
3 1761 06395564 5

LETTRES

DE

BOURSAULT

3

Le Reporter d'un Évêque

✝✝✝✝✝

LETTRES
DE
BOURSAULT
A
MONSEIGNEUR DE LANGRES

Publiées et annotées
PAR
ÉMILE COLOMBEY



PARIS
ANCIENNE MAISON QUANTIN
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
MAY et MOTTEROZ, Directeurs
7, rue Saint-Benoît
1891

PRÉFACE

La plus grande liberté de ton règne dans la correspondance de Boursault (1) avec Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, duc-évêque de Langres et pair de France. Ce prélat, qui avait d'abord rempli les fonctions de premier aumônier de la reine, « étoit un vrai gentilhomme, dit Saint-Simon, et le meilleur homme du monde, que tout le monde aimoit, répandu dans le plus grand monde et avec le plus distingué. On l'appeloit volontiers le bon Langres. Il n'avoit rien de mauvais, même pour les mœurs, mais il n'étoit pas fait pour être évêque (2) ». Mme de Sévigné nous

(1) C'est la seconde correspondance du poète Boursault que nous publions. La première est intitulée *Lettres à Babet* et précédée d'une notice biographique.
(2) *Mémoires*, édition Chéruel, t. I, p. 295.

montre le bon Langres, *qui étoit son parent éloigné, accompagnant, sans penser à mal, chez la Voisin, la comtesse de Soissons, qui alloit demander à la sorcière « si elle ne pourroit faire revenir un amant qui l'avoit quittée* (1) ». *Or cet amant n'était autre que le roi. L'évêque risquait ainsi d'être impliqué dans les poursuites qui furent exercées contre la nièce de Mazarin. Monseigneur avait un vice : le jeu dans toutes ses variétés. Un jour qu'au billard il avait été irrévérencieusement battu et mis à sec par Vendôme et le grand écuyer, il paya sans sourciller et reprit en hâte le chemin de Langres, comme pour y cacher sa défaite. Mais c'était, au contraire, pour y préparer sa revanche. En effet, hermétiquement claquemuré, de crainte des indiscrétions, il étudia sans relâche l'art de « pousser » et de « doubler une bille ». Cela dura six mois. Devenu presque de la force de Chamillart, il retourna auprès de ses vainqueurs, qui le convièrent, sur l'heure, à entrer en lice. Il s'en défendit, objectant qu'il s'était encore gâté la main en province, réduit à la compagnie exclusive des chanoines et des curés. Et comme on le pressait d'accepter, il feignit de céder à une obsession : il joua... médiocrement d'abord, puis mieux, puis enfin si bien, qu'il gagna plus qu'il n'avait perdu.*

(1) *Lettres*, édition Regnier, t. VI, p. 229.

Et de rire. Il possédait un fonds de gaîté dont il ne trouvait pas l'emploi dans son diocèse, qui lui pesait comme un lieu d'exil. Pour s'y procurer comme un écho des bruits de Paris, il chargea Boursault de lui adresser des lettres qui en remplissent l'office. Boursault commença par sonder l'évêque pour savoir tout ce qu'il pourrait se permettre. « Si, par hasard, il m'échappe quelque chose d'un peu libre, lui écrivit-il, je supplie très humblement Votre Grandeur de se souvenir que les bons mots *sont ennemis de la crainte, et de ne pas m'accuser de lui manquer de respect, quand je cherche à lui faire voir mon zèle. J'en userai avec tant de circonspection que, loin d'exprimer une matière obscène par des termes impurs, je tâcherai de corriger l'obscénité de la matière par la pureté des termes* (1). » *A quoi Monseigneur se hâta de répondre :* « *Je vous donne l'absolution par avance de tout ce que vous mettrez, étant persuadé que vous ne mettrez rien qui ne soit d'un honnête homme* (2). » *Boursault comprit qu'il avait carte blanche et se permit tout. Rien de plus osé que ses anecdotes, entre autres celle qui a trait au jardinier de Henri de Bourbon, grand-père du prince de Condé* (3). *Et Monseigneur ne se contentait pas de s'en*

(1) Lettre I.
(2) Lettre II.
(3) Lettre IV.

délecter à huis clos, il en réjouissait aussi ses ouailles, mais avec des adoucissements. Le digne prélat mourut pendant un séjour à Paris, le 21 novembre 1695, après vingt-quatre années d'épiscopat. Trois jours auparavant, Mme de Coulanges avait écrit à Mme de Sévigné : « Hélas! le pauvre M. de Langres est à l'extrémité, j'en suis fort en peine. » La marquise n'en souffla pas mot. Elle n'avait de cœur que pour sa fille. La seule oraison funèbre du bon Langres qui soit parvenue jusqu'à nous est d'un épicurien d'église, l'abbé de Chaulieu : « Vous avez perdu, Madame, un ami fidèle et sûr, écrivit-il à la duchesse de Bouillon. C'est un bien si rare et si précieux, que j'ai cru devoir vous témoigner la part sensible que j'ai prise à votre chagrin... La perte que vous avez faite se réparera très difficilement : on trouve plus aisément vingt amants qu'un ami. Vous aurez des adorateurs partout où il y aura des hommes avec du goût. Le temps seul, et un long commerce, établit la confiance, qui fait toute la douceur et la solidité de l'amitié. Heureux le mortel à qui votre cœur destinera la place qu'y tenoit M. de Langres (1)! »

(1) *Œuvres* (1774), t. II, p. 56.

I

A MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE ET DUC DE LANGRES

PAIR DE FRANCE

MONSEIGNEUR,

J'AI déjà eu l'honneur de vous mander que depuis le *Furetieriana*, il n'a paru aucun livre de même terminaison, et que si j'en découvrois quelque nouveau, je vous l'enverrois à mesure qu'on l'imprimeroit pour vous épargner le chagrin de trop attendre. Je vous ai envoyé SCALIGERIANA, THUANA ET PERRONIANA, MENAGIANA, VALESIANA, SORBERIANA, ARLEQUIANA et FURETIERIANA (1); je vous jure, Monsei-

(1) Les divers ana cités ici commencèrent à paraître : *Scaligeriana*, en 1666 ; *Thuana et Perroniana*, en 1669 ;

gneur, que je n'en connois point d'autres. Et puisque Votre Grandeur prend plaisir à cette lecture, elle ne doit point douter que je ne m'en fisse un très grand de lui procurer souvent l'occasion d'en recevoir. Tout ce que je puis faire pour votre service, en attendant qu'on mette au jour quelques nouvelles Remarques que je puisse vous envoyer, c'est, Monseigneur, d'en faire moi-même, dans toutes les lettres que je prendrai la liberté de vous écrire. Peut-être les trouverez-vous aussi curieuses que celles que vous avez vues : et si elles ont l'avantage de vous divertir, je ne manquerai pas de vous envoyer,

Sorberiana, en 1691 ; *Menagiana*, en 1693 ; *Valesiana* et *Arlequiniana*, en 1694; enfin *Fureteriana*, en 1696. — Cette correspondance fourmille d'incartades chronologiques. Elle en offre, dès les premières lignes, un échantillon notable. Rappelons d'abord qu'elle part du courant de l'année 1693, pour finir aussi dans le courant de l'année 1694. Or elle débute par une énumération de publications dont deux (*Valesiana* et *Arlequiniana*) n'ont paru que dans cette dernière année, et une troisième (*Fureteriana*) n'a vu le jour qu'un an après la mort du correspondant. La seule explication à donner de ces anomalies, c'est que Boursault, lorsque, en 1697, il fit imprimer la présente correspondance (disséminée dans les deux volumes de ses *Lettres nouvelles*), oublia feu l'évêque de Langres, pour ne songer qu'au public, son nouveau correspondant sous le couvert du premier, et, sans autre souci que le trait d'union, intercala dans le texte primitif des mentions de publications et d'événements postérieurs.

au moins une fois chaque semaine, de quoi vous désennuyer quelques moments. Si par hasard il m'échappe quelque chose d'un peu libre, je supplie très humblement Votre Grandeur de se souvenir que les *bons mots* sont ennemis de la crainte et de ne pas m'accuser de lui manquer de respect quand je cherche à lui faire voir mon zèle. J'en userai avec tant de circonspection, que loin d'exprimer une matière obscène par des termes impurs, je tâcherai de corriger l'obscénité de la matière par la pureté des termes. Je commence, Monseigneur, par une remarque qui d'abord vous paroîtra incroyable, et qui est cependant une constante vérité.

Qui croiroit qu'il y ait à Paris une bru dans une parfaite santé, et d'une médiocre vieillesse, dont le beau-père est mort il y a plus de six-vingts ans ? Je parle, Monseigneur, de Madame la duchesse d'Angoulême qui demeure à Sainte-Elisabeth (1). Elle est bru de Charles IX qui

(1) Couvent situé rue du Temple et qui était occupé par des religieuses du tiers ordre de Saint-François. La duchesse de Verneuil, fille du chancelier Séguier, vint, en 1682, s'y retirer, comme Françoise de Narbonne, veuve du duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet.

mourut l'an 1574. Depuis Charles IX, nous avons eu Henri III, Henri IV, Louis XIII, et Louis le Grand, qui règne il y a cinquante-quatre ans (1), et qui en régneroit encore autant, si les vœux de ses sujets étoient exaucés. Peut-être, depuis les premiers âges, où les hommes vivoient si longtemps, n'y a-t-il eu de bru que Madame d'Angoulême, qu'on ait vue dans une pleine santé plus de six-vingts ans après la mort de son beau-père. Quelque longue que sa vie puisse être, elle en a toujours fait un si bon usage, qu'elle mourra avec plus de vertus que d'années (2).

Voici une autre remarque qui ne paroîtra pas moins extraordinaire à Votre Grandeur, mais que je ne lui garantis pas si véritable, parce qu'elle est de loin, et que je parle sur la foi d'autrui. Tavernier, qui a fait cinq ou six fois le tour du monde, rapporte dans un volume de ses

(1) 1697 est la cinquante-quatrième année du règne de Louis XIV, commencé, ainsi qu'on le sait, en 1643. On voit que Boursault donne formellement à ces lettres la date de leur impression. C'est la confirmation de notre précédente note.

(2) La duchesse d'Angoulême mourut en 1715, âgée de quatre-vingt-douze ans.

Voyages (1), qu'étant en Perse, un de ses amis lui donna la connoissance d'un homme, âgé de cent ans, qui n'avoit jamais menti. Le roi de Perse ayant voulu s'éclaircir lui-même d'une chose qui lui sembloit merveilleuse, envoya chercher cet homme, et lui dit : « Est-il vrai que vous ayez cent ans ? » — « Oui, Sire, lui répondit-il : j'ai même quelques semaines davantage ; mais si peu, que je n'ose dire à Votre Majesté que j'ai plus de cent ans. » — « Il est assez rare, lui dit le roi, d'avoir, dans un âge si avancé, une santé si parfaite. » — « Je suis, lui répliqua-t-il, d'une complexion assez heureuse ; quoique la diversité des viandes ne me déplaise pas, je n'en mange à chaque repas que d'une seule ; et quelque vieux que je sois, je ne me souviens point d'avoir jamais fait de débauche préjudiciable à ma santé. » — « Tout cela est parfaitement beau, continua le roi, mais on dit de vous une chose incomparablement plus belle : on dit que vous n'avez jamais menti. » — « C'est de

(1) Pages 47 et 48 du tome II de l'ouvrage intitulé : *Six voyages de Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes*, Paris, 1677-1679, 3 vol. in-4°.

quoi, Sire, je ne voudrois pas positivement assurer Votre Majesté, repartit le vieillard : il y a si peu d'hommes qui ne mentent, que je n'ose me flatter de n'avoir jamais menti; mais depuis que j'ai commencé à me connoître, j'ai trouvé quelque chose de si bas dans le mensonge, et par conséquent de si indigne d'un homme, que s'il m'en est échappé quelqu'un, ç'a été sans m'en apercevoir. » — « *Qui étoit votre père ?* » lui demanda le roi. — « *Ma foi, Sire, je n'en sais rien,* » lui répondit-il. Après avoir été cent ans sans mentir, il vit trop de risque à dire qui étoit son père.

Dans une petite juridiction de votre diocèse, il y avoit une espèce d'avocat (et peut-être même y est-il encore), appelé César Coupé, qui faisoit parfaitement bien de méchants vers. Son grand talent étoit de faire des anagrammes, et son cabinet en étoit plus rempli que de sacs. Ces occupations puériles et infructueuses, préférées aux raisonnables et utiles, César Coupé, au lieu d'acquérir du bien par son travail, dissipa le peu qu'il en avoit eu de son père. Sa femme, qui étoit l'une des plus jolies de la ville, et dont

on parloit mal (sans médire), craignant qu'il ne dissipât aussi le bien qu'elle lui avoit apporté, intenta procès pour en être séparée, et le fut. Tous ceux contre qui son mari avoit fait de malignes anagrammes se réjouirent de sa disgrâce, et ce qui lui fut le plus sensible, on chercha à faire son anagramme, comme il avoit fait celles de tant d'autres. Sa séparation d'avec une femme qui n'étoit pas une vestale, donna lieu à une anagramme si heureuse, qu'il seroit malaisé d'en trouver une plus juste. Sans y changer une seule lettre ni un seul accent, on trouva dans César Coupé, Cocu séparé. Je vous jure, Monseigneur, que ce n'est point un conte que l'esprit ait inventé, mais une bizarrerie que le hasard a découverte.

Il n'est rien de plus beau que la science et l'esprit unis ensemble ! mais ils ne vont pas toujours de compagnie, et quoiqu'un homme savant suppose presque toujours un homme d'esprit, ce n'est pas une règle sans exception. Théophile, qui a fait de si bons et de si méchants vers, qu'ils ne paroissent pas d'un même homme, avoit beaucoup d'esprit, et n'avoit que médio-

crement d'étude (1). Un jour, disputant avec un religieux d'une profonde érudition, qu'il mettoit fort souvent en état de ne lui pouvoir répondre, ce docteur, chagrin d'être battu par un homme moins savant que lui, eut l'imprudence de lui dire : « *En vérité, Monsieur Théophile, c'est dommage que vous ayez tant d'esprit, et si peu d'étude!* » — « *En vérité, mon Révérend Père*, lui répondit Théophile, *c'est dommage aussi que vous ayiez tant d'étude, et si peu d'esprit!* »

Un paysan malin est une aussi maligne bête qu'il y en ait au monde. Je crois, Monseigneur, que vous avez connu particulièrement feu Monsieur de Maupeou (2), évêque et comte de Chalon-sur-Saône.

Un jour de Saint-Martin, ce prélat,

(1) Théophile de Viau était un vrai poète, malgré ses irrégularités, et un prosateur de talent, comme il l'a montré dans sa querelle avec le père Garasse et son complice, Balzac. Boursault l'avait reconnu lui-même sans restriction autrefois, dans l'*Ode au Roi* de l'édition de 1669, qui a été ensuite profondément modifiée :

Le plus grand des Césars favorisoit Virgile,
Et ce roi de ton nom, qui d'un peuple tranquille
Eut le titre de juste et l'eut si justement,
Par un choix équitable estimait Théophile...

(2) Jean XIII de Maupeou, mort le 2 mai 1677, après environ dix-neuf années d'épiscopat.

étant bien aise de profiter du beau temps qu'il faisoit, fut après dîner se promener à pied hors la ville. La vendange ayant été belle et abondante, il trouva un si grand nombre de paysans qui jouaient, les uns aux quilles, les autres à la boule, tandis que d'un autre côté il y en avoit qui buvoient et chantoient; qu'il en fut non seulement surpris, mais chagrin. « Que de gens à ivrogner, dit-il à quelques chanoines qui l'accompagnoient, pendant qu'il y en a si peu au Catéchisme! Ils aiment mieux employer le temps à se débaucher qu'à s'instruire, et ils retiennent bien plus aisément une chanson dissolue que les articles de leur croyance. — Viens çà par exemple, gros maraut, continua-t-il, en s'adressant à celui dont il étoit le plus près. Combien y a-t-il de dieux? » — « *Pargué, Monseigneur*, répondit le paysan en son patois, *il n'en y a qu'un, encore est-il bien mau servi par vous autres, gens d'Église.* » Monsieur de Maupeou ne jugea pas à propos de l'interroger davantage, de peur de s'attirer une seconde impertinence.

Ce ne fut pas tout à fait un paysan, mais quelqu'un d'un cran au-dessus, qui

étant querellé par un intendant de province (qui ne passoit pas pour un des plus sages du monde) de ce qu'on n'avoit point mis de garde-fou à un pont si étroit qu'à peine y avoit-il sûreté pour son carrosse, lui fit la réponse qui a donné lieu à cette épigramme :

Certain intendant de province,
Qui menoit avec lui l'équipage d'un prince,
En passant sur un pont, parut fort en courroux :
« Pourquoi, demanda-t-il au maire de la ville,
A ce pont étroit et fragile
N'a-t-on point mis de garde-fous ? »
Le maire, craignant son murmure :
« Pardonnez, Monseigneur, lui dit-il assez haut,
Notre ville n'étoit pas sûre
Que vous y passeriez si tôt. »

Dans une petite ville de Bourgogne, feu Monsieur le Prince trouva un de ces Messieurs les maires subalternes d'autant plus ridicule, qu'il se croyoit extrêmement habile homme. Il avoit composé une harangue de cinq ou six pages, qu'il ne communiqua à personne, de peur qu'on ne lui dérobât quelqu'une de ses pensées. Le jour venu que Monsieur le Prince y devoit arriver, la ville s'étant mise sous les armes, et le maire en robe

à la tête des échevins, l'étant allé recevoir à la porte : « MONSEIGNEUR, lui dit-il, *de toutes les villes qui ont l'honneur d'être dans le gouvernement de* VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, *la plus petite seroit ravie de vous faire connoître qu'il n'y en a point qui ait un si grand zèle. Elle sait qu'un moyen infaillible de plaire au guerrier le plus grand de notre siècle, c'étoit de le recevoir au bruit d'une nombreuse artillerie : mais il nous a été impossible de faire tirer du canon, par dix-huit raisons. La première, c'est, Monseigneur, qu'il n'y en a point, et qu'il n'y en a jamais eu en cette ville.* » — « *Je suis si content de cette raison,* dit Monsieur le Prince, *que je vous quitte des dix-sept autres.* »

Pendant le dernier jubilé que nous avons eu, un gros marchand de la rue Saint-Honoré, qui savoit mieux l'arithmétique que le droit canon, fut se confesser dans le couvent de Paris où il y a le moins d'ignorants. Entre autres péchés concernant le commerce qu'il faisoit, il s'accusa d'avoir acquis un bénéfice pour son fils, qu'un jeune abbé, d'une conscience aisée, avoit permuté contre de

l'argent. « Allez, misérable, lui dit aussitôt le confesseur, sortez promptement de cette église, et ne la souillez pas davantage par la présence d'un abominable réprouvé. » — « Est-il possible, mon très-révérend Père...? » — « Laissez là vos superlatives grimaces, interrompit brusquement le religieux; je regarde comme autant d'injures les hypocrites civilités d'un simoniaque. » — « Quoi! mon Père, ajouta le pénitent, vous me refusez l'absolution! Je m'en vais donc vers Monsieur le pénitencier. » — « Le pénitencier, l'archevêque, le pape même ne sauroient vous la donner que vous ne vous soyez défait de ce pernicieux bénéfice, et que vous n'ayez promis de faire une pénitence proportionnée à l'énormité du crime que vous avez commis. » Le marchand, effrayé de ce que lui disoit son confesseur, et se doutant bien qu'il n'en seroit pas quitte ailleurs à meilleur marché, prit congé de lui, avec protestation de quitter ce bénéfice, puisqu'il ne pouvoit avoir l'absolution autrement. Quinze jours ou trois semaines après, l'étant allé retrouver : « Eh bien, lui dit le confesseur en l'abordant, vous êtes-vous défait

de ce malheureux bénéfice ? » — « *Oui, mon Père*, lui répondit le marchand, ravi de la bonne action qu'il avoit faite; *et qui plus est*, ajouta-t-il, *vous m'aviez fait une si grande peur, que je n'ai pas voulu gagner un sou dessus: je l'ai revendu justement ce qu'il m'avoit coûté.* » Je laisse à Votre Grandeur à s'imaginer s'il fut bien reçu à demander l'absolution.

L'ivrognerie, qui est un vice détesté des honnêtes gens, étoit une espèce de vertu à feu le maréchal de Rantzau (1), par le bon usage qu'il en savoit faire. Il ne montroit jamais plus de courage que lorsqu'il avoit bien bu. Peut-être depuis que l'on fait la guerre, n'y a-t-il eu aucun homme plus mutilé qu'il l'étoit, et ce qui lui manquoit, étoit ce qui publioit sa gloire. Il n'avoit qu'un bras, qu'une jambe, qu'un œil, qu'une oreille ; en un mot il n'avoit qu'un de tout ce qu'un homme peut avoir deux : et ce grand homme n'en étoit, pour ainsi dire, que la moitié d'un. Cette difformité, qui faisoit la beauté

(1) Rantzau était natif du Holstein. Sa passion pour le vin était, disait-on, un vice d'origine. Il mourut en 1650.

de sa vie, fit aussi la beauté de son épitaphe. On adressa ces six vers à son tombeau :

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts;
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars;
Il dispersa partout ses membres et sa gloire :
Tout abattu qu'il fut, il demeura vainqueur;
Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire,
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Quoiqu'il y ait près de cinquante ans que cette épitaphe a été faite, et que depuis ce temps-là notre langue se soit bien perfectionnée, je crois qu'il seroit difficile de la mieux faire. Le R. P. Bouhours (1), qui écrit avec tant d'élégance et de netteté, n'est pas de cet avis, et dit qu'outre le cœur, Mars laissa au maréchal de Rantzau le poumon et le foie. On ne peut nier que sa critique ne soit raisonnable: cependant, s'il ne l'avoit pas faite, on dit

(1) Mme de Sévigné disait de ce jésuite mondain : « L'esprit lui sort de tous côtés. » On lui fit cette épitaphe:

Ci-gît un bel esprit qui n'eut rien de terrestre.
Il donnoit un tour fin à ce qu'il écrivoit :
La médisance ajoute: qu'il servoit
Le monde et le ciel par semestre.

qu'il auroit encore eu plus de raison. Le maréchal de Rantzau avoit été page du prince de Condé, aïeul de Monsieur le Prince d'aujourd'hui, et ce qui ne s'étoit jamais vu et ne se verra peut-être jamais, ce prince eut quatre de ses pages maréchaux de France, et encore quels maréchaux de France! Le maréchal de Rantzau, le maréchal de Thoyras, le maréchal de Gassion, et le maréchal de la Motte-Houdancour.

Trouvez bon, Monseigneur, que cette épitaphe soit suivie d'une autre moins sérieuse, qui pourtant a été autrefois dans une paroisse de Paris, d'où, à ce qu'on m'a assuré, il n'y a que douze ou quinze ans qu'on l'a ôtée. J'ai eu beaucoup de peine à le croire, mais des gens dont la probité n'est point soupçonnée, et qui ne sont pas inconnus à Votre Grandeur, me l'ont si positivement certifié, que je ne puis en douter sans leur faire injure. Quoi qu'il en soit, je vais la mettre ici mot par mot comme on me l'a dite : et si vous trouvez que ma liberté aille un peu trop loin, vous verrez, Monseigneur, à la moindre petite remontrance que vous aurez la bonté de me faire, que

je suis l'homme du monde le plus aisé à convertir :

Ci-dessous gît le corps usé
Du lieutenant civil Rusé,
Auquel il coûta maint écu
Pour être déclaré cocu.
A son frère il n'en coûta rien,
Et si pourtant il l'étoit bien ;
De ce nombre il en est assez :
Priez Dieu pour les trépassés.

On disoit hier aux Tuileries que le prince d'Orange, enragé d'avoir été battu à Fleurus, à Leuze, à Steinkerque et à Nerwinde, et fulminant contre l'ascendant que le maréchal de Luxembourg avoit sur lui, disoit : « *Est-il possible que jamais je ne batte ce bossu-là !* » Et que Monsieur de Luxembourg, en ayant été informé, avoit répondu : « *Comment sait-il que je suis bossu? Il ne m'a jamais vu par derrière.* »

Pour peu que j'ajoute encore à cette lettre, il ne faudra plus qu'y mettre un titre en Ana, et ce sera de quoi faire un petit volume. Si les remarques qui y sont ne vous plaisent pas, il y en a trop ; et si elles ont l'honneur de vous plaire, moins il y en aura, plus elles vous sembleront bonnes. Vos ordres, Monseigneur, ou

votre silence, m'apprendront le goût que vous y aurez pris, et ce qu'il faudra que je fasse pour vous marquer que je suis avec autant de zèle que de respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

II

RÉPONSE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

DE LANGRES

Il y a longtemps, Monsieur, que je n'ai eu un si grand plaisir qu'à la lecture de la lettre que vous m'avez écrite. Si je ne vous dérobe point trop de moments, vous m'obligerez de m'en écrire une au moins toutes les semaines, pendant mon séjour ici. Un volume entier des livres que vous m'avez envoyés ne contient pas tant de choses que la lettre que j'ai reçue de vous, et de remarque en remarque j'ai toujours eu une nouvelle satisfaction. Tout ce que Langres a de personnes de distinction y ont pris le même plaisir que moi; et vous nous feriez grand tort à

tous si vous ne m'écriviez plus. Je vous donne l'absolution par avance de tout ce que vous y mettrez, étant persuadé que vous n'y mettrez rien qui ne soit d'un honnête homme. S'il y a quelque occasion, soit ici, soit à Paris, où je vous puisse rendre quelque bon office, ne doutez point, Monsieur, que je ne sois entièrement à vous.

L'Évêque Duc de Langres.

III

A MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE ET DUC DE LANGRES

PAIR DE FRANCE

Monseigneur,

Le moyen de résister à la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire? A quoi que ce soit qui lui plaise de me mettre, je suis prêt à tout: et quelque chose que je puisse faire pour son divertissement ou pour son service, elle me l'ordonne d'une si honnête manière, que je lui en serai encore redevable. Si tous les grands l'étoient comme vous, ils se feroient autant de créatures qu'ils voudroient. Un mot dit favorablement dans l'occasion; un petit coup de tête en

passant; un clin d'œil à propos; une offre honnête, quoique stérile, tout cela seroit autant de pièges agréables, où les cœurs se prendroient volontairement, et je ne sais personne qui, par reconnoissance, ne se fît un devoir de répandre son sang pour eux. Cependant, quelque peu que cela coûte, la plupart aiment mieux ne se point faire de créatures que de les acheter si chèrement. Tel étoit..., le dirai-je, Monseigneur? Et pourquoi ne le dirois-je pas? Si les évêques veulent qu'on respecte leur mémoire, ils doivent pendant leur vie la consacrer par de bonnes actions. Tel étoit, dis-je, votre prédécesseur (1), dans une dignité qu'il avilissoit, et que vous honorez. Comme il avoit trompé tous ceux qui avoient eu affaire à lui, il avoit une si grande peur d'être trompé à son tour, qu'il ne vouloit avoir affaire à personne; et puisque l'occasion s'en présente d'elle-même, je vais faire sur lui le premier article de mes remarques.

Ce prélat, qui avant que de l'être étoit si connu sous le nom d'abbé de La Rivière, un jour faisant la visite de son diocèse,

(1) Louis III Barbier de La Rivière, qui occupa son siège du 2 janvier 1656 au 30 janvier 1670.

trouva un jeune curé qui à peine savoit lire, et qu'il avoit fait prêtre trois ou quatre mois auparavant, à la recommandation de quelqu'un. Ce pauvre homme, intimidé par la présence de son évêque et par la manière impérieuse dont il l'interrogeoit, ne put jamais lui répondre qu'à la question qui sert de pointe à cette épigramme :

En faisant sa visite, un évêque, assuré
De l'ignorance d'un curé,
Lui demanda, d'un ton de maître,
Quel âne de prélat l'avoit pu faire prêtre ?
L'autre, d'un ton humble et civil :
« *C'est vous, Monseigneur,* » lui dit-il.

Il y a pour le moins quarante ans qu'on m'a fait accroire que cette épigramme avoit été faite contre lui, mais apparemment l'on m'a trompé, ou bien l'auteur s'est trompé lui-même. L'ânerie n'a jamais été un des vices de Monsieur de La Rivière, et, s'il eût eu autant de droiture que d'habileté, ce pouvoit être un fort honnête homme.

Rien au monde ne sied plus mal aux grands que la raillerie, surtout quand il y a une disproportion extrême entre ceux

qui la font et ceux qui la souffrent, car entre pareils une modeste raillerie n'est pas condamnable; au lieu que du fort au foible, elle dégénère presque toujours en insulte. Il est vrai que tout grands qu'ils sont, on leur répond quelquefois ce qu'ils ne sont pas trop aises d'entendre. La reine Christine de Suède avoit un aumônier dont le ventre étoit si gros qu'à peine pouvoit-il voir ses pieds. « *Monsieur l'aumônier*, lui demanda-t-elle un jour, en présence de beaucoup de monde, *quand accoucherez-vous? — Madame*, lui dit-il, *quand j'aurai trouvé une sage femme.* »

Le roi, qui n'a point de médiocres qualités, a encore celle-là, qui ne me paroît pas moins grande que les autres, de ne faire jamais de railleries désobligeantes, et même de ne pouvoir souffrir qu'on en fasse de qui que ce soit. Un courtisan, qui n'a pas beaucoup d'esprit, ayant été mis un jour sur le tapis, un autre courtisan, qui n'en a guère davantage, dit « *qu'on feroit un gros livre de ce qu'il ne savoit pas.* » — « *Et un fort petit*, dit le roi, *de ce que vous savez.* » Cela lui ferma si bien la bouche, que depuis

ce temps-là il ne l'a point ouverte à la raillerie.

Notre langue a cet avantage sur les autres, qu'elle est beaucoup plus sage et plus retenue. La langue latine, surtout, dit presque toutes choses par leur nom : au lieu que la françoise se contente de faire entrevoir celles qui peuvent blesser la pudeur. Soit dans les ouvrages médités, soit dans l'entretien familier, elle veut qu'on évite les façons de parler vicieuses, et qu'on ne ressemble pas à cet homme de qualité qui disoit à une duchesse qui s'étoit brouillée avec quelqu'un: « *Apprenez-moi vos différends, et je vous dirai ma querelle.* » Dans le comique même, on veut que les obscénités soient enveloppées, et Molière, tout Molière qu'il étoit, s'en aperçut bien dans le Malade imaginaire, qui est la dernière pièce qu'il a mise au jour. Il y a dans cet ouvrage un Monsieur Fleurant, apothicaire, brusque jusqu'à l'insolence, qui vient une seringue à la main, pour donner un lavement au malade imaginaire. Un honnête homme, frère de ce prétendu malade, qui se trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre, dont l'apothi-

caire s'irrite et lui dit toutes les impertinences dont les gens de sa sorte sont capables. La première fois que cette comédie fut jouée, l'honnête homme répondoit à l'apothicaire: « *Allez, Monsieur, allez; on voit bien que vous avez coutume de ne parler qu'à des cus.* » (Pardon, Monseigneur, si ce mot m'échappe: je ne le dis que pour le mieux faire condamner.) Tous les auditeurs qui étoient à la première représentation s'en indignèrent, au lieu qu'on fut ravi à la seconde d'entendre dire : « *Allez, Monsieur, allez; on voit bien que vous n'avez pas coutume de parler à des visages* (1). » C'est dire la même chose, et la dire bien plus finement. Scarron a mis aussi en quelque endroit (2) une ordure le plus agréablement du monde. Il demandoit une petite chienne que la comtesse de Fiesque lui avoit promise, et pour l'engager à la lui donner plus facilement, il lui mandoit qu'il en auroit tous les soins possibles: qu'il la caresseroit, la flatteroit, la peigneroit, poudre-

(1) C'est Boursault qui, le premier, a révélé ce détail piquant.

(2) La pièce est comprise dans les *Epîtres*, sous le titre : *A Madame la comtesse de Fiesque, pour avoir une chienne qu'elle lui avoit promise.*

roit, et pour lui donner bonne odeur, qu'il la parfumeroit

Depuis le sommet de la tête
Jusqu'où les chiens s'entrefont fête.

N'est-il pas vrai, Monseigneur, que la gentillesse de l'expression ôte la saleté de la chose, et qu'on n'est pas fâché d'entendre une ordure dite avec tant de délicatesse? Il y en a encore une plus grosse dans Maynard, qui ne révolte pas la pudeur. Je vais vous la dire; aussi bien n'aurez-vous pas plus de peine à me donner l'absolution d'un bon gros péché que d'un petit, et puisque ce que j'ai l'honneur de vous écrire est par l'ordre exprès de Votre Grandeur, je ne puis mieux faire que de l'entretenir sur des cas réservés à l'évêque. Voici la grosse ordure dont il s'agit :

Muses, trêve de modestie;
Vous rougissez toutes les fois
Que je parle d'une partie
Qui fait les papes et les rois (1).

(1) Ces quatre vers n'ont pas été compris dans les *Œuvres* de Maynard (in-4°, 1646). Mais nous y trouvons (p. 85) une pointe d'épigramme du même genre, avec une licence encore plus accentuée :

C'en est fait. L'âge m'a vaincu ;
Et je suis mort de la partie
Qui fait la garce et le cocu.

Je demeure d'accord qu'il est difficile de trouver une obscénité plus marquée que celle-là, cependant elle cesse de l'être par la manière ingénieuse de la dire; et ces termes *qui fait les papes et les rois*, y donnent une noblesse qui empêche l'imagination d'en être blessée. Je ne puis finir ce grand article sans ajouter encore, en faveur de notre langue, qu'elle a un certain *vous*, *votre*, *vos*, en parlant à une seule personne, qui est bien plus doux que le *toi*, *ton*, *tes*, ou plutôt que le *tu*, *tuus*, *tui*, des Latins; il est constant que ces termes de civilité et de déférence sont bien plus agréables à l'oreille, et qu'une manière si honnête manquoit à l'urbanité romaine.

Le luxe est, je crois, au dernier période où il peut aller. Tout est dans une si grande confusion, qu'aux Tuileries, où les laquais ne suivent pas leurs maîtresses, on ne distingue pas la femme d'un procureur de celle d'un duc. Il y a quarante ou cinquante procureuses à Paris, qui ont des habits de velours enrichis d'or; si la reine et Madame la Dauphine vivoient encore, qu'auroient-elles de plus? Louis le Grand, à qui l'Europe

ne résiste pas, n'a pas le pouvoir de faire exécuter les défenses, qu'il a tant de fois réitérées, de porter de l'or et de l'argent sur les habits, et je doute que Sa Majesté en vienne jamais à bout, à moins qu'elle ne renouvelle un édit qui fut fait sous le règne d'Henri IV. J'ai ouï dire à Monsieur le maréchal de Villeroy que ce grand prince, voyant que ses édits pour la défense de l'or et de l'argent sur les habits, n'avoient de force que pendant cinq ou six mois, et qu'après ce temps-là ses défenses étoient oubliées, fit enfin celui-ci, qui fut exécuté avec toute la rigidité possible : *Nous défendons expressément à tous nos sujets, de quelque qualité et condition qu'ils puissent être, dans tous les lieux et terres de notre obéissance, de porter de l'or ni de l'argent sur leurs habits, de quelque manière et sous quelque prétexte que ce soit, excepté pourtant aux femmes de joie et aux filous, en qui nous ne prenons pas assez d'intérêt pour leur faire l'honneur de donner notre attention à leur conduite* (1). Quoiqu'il

(1) Cette boutade est bien dans le ton de Henri IV. Mais il va sans dire qu'elle ne se trouve dans aucun de ses édits somptuaires des 10 mai 1594, 24 mars 1600, juillet 1601 et novembre 1606.

y eût un mois de terme du jour de la publication de cet édit, pour donner le temps de faire faire d'autres habits, le lendemain personne n'en osa porter, tant on eut peur de passer pour des privilégiés. Et pendant que ce monarque vécut, l'édit fut inviolablement observé. Je ne sais si dans le temps où noussommes, les gens n'aimeroient pas mieux qu'on doutât de leur vertu que de leur richesse : la crainte de n'être pas cru opulent fait que l'on achète le plaisir de le paroître ; et l'on m'en apprit hier un exemple que je ne puis m'empêcher de mettre ici, pour faire voir jusqu'où va l'impertinence du monde.

Un libraire de la rue Saint-Jacques, fort à son aise (c'est peut-être celui de Votre Grandeur), mais qui n'est pas riche, à beaucoup près, comme Thierry, Léonard (1), et quelques autres milords de la

(1) Denis Thierry et Frédéric Léonard étaient alors, avec Etienne Michallet, Jean-Baptiste Coignard et Nicolas Langlois, les principaux libraires de la rue Saint-Jacques. Denis Thierry avait été reçu imprimeur et libraire le 10 octobre 1652. Il fut nommé adjoint de la communauté en 1665, syndic en 1671, consul en 1676, puis grand juge en 1689. Frédéric Léonard, « à l'Escu de Venise », avait succédé, en 1662, à l'un des derniers Estienne, comme imprimeur ordinaire du roi, et, sous ce couvert, s'était fait éditeur de la collection latine *ad*

librairie, n'ayant été taxé qu'à trente francs pour sa capitation (1), pendant que d'autres en payoient cinquante, ses filles se formalisèrent de l'affront qu'on lui faisoit : « *Quoi, mon père*, lui dirent-elles l'une après l'autre, *pour qui vous prend-on? pour un gueux. D'où vient que tels et tels sont taxés à cinquante francs, et que vous ne l'êtes qu'à trente* (2) *? Y a-t-il quelque différence entre ces animaux-là et vous ?* » La mère, qui n'a pas moins de vanité que les filles, appuya ce qu'elles dirent; et le père, aussi fastueux que tout le reste, courut sur-le-champ se faire taxer à cinquante livres, pour faire voir qu'il n'étoit pas moins riche que les autres. Si tous les sujets du roi avoient eu autant de zèle, ou d'orgueil, je ne doute point que la

usum Delphini. Santeuil a fait son éloge. Quant au libraire que Boursault met ici en scène, serait-ce Michallet, qui publia les *Caractères*, et dont une fille fut dotée par La Bruyère qui lui abandonna tous ses droits d'auteur ?

(1) La déclaration du roi pour l'établissement de la capitation est du 19 janvier 1695.

(2) Agréable plaisanterie, dont l'imagination de Boursault fait tous les frais. Parmi les vingt-deux classes de taxes établies pour la capitation, il n'en est qu'une (la seizième) qui soit applicable au cas présent : elle frappe « les gros marchands tenant boutiques » et elle ne s'élève qu'à trente livres.

capitation n'eût valu à Sa Majesté trois millions de plus.

C'est assez parlé de bourgeoisie à un duc et pair. Je passe, Monseigneur, à une matière plus digne de vous, et je vais parler à Votre Grandeur d'une action qui mérite que toute la postérité s'en souvienne. Monsieur de Turenne en a tant fait de belles, qu'il suffit de prononcer un nom si grand pour ne rien faire attendre de médiocre. L'armée du roi, qu'il avoit l'honneur de commander, et qui s'en faisoit un de lui obéir, étant en Allemagne, une ville neutre, qui apprit qu'elle alloit de son côté, eut peur qu'elle n'y laissât des marques de son passage. Elle députa vers lui, pour lui représenter que l'armée ne pouvoit passer par là sans y causer une perte considérable; que s'il lui étoit possible de lui faire prendre une autre route, elle lui en auroit une sensible obligation; et que pour la dédommager d'un jour ou deux de chemin qu'elle auroit à faire, la ville le supplioit de lui faire la grâce d'accepter cent mille écus. « *Votre ville*, leur dit Monsieur de Turenne, *me fait plaisir d'en user comme elle fait, mais je ne puis en conscience accepter les*

cent mille écus qu'elle m'offre, par la raison que je n'ai jamais eu intention d'y passer. » Que Votre Grandeur me nomme quelqu'autre que Monsieur de Turenne qui ait été à l'épreuve d'un pareil appât, et qui l'ait si généreusement refusé, et je dirai que Monsieur de Turenne n'a fait que le suivre : mais jusque-là, qu'elle me permette de croire qu'aucun ne l'a précédé ; que ceux mêmes qui le prennent pour modèle auront de la peine à lui ressembler en tout. Montécuculli, accusé à la Cour de Vienne de s'être mal défendu contre Monsieur de Turenne, dit pour se justifier : *qu'il avoit eu affaire à un homme qui étoit plus qu'homme.* Quelle louange dans la bouche d'un ennemi !

Après une si grande action, il est difficile d'en citer qui ne semble médiocre ; mais dans ce que Monsieur de Turenne faisait de médiocre, il y entroit toujours beaucoup de grandeur. Un gentilhomme dont la fortune ne répondoit pas à la naissance, obligé d'aller à l'armée par la situation où il se trouvoit, passa un matin en revue devant lui, sur un cheval qui ne valoit pas quatre pistoles. Monsieur de Turenne l'ayant retenu à dîner avec quelques autres, le

prit en particulier et lui dit : « *J'ai peur, Monsieur, de vous faire une prière incivile, mais je crois que vous avez assez de considération pour moi pour ne me pas refuser la grâce dont j'ai besoin.* » Ce gentilhomme lui ayant répondu avec beaucoup de soumission qu'il ne lui pouvoit rien ordonner à quoi il ne fût prêt d'obéir : « *Je suis vieux*, reprit Monsieur de Turenne, *et je me sens même un peu incommodé : les chevaux trop vigoureux me fatiguent, et je vous en ai vu un où je m'imagine que je serois à mon aise. Si je ne craignois de vous ôter ce que vous aimez, je vous prierois de vouloir m'en accommoder.* » — « Plût au ciel, Monseigneur, que j'eusse pu pénétrer votre pensée, repartit le gentilhomme, je me serois fait un honneur de vous l'offrir. » — « *Mais,* ajouta Monsieur de Turenne, *n'est-ce point trop exiger de votre complaisance, et me promettez-vous que vous ne m'en voudrez point de mal ?* » Le gentilhomme, n'ayant répondu que par une profonde révérence, fut prendre son cheval et le mena lui-même dans l'écurie de Monsieur de Turenne, qui lui envoya un moment après un cheval d'Espagne

de cent louis, et lui fit dire qu'il lui étoit sensiblement obligé. Quelle manière héroïque de donner! et qu'il est peu de Turennes au monde !

Feu Monsieur le duc de Saint-Aignan (1) étoit encore un des seigneurs de la cour qui joignoit le plus d'agréments aux grâces qu'il pouvoit faire. Je le sais par moi-même, et je ne suis point de ceux qui oublient les bienfaits qu'ils ont reçus, quand ils n'en peuvent plus recevoir. On lui a voulu faire un défaut du trop grand penchant qu'il avoit à obliger : peu de gens aujourd'hui en ont de semblables. Il étoit un des meilleurs amis de Votre Grandeur, et je vous en ai ouï dire assez de bien pour être persuadé que vous prendrez plaisir à en entendre. Par reconnoissance de la protection qu'il m'avoit donnée, je lui dédiai MARIE STUART (2), une tragédie que j'avois faite. Il la reçut de la manière du monde la plus obligeante, me dit que ce seroit désormais le

(1) François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, grand ami de Bussy, et que Mme de Sévigné appelait pour la générosité de son caractère « le paladin par éminence, le vengeur des torts, l'honneur de la chevalerie ».

(2) Cette tragédie fut représentée, pour la première fois, le 17 décembre 1684.

livre de sa bibliothèque qu'il aimeroit le plus, et me pria de ne pas trouver mauvais que, pour s'acquitter foiblement de l'obligation qu'il m'avoit, il me fit un présent de cent louis. « C'est moi, Monseigneur, lui dis-je, qui suis au désespoir de m'acquitter si mal des grâces dont je vous suis redevable : il n'est pas juste que vous achetiez si chèrement un hommage si peu digne de vous, et l'ouvrage que je prends la liberté de vous offrir est trop payé par la bonté que vous avez de le recevoir. » Monsieur de Saint-Aignan, qui parloit aussi bien qu'homme de France, m'ayant répondu tout ce que la plus délicate honnêteté peut faire dire : « *Je vois bien ce que c'est*, ajouta-t-il, *vous ne me croyez pas assez riche pour vous donner cent louis tout d'un coup. Hé bien ! puisque vous voulez avoir la complaisance de vous accommoder à ma fortune, souffrez au moins que je vous en donne vingt présentement, et que je continue de mois en mois jusqu'à ce que je sois quitte.* » Quoi que je pusse dire, et quoi que je pusse faire, quelque honte même que je pusse avoir de voir payer mon ouvrage plus qu'il ne valoit, je fus

contraint de recevoir vingt louis avant que de sortir. Ce que vous trouverez de beau, Monseigneur, c'est l'exactitude de Monsieur de Saint-Aignan pour le reste. Pendant quatre mois, il ne manqua pas, le premier, ou tout au plus tard le second jour, de m'envoyer un gentilhomme avec vingt louis, et vingt honnêtetés dont il les accompagnoit: et quand je fus le remercier, ce fut lui qui me remercia lui-même. Je demande pardon à Votre Grandeur si je l'entretiens de ce qui me regarde; j'ai cru devoir cette reconnoissance à la mémoire d'un si honnête homme, et j'en voudrois pouvoir dire autant de tous ceux à qui j'ai dédié les ouvrages que j'ai faits.

On demandoit ces jours passés à un boiteux qui alloit à l'armée fantassin, pourquoi il ne s'étoit pas mis dans la cavalerie? « *C'est*, répondit-il, *que je ne vais pas à la guerre pour fuir*. »

Pendant la paix, le roi, pour donner de l'émulation aux gens d'esprit, proposoit de temps à autre de petits prix, parce qu'il ne s'agissoit que de petits ouvrages. Quoique sa médaille, surtout donnée de sa main, fût d'un prix inestimable, Sa

Majesté n'en regardoit la valeur que suivant la pesanteur qu'elle avoit. Elle en promit une de trente louis à qui feroit le mieux un sonnet sur les bouts-rimés les plus bizarres que l'on pût choisir. Tandis que toute la nation poétique étoit occupée à se disputer le prix, une fille, qui n'a pas moins d'esprit que de beauté, et qui fait des vers aussi galamment qu'on en puisse faire, déclara qu'une médaille ne la tentoit point, et voici comment elle s'expliqua :

Un cœur comme le mien ne veut point de médaille;
Sans le souverain bien, tout me paroît un mal.
Promettez-moi l'original,
Si vous voulez que je travaille.

Je suis persuadé que ces quatre vers sur le refus de la médaille valent mieux que tous ceux qui furent faits pour l'obtenir.

Un aumônier du cardinal Ranuzzi (1), que Votre Grandeur a vu nonce en France, fut attaqué d'une maladie qui, d'abord, ne paroissoit pas dangereuse,

(1) Ranuzzi fut nommé cardinal, pendant qu'il remplissait les fonctions de nonce extraordinaire en France (le 2 septembre 1686).

mais qui, par le secours des médecins, devint mortelle. Quand on lui eut appris qu'il ne devoit plus songer à vivre, il songea sérieusement à mourir et envoya quérir un père Grenade, théatin, qui ne le quitta point qu'il n'eût rendu l'âme dans ses bras. Quoiqu'il attendît la mort avec une grande résignation à la volonté de Dieu, l'heure de l'agonie étant venue, pendant que le théatin faisoit la recommandation de l'âme par cette belle prière *Proficiscere, anima christiana*, etc., qui signifie, à ce qu'on m'a dit : « *Sortez promptement, âme chrétienne* », le pauvre homme disoit d'une voix mourante : « *Pian'piano, anima mia, pian'piano* (1). »

Le théatin que je viens de citer me fait souvenir que, quelqu'un ayant demandé à un frère du même couvent (Auvergnat des mieux conditionnés) pourquoi on n'achevoit pas leur église, puisque les fondements en étoient faits, et qu'il y avoit même beaucoup de bâtiment élevé : « *C'est*, répondit-il, *que nous ne trouvons*

(1) Cette fin nous rappelle celle du bonhomme des Yveteaux qui, près de mourir, se fit jouer une sarabande pour que son âme passât plus doucement, *allegramento*.

point de grues. » Vous voyez, Monseigneur, que je mets en œuvre jusqu'à des turlupinades plutôt que de laisser le moindre petit morceau de papier inutile. Il ne m'en échapperoit jamais si je n'avois que Votre Grandeur à contenter, mais je ne doute point que vous n'ayez des diocésains assez *grues* pour trouver cet endroit le plus joli de la lettre. Si j'avois plus de place, je chercherois une manière plus agréable de vous dire que je suis, avec mon respect accoutumé,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

IV

A MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE ET DUC DE LANGRES

PAIR DE FRANCE

Monseigneur,

Je m'en doutois bien que vous aviez des diocésains grues (quels évêques n'en ont pas?) et que la turlupinade de ma précédente lettre ne seroit pas l'endroit qui les toucheroit le moins. Je vous suis sensiblement obligé de la bonté que vous eûtes d'en effacer ce qui leur pouvoit déplaire, et d'avoir vous-même doré la pilule pour la leur faire prendre plus aisément. Puisque vous avez la complaisance de vouloir bien descendre jusqu'à leur goût, et que vous m'ordonnez de

m'y accommoder aussi, je vais, Monseigneur, purement pour vous obéir, commencer cette lettre à peu près par où je finis la dernière que j'eus l'honneur de vous adresser, c'est-à-dire par une vérité qui a beaucoup de l'air d'un conte, et qu'ils goberont avec plus d'avidité qu'une meilleure chose. Et pour épargner à Votre Grandeur la peine d'effacer ce qu'elle ne voudra pas qu'ils voient, je lui fais ce petit compliment à part, pour la supplier très humblement de me pardonner les impertinences qu'elle me commande de lui écrire.

Henry de Bourbon, prince de Condé(1), grand-père de Monsieur le Prince d'aujourd'hui, étoit bon sans foiblesse et fier sans orgueil, ne se souvenant pas de son sang quand son divertissement vouloit qu'il l'oubliât, et ne l'oubliant jamais quand sa gloire vouloit qu'il s'en souvînt. Jamais domestique n'est sorti d'avec lui sans avoir fait une fortune proportionnée à la qualité qu'il y avoit; et Monsieur le

(1) Ce prince, qui était protestant, n'échappa que par l'abjuration au massacre de la Saint-Barthélemy. Il mourut empoisonné par ses domestiques, à l'instigation, dit-on, de sa femme. C'était un prince très libéral.

Président Perrault, qui m'a dit ce que je vais réciter à Votre Grandeur, en étoit lui-même une preuve incontestable. Ce prince, qui se plaisoit extrêmement dans sa belle maison de Saint-Maur, y avoit un jardinier natif de Vandeuvre, petite villette à trois lieues de Bar-sur-Aube. Il s'appeloit Antoine Pion, étoit marié, et son premier enfant étant un garçon, il pria effrontément Monsieur le Prince d'en être le parrain. Monsieur le Prince, qui en étoit bien servi, ne voulut pas lui refuser un honneur si grand ; mais pour le punir de l'audace qu'il avoit eue de faire son compère de son maître, au lieu de donner son nom à l'enfant, il eut la malice de lui donner le nom du saint du lieu : de sorte que ce pauvre petit garçon ayant été nommé Maur, et son père s'appelant Pion, on ne pouvoit prononcer le nom de cet enfant sans rire. Il y a encore à Vandeuvre de ses petits-fils, à qui l'on ne peut donner plus de chagrin que de leur parler du filleul de Monsieur le Prince.



S'il faut de nécessité être humble pour être saint, je doute qu'il y ait jamais de Gascons canonisés. Je n'ai jamais connu

de roturiers de Gascogne : jusqu'aux fraters chirurgiens (dont il semble que ce pays soit la pépinière), tout y est noble. Il y a quelque temps qu'un de ces gentils-hommes vint à Paris avec si peu d'argent, qu'il n'en eut pas pour huit jours dans l'auberge la plus mince qu'il put trouver. Pour surcroît de chagrin, il y tomba malheureusement malade, et le maître, aussi Normand que l'autre étoit Gascon, c'est-à-dire aussi résolu à ne point faire de crédit que l'autre l'étoit à en demander, lui ayant refusé le secours dont il avoit besoin, il fut contraint de se faire porter à l'Hôtel-Dieu, où la douleur de voir sa fierté humiliée le réduisit bientôt à l'extrémité. Sept ou huit jours après, un autre Gascon, assez mal en ordre, étant allé à cette honorable auberge demander Monsieur de Castelnove (c'est le nom qu'il donna au premier), et ayant appris où il étoit : « Cadédis ! s'écria-t-il, un homme de cette qualité à l'Hôtel-Dieu ! Quand vous lui auriez fourni pour cinq cents pistoles de victuailles, moi qui vous parle, moi, j'en aurois bien été caution. » Au sortir de là il courut chercher Monsieur de Castelnove, et après l'avoir appelé de

lit en lit, l'ayant à la fin trouvé presque agonisant : « Hé! donc, mon cher enfant, lui dit-il, en quel état je te trouve! Courage! mon ami, courage! » — « Pour du courage, lui répondit-il, les gens de notre pays n'en manquent pas. » — « Eh! qui le sait mieux que moi? lui dit celui qui le visitoit. Au reste, mon cher enfant, ajouta-t-il, tu veux bien que je te demande si tu es bien avec Dieu? » — « *Apparemment*, lui répliqua Monsieur de Castelnove, *je ne dois pas y être mal, puisqu'il me donne un appartement dans son hôtel.* » Peut-on pousser le gasconisme plus loin?

J'ai ouï dire à un homme d'une qualité distinguée, et d'un mérite encore plus distingué, que le même prince de Condé, que j'ai cité il n'y a pas longtemps, et qui étoit gouverneur de Berry, avoit tant d'estime pour Monsieur de Camus, évêque de Bellay (1), qu'il l'auroit fait archevêque de Bourges, s'il n'eût craint de se faire autant d'ennemis qu'il y avoit

(1) Jean-Pierre Camus fut évêque de Belley de 1608 à 1629. Ami de saint François de Sales, il avait horreur de la gent monacale et ne cessait de la brocarder, comme le dit Boursault. Richelieu lui dit un jour : « Je ne trouve aucun autre défaut en vous, que cet acharnement

de moines au monde. Il est vrai que jamais homme n'a été plus anti-moine que Monsieur de Bellay. Il n'a dit du bien uniquement que des théatins, et l'on ne sait pourquoi. Il fulmine contre tous les autres, inspire de la défiance d'eux, avertit d'être en garde contre leurs révérences intéressées, et dit entr'autres choses : *que les moines ressemblent à des cruches qui ne se baissent que pour se remplir.*

Deux huissiers nouvellement reçus, et qui n'avoient encore guère fait de procès-verbaux, furent chargés d'une contrainte contre une communauté, pour le recouvrement d'un reste de taille qui étoit dû depuis sept ou huit ans. Le malheur de la guerre, la stérilité de la récolte, et la nouvelle taille qu'il falloit payer, avoient fait oublier aux habitants cette vieille dette. Ces huissiers les en firent souvenir, et faute de paiement se mirent en devoir d'exécuter les meubles des redevables, mais ils trouvèrent à qui parler, et ne demandoient pas mieux. Cinq ou six

que vous avez contre les moines : sans cela je vous canoniserais. » — « Plût à Dieu ! répondit Camus, nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : vous seriez pape et je serais saint. »

bonnes rébellions font un huissier haut et puissant seigneur : et quand Dieu le favorise assez pour lui procurer des coups de bâton (1) d'une main opulente, il regarde cela comme un Pérou. Les deux qu'on avoit mis en besogne eurent pleine satisfaction, et furent battus de la manière du monde la plus complète. Ils ne manquèrent pas d'en dresser un grand procès-verbal, et d'exagérer les excès commis contre des membres de la justice. *Lesquels assassins*, disoient-ils, *en nous outrageant et excédant, prenoient Dieu depuis la tête jusqu'aux pieds, et proféroient tous les blasphèmes imaginables contre ledit Dieu, soutenant que nous étions des coquins, des fripons, des scélérats et des voleurs ; ce que nous affirmons véritable. En foi de quoi, etc.* Un conseiller de la

(1) On se souvient de la scène des *Plaideurs :*

L'INTIMÉ.

Ne vous déplaise,
Quelques coups de bâton et je suis à mon aise.

CHICANEAU, *tenant un bâton.*

Oui-dà : je verrai bien s'il est sergent.

L'INTIMÉ.

Tôt donc,
Frappez ; j'ai quatre enfants à nourrir.

Cour des Aides, plus recommandable par son esprit que par cette dignité, m'a dit qu'il avoit eu ce procès-verbal entre les mains, et que les huissiers avoient été admonestés pour leur ignorance.

L'avocat d'une veuve, qui avoit un procès de famille qui duroit depuis quatre-vingts ans, dit un jour en plaidant devant le premier président de Verdun: « Messieurs, les parties adverses, qui jouissent injustement du bien de nos pupilles, prétendent que la longueur de leur oppression est pour eux un titre légitime, et que, nous ayant accoutumés à notre misère, ils sont en droit de nous la faire toujours souffrir. Il y a près d'un siècle que nous avons intenté action contre eux, et vous n'en douterez point quand je vous aurai fait voir par des certificats incontestables que mon aïeul, mon père et moi, nous sommes morts à la poursuite de ce procès... » — « *Avocat*, interrompit le premier président, *Dieu veuille avoir votre âme!* » et fit appeler une autre cause.

Je me suis bien des fois étonné de cet que vous autres, nos seigneurs les prélats, vous souffrez que les juges des offi-

cialités (1) soient des prêtres, ou de ce qu'on n'y plaide pas à huis clos, à cause de naïvetés qu'il y faut entendre, qui dégénèrent presque toutes en obscénités. Je n'ai jamais eu la curiosité d'y aller, mais j'en ai ouï parler par tant de personnes différentes, et tout ce qu'on m'en a dit m'a paru si libre, qu'apparemment c'est un tribunal d'où l'on a exilé la pudeur. Je n'en veux point d'autre témoignage que la matière qui a donné lieu à ces vers:

Dans une officialité,
Ces jours passés, une soubrette,
Passablement belle et bien faite,
Et d'une robuste santé,
Avec la bienséance ayant fait plein divorce,
Dit qu'un vieux médecin l'avoit prise par force;
Qu'il falloit ou le pendre, ou qu'il fût son mari.
« Et comment, dit le juge, a-t-il pu vous y prendre?
Vous êtes vigoureuse, il falloit vous défendre,
L'avoir égratigné, dévisagé, meurtri. »
— « J'ai, Monsieur, lui répondit-elle,
De la force quand je querelle,
Mais je n'en ai point quand je ri. »

(1) L'officialité était une cour d'Église dont le chef était l'official (un officier de l'évêché), qualifié aussi d'auditeur des causes, on pourrait ajouter des *causes grasses;* car la spécialité de ce tribunal, c'étaient les actions en promesse ou en dissolution de mariage. Voir *les Inutiles du mariage* de Louis Ulbach, pour plus amples renseignements.

Cette fille n'avoit-elle pas été bien prise par force, puisqu'elle rioit?

Les Espagnols, qui ont si souvent une ridicule fierté, en ont quelquefois une si noble qu'elle mérite d'être appelée générosité et magnificence. Le roi Charles, qui règne aujourd'hui, étant fort jeune, et faisant à pied des stations du jubilé, trouva un pauvre homme sur son passage, à qui il jeta une croix de diamants qu'il avoit devant lui, sans que personne s'en aperçût. Quand il fut à l'église, ses courtisans, ayant pris garde qu'il n'avoit plus sa croix, dirent qu'on avoit volé le roi. Le pauvre, qui s'étoit douté du bruit que cette action feroit, ayant suivi, dit à l'instant: «Voilà la croix du roi, mais je ne l'ai point volée: c'est Sa Majesté, à qui j'ai demandé l'aumône, qui me l'a donnée. » On demanda au roi s'il étoit vrai? « Oui, répondit-il, je n'avois point d'argent pour donner à ce pauvre homme, et sa misère m'a fait pitié. » On ne jugea pas à propos de laisser au pauvre cette croix, qui étoit des pierreries de la couronne, mais il fut délibéré dans le conseil que, de quelque manière qu'un roi fît des dons, ils devoient être sacrés; de

sorte que la croix ayant été estimée douze mille écus, on donna douze mille écus au pauvre. Quoique l'action du roi soit belle, et qu'elle marque un prince bienfaisant, la grandeur des sentiments de son conseil mérite de plus dignes louanges, et l'on voit peu d'histoires où les ministres des rois aient rien fait de plus glorieux.

Voici encore un exemple de fierté espagnole à qui je crois que le nom de belle hardiesse convient mieux. Un ambassadeur d'Espagne, en France, soutenoit les intérêts de son maître contre Henri IV, et les soutenoit en homme digne du caractère qu'il avoit. Henri IV, incomparablement plus grand roi que Philippe III, le traitoit avec hauteur, ce que l'ambassadeur ne pouvoit souffrir. Enfin, dans la chaleur de la dispute, Henri IV dit : « *Ventre saint-gris!* (qui étoit sa manière de jurer) *si le roi d'Espagne me fâche, je l'irai relancer jusque dans Madrid.* » — « *Sire*, lui répondit gravement l'ambassadeur, *vous ne seriez pas le premier roi de France qui y auroit été.* » Henri IV, piqué, mais qui n'en témoigna rien, parce qu'il s'étoit attiré cette réponse, lui dit sur un ton moins sérieux : « *Mon-*

sieur l'ambassadeur, vous êtes Espagnol. et moi Gascon: si nous nous mettons sur la rodomontade, la chose ira loin. » Il me semble que la fierté de l'ambassadeur n'étoit point blâmable, et qu'il étoit obligé de soutenir les intérêts qui lui étoient confiés; mais l'adresse d'Henri IV à se tirer du mauvais pas où il s'étoit mis est un endroit aussi délicatement tourné qu'on en puisse voir, et digne de lui, c'est tout dire.

L'hiver passé, un moine qui prêchoit l'Avent dans une des petites paroisses qui sont autour du Palais, et qui étoit ravi quand il trouvoit une occasion de faire des exagérations outrées, disoit un jour en parlant contre l'impureté : « Autant de coups de pinceau qu'un peintre en donne à une nudité, autant de péchés mortels; autant de coups de ciseau qu'il en faut pour construire une statue impure, autant de péchés mortels; autant de syllabes qu'un poète en fait entrer dans un vers licencieux, autant de péchés mortels.» Je ne sais s'il y avoit des peintres et des sculpteurs à ce sermon, mais apparemment il y avoit quelque poète. Le lendemain, dans le temps que le prédicateur

montoit en chaire, on lui donna un papier plié, et croyant que c'étoit quelque pauvre famille à recommander aux charités de son auditoire, ou quelque dévotion à annoncer, d'abord qu'il eut achevé l'*Ave Maria*, il l'ouvrit. Comme il savoit le style : « Messieurs, dit-il par avance, vous êtes avertis que... .que... » Il ne voulut pas dire le reste, et fit bien. Au lieu de ce qu'il croyoit trouver dans ce papier, il y avoit ces quatre petits vers :

Mon Père, vous êtes savant,
Mais vous ne prêchez pas de même :
Nous nous contentons de l'Avent,
Ne revenez pas le Carême.

Je vais, Monseigneur, vous dire une bagatelle que vous trouverez sans doute indigne de vous, mais ce qui ne vous accommodera pas fera peut-être plaisir à d'autres, et de petits prêtres feroient souvent grand'chère de ce que leur évêque ne trouve pas bon. Nous fûmes, il y a six semaines, trois de mes amis et moi, à Chantilly, où nous vîmes les plus belles eaux du monde, et qui vont (comme a dit une fois le roi, qui parle toujours si juste) aussi bien pour le jardinier que

pour le maître. De là, nous allâmes à Senlis, où le receveur des fermes du roi nous avoit conviés à dîner. Pendant que nous dînions, il y vint dans son bureau de ces gens qu'on appelle saltimbanques et danseurs de corde, qui avoient avec eux deux singes qui faisoient des choses si surprenantes que pendant une demi-heure nous eûmes un divertissement aussi agréable qu'on en puisse avoir, sans qu'il en coutât rien à personne. J'appris même une chose que je ne savois pas. Par toutes les villes où il y a des endroits établis pour recevoir les droits du roi, cette sorte de gens qui vont de foire en foire, et qui ont l'art de donner (si j'ose me servir de ce terme) de l'éducation aux singes, sont obligés, sous peine de confiscation, d'aller faire leur soumission au bureau, et de demander un passeport, que le commis leur donne *gratis*, en reconnoissance de quoi le maître des singes est tenu de les faire sauter et danser devant les commis ; et c'est de là qu'est venu ce proverbe : *Payer en monnoie de singe, en gambades.* Bien des gens ont mis ce proverbe en œuvre, et moi peut-être plus souvent qu'un autre, sans en savoir l'origine.

Si je ne craignois d'alarmer Votre Grandeur par la bonté dont je sais qu'elle m'honore, je lui dirois que dernièrement je fus volé. Croiriez-vous, Monseigneur, que je fusse un homme volable? Jeudi dernier, au sortir d'une signature de contrat de mariage, qui fut suivie d'un magnifique repas, m'en retournant tout seul entre minuit et une heure, un homme, tout seul aussi, sort du coin d'un pavillon du collège des Quatre-Nations (1), me présente un pistolet bandé vis-à-vis le cœur, et me demande la bourse. Quoique surpris d'un compliment à quoi je ne m'attendois pas, je ne perdis point la tramontane, et je lui dis mon nom le plus vite que je pus, pour lui faire connoître que je ne pouvois guère avoir d'argent. Je tirai deux écus, et lui dis que c'étoit tout ce que j'avois, et que s'il me trouvoit davantage je consentois qu'il me donnât de son pistolet

(1) Ce collège, dont Mazarin, par son testament du 6 mars 1661, ordonna la fondation, s'appelait aussi, pour ce motif, collège Mazarin. Il était destiné à l'instruction de soixante fils de gentilshommes ou principaux bourgeois de Pignerol, d'Alsace, de Flandre et de Roussillon. De là le titre de collège des Quatre-Nations. C'est aujourd'hui le palais de l'Institut. Il occupe la place de l'hôtel de Nesle.

dans la tête. Je ne sais s'il me connoissoit, ou s'il fut touché de ma bonne foi, mais me serrant la main avec une espèce de rage : « *Mort-bleu*, me dit-il, *je n'en veux qu'un*, *il y a trois jours que je n'ai mangé* », et s'en alla. Je vous jure, Monseigneur, que je fus si pénétré de ce qu'il me dit que, si j'avois cru qu'il eût voulu se fier à moi, je l'aurois appelé, et l'aurois mené manger l'écu qu'il m'avoit laissé. Ce n'étoit point un voleur que cet homme-là, c'étoit un malheureux, né quelque chose, qui dans son besoin ne pouvant s'abaisser jusqu'à demander l'aumône, avoit été forcé par le désespoir et par la faim à l'indigne action qu'il venoit de faire. Cependant si le guet, que je trouvai à vingt pas de là, l'eût surpris *in flagrante delicto*, c'étoit un homme perdu : tant il est vrai que le gibet est plus pour les malheureux que pour les coupables ! Quelques réflexions sur ce qui m'étoit arrivé et sur les dangers où l'on est exposé par la misère, me firent le lendemain faire cette fable :

L'ARAIGNÉE, LA MOUCHE ET LE MOINEAU

Au temps jadis, une araignée affreuse,
Pour attraper les insectes volants,
Fit une toile à replis tortillants,
Où la mouche malheureuse
Passoit assez mal le temps.
Mais un moineau robuste, et dont le moindre crime
Étoit de violer et sa mère et ses sœurs,
Enfin un scélératissime
Souillé des plus noires horreurs,
Loin d'appréhender ce piège,
Passe au travers, le brise et l'emporte avec lui.
Que de moineaux aujourd'hui
Ont le même privilège !
Tel qui dans le besoin n'a volé qu'un écu,
Sert d'exemple à toute une ville,
Et l'on vit en repos quand on est convaincu
D'en avoir volé cent mille.

L'amour de la vie fait bien faire et bien dire des choses inutiles, et souvent même indignes de ceux qui les font ou qui les disent. Au dîner d'un prince, fameux par beaucoup de grandes actions, et qui commençoit à être sur le penchant de l'âge, quelqu'un ayant agité cette question : *Si une mort glorieuse étoit préférable à une vie pénible et languissante,* les sentiments furent partagés. Les uns furent pour la mort glorieuse, et les autres pour la vie,

de quelques traverses qu'elle fût accompagnée. Le prince fut un de ceux qui se déclarèrent pour la vie, jusqu'à dire qu'il souhaiteroit d'être pendu à cent ans, ce qui, à mon sens, n'est pas une belle chose à un prince de souhaiter d'être pendu, à quelque âge que ce soit. Un gentilhomme au moins aussi vieux que lui, qui avoit l'honneur d'être à sa table, ayant pris la liberté de lui demander s'il pensoit bien à ce qu'il disoit : « *Je vous l'ai dit, et je vous le répète,* répondit le prince, *je souhaiterois être pendu à cent ans.* » — « *Et moi, Monseigneur,* répliqua le gentilhomme, *je souhaiterois y être, pour chanter le* Salve. » Il avoit raison ; il auroit eu le plaisir de vivre aussi longtemps, et n'auroit pas eu la honte d'être pendu.

Quelqu'un ayant dit à Monsieur de Montal (1) que les ennemis qu'il alloit chercher étoient supérieurs en nombre : « *Allons,* dit-il, *allons ; nous les compterons quand nous les aurons défaits.* »

Le même Monsieur de Montal étant allé, la semaine passée, voir Monsieur l'Ar-

(1) Charles de Montsaulnin, comte du Montal, lieutenant-général, qui mourut à quatre-vingts ans, couvert de blessures.

chevêque (1), il le trouva qui reconduisoit un homme de qualité, qui le pria de ne pas passer outre, et lui mit Monsieur de Montal entre les mains. Monsieur l'Archevêque, qui parle avec la délicatesse que tout le monde sait, dit à celui qu'il reconduisoit : « *Il est vrai, Monsieur, que voici un homme qui arrête également amis et ennemis.* » Que de politesse et de présence d'esprit!

Une des plus belles femmes de la cour, qui n'avoit point d'enfants, et qui ne croyoit pas que ce fût sa faute, ayant un jour un beau diamant au doigt : « *Voilà,* lui dit son mari, *un diamant merveilleux, mais fort mal mis en œuvre.* » — « *Il n'est pas tout seul,* » répondit-elle.

Monsieur ***, l'un des plus riches fermiers généraux, quoiqu'il ne soit pas des plus habiles, avoit à son carrosse deux chevaux pommelés les plus égaux et les mieux choisis que l'on pût voir. Par malheur, il y en eut un qui mourut de gras fondu. Il commanda à son cocher d'aller chez

(1) Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, renommé pour son esprit, mais non pour sa décence. Il était d'une intolérance qui jurait fort avec le relâchement de ses mœurs : on sait, par exemple, qu'il refusa d'enterrer Molière.

tous les maquignons de Paris, et de lui en trouver un semblable, à quelque prix que ce fût. Le cocher de retour : « Eh bien, lui dit son maître aussitôt qu'il l'aperçut, as-tu fait quelque chose ? » — « *Oui, Monsieur,* lui répondit le cocher, *j'ai trouvé votre pareil* (1). »

Votre Grandeur me demande tant de remarques, qu'à force de vouloir lui obéir il ne me reste plus de place pour l'assurer que je suis à mon ordinaire, c'est-à-dire, avec tout le respect possible,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

(1) On rencontre la même anecdote dans une historiette de Tallemant des Réaux. Le fermier général y est remplacé par un conseiller au parlement, du nom de Charles Racine, à qui un domestique, pendant qu'il était à table, vint lui crier : « Monsieur ! ce marchand de chevaux est là, qui dit comme cela qu'il a trouvé votre pareil. »

V

A MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE ET DUC DE LANGRES

PAIR DE FRANCE

MONSEIGNEUR,

PAR la dernière lettre dont m'a honoré Votre Grandeur, elle se plaint que je lui ai écrit d'un caractère trop menu, et qu'elle s'est fatiguée à lire ce que j'ai pris la liberté de lui mander. C'est à elle, s'il lui plaît, qu'elle s'en doit prendre: elle me demande tant de remarques, que je ne crois jamais avoir de terrain assez; et d'ailleurs, Monseigneur, j'ai le malheur d'écrire avec des lunettes, qui me font paroître les objets si gros, que je ressemble à un certain boucher de Châ-

tillon (petite ville de votre diocèse), qui à une foire, ayant acheté *cinq bœufs* avec des lunettes, trouva le lendemain que c'étoient *cinq veaux*. Il arriva bien pis, l'hiver passé, à un vieillard des plus qualifiés du royaume. Il jouoit au billard, à Versailles, avec des lunettes, qui lui faisant paroître les blouses larges comme l'entrée de son chapeau, il croyoit toujours mettre la bille de son adversaire dedans, et ne l'y mettoit jamais: et comme il jouoit gros jeu, il perdit pendant le carnaval quarante ou cinquante mille écus. Je ferai tout ce qui me sera possible pour ne vous pas tant donner de peine une autre fois, et j'écrirai plutôt sans lunettes, que de vous réduire à la nécessité d'en avoir pour lire ce que j'écris. Je rends très humbles grâces à Votre Grandeur du plaisir qu'elle a pris à la fable que je lui ai envoyée: la prière qu'elle a la bonté de me faire d'en mettre toujours quelqu'une dans ce que j'aurai l'honneur de lui écrire, m'est un ordre si sacré, que c'est, Monseigneur, par où je vais commencer à vous donner des marques de mon zèle et de mon obéissance.

Le bien, la jeunesse et la beauté sont

trois avantages dont la présomption est inséparable. La plupart des filles qui ont ces qualités méprisent à dix-huit et à vingt ans les amants les plus vertueux et les mieux faits, et quand elles en ont trente ou trente-cinq, elles vont au-devant du premier magot qui se présente. On en maria une la semaine passée qui, dans sa jeunesse, entêtée des gens d'épée, avoit refusé un président de la Chambre des comptes, et un maître des requêtes, et qui fut trop heureuse, dans la décadence de ses appas, d'épouser un simple trésorier de France. Le maître des requêtes, qui est présentement un gros intendant de province, outré du mépris qu'elle avoit eu pour lui, me pria de l'en venger, et comme il me fait la grâce de me vouloir du bien, je crus par reconnoissance être obligé de lui faire cette fable :

LE HÉRON
LES POISSONS ET LE LIMAÇON

Un héron d'humeur altière.
Et quelquefois s'oubliant,
Voltigeoit sur une rivière,
Et cherchoit pour dîner quelque morceau friand.

D'abord un brocheton d'une longueur honnête
Se présente à ses yeux. Un brocheton! Passons.
Voilà pour un héron une belle conquête!
Perche et truite à mon gré sont de meilleurs poissons.
Il trouve un peu plus loin une carpe de Seine,
Qui pour prendre une mouche allongeoit le museau.
Une carpe! Est-ce la peine
De m'aller mouiller la peau?
A quelques pas de là, sous une vieille planche,
Il savoit qu'une tanche avoit un trou secret :
Mais après carpe et brochet,
Qu'est-ce pour lui qu'une tanche?
Quand il eut bien fait des tours,
Et pris de l'appétit à force d'exercice,
Pour contenter sa faim qui s'augmentoit toujours,
Il rencontre une écrevisse.
Je ne veux d'écrevisse en aucune façon :
Passons outre. Il passe outre; et pour toute fortune,
Après une course importune,
Il ne trouve qu'un limaçon.
Retournons au brochet, il faut qu'il en pâtisse,
Dit-il. Il y retourne et n'aperçoit plus rien :
Brochet, carpe, tanche, écrevisse,
Tous avoient pris la fuite et s'en trouvoient fort bien.
Enfin, le héron ridicule,
Qui ne vouloit manger que du meilleur poisson,
Pressé par le besoin ne fit point de scrupule
De s'en tenir au limaçon.

Je pardonne volontiers les fautes que l'on fait par ignorance, mais j'ai de la peine à pardonner celles qui sont faites par malignité. Le Père d'Ormesson (1),

(1) Nicolas Lefèvre d'Ormesson, religieux dans l'ordre des Minimes, mort en 1679. Il était le second fils d'André Lefèvre d'Ormesson, conseiller d'État et frère d'Oli-

minime, fils et frère d'aussi honnêtes et d'aussi habiles gens qu'il y en ait en France, avoit une simplicité et une modestie louables dans un religieux, et n'oublioit aucun des termes d'humilité dont il se pouvoit servir. Sa charité l'ayant obligé d'écrire à un gentilhomme de province, pour tâcher d'accommoder un procès de famille, et ayant fini sa lettre par ces mots : « Votre très humble et très obéissant serviteur, d'Ormesson, minime indigne du couvent de la place Royale », le gentilhomme, qui étoit un Picard invétéré, ne manqua pas de lui mettre sur la réponse qu'il lui fit : *Au très révérend Père d'Ormesson, minime indigne du couvent de la place Royale.*

Un autre gentilhomme, à force d'être civil, fit une impertinence toute contraire. Vous savez, Monseigneur, que dans toutes les églises où il y a musique, on se sert d'un instrument qu'on nomme serpent, et comme celui qui en joue est ordinairement un ecclésiastique, pour ne pas manquer de respect à ce caractère,

vier Lefèvre d'Ormesson, seigneur d'Amboille, conseiller au parlement, rapporteur du procès Fouquet et auteur du *Journal*, publié par la Société de l'histoire de France.

le gentilhomme dont je parle avoit mis sur la lettre : *A Monsieur, Monsieur Chein, très digne serpent de la Sainte-Chapelle de Paris.* On auroit eu tort d'en vouloir mal ni à l'un ni à l'autre ; ils n'avoient aucun dessein d'offenser, et l'on voit bien qu'ils y alloient tous deux bonnement.

Pendant que je suis sur les suscriptions de lettres, je ne puis m'empêcher, Monseigneur, de vous en dire une qui me fut faite, il y a quelque temps, par un marchand de Troyes. Je lui devois vingt-cinq écus pour un habit qu'une parente que j'ai à Mussy m'avoit demandé. Il tira sur moi une lettre de change dont voici les termes : « Monsieur, voûs ayant trouvé sur mon journal pour une petite partie de soixante et quinze livres tournois, il vous plaira payer icelle somme à la première usance à Monsieur Prosper, marchand bonnetier au faubourg Saint-Marceau-les-Paris ; et ne doutant point que vous ne fassiez honneur à la présente, je demeure avec affection votre très humble serviteur Bertrand. » Comme la prise de corps n'est pas abrogée de marchand à marchand, pour avoir droit de me faire

assigner aux consuls en cas de refus de paiement, il mit à côté pour adresse : *A Monsieur, Monsieur Boursault, marchand-poète, à Paris.* La bonne marchandise ! Heureusement pour moi j'avois reçu vingt-cinq louis d'or la veille, et je ne fus pas obligé d'aller demander réparation de ce qu'on avoit traité ma muse de roturière.

Un grand seigneur de la cour de Louis XIII, qui avoit beaucoup de passion pour les chevaux, et qui avoit raison, fut extrêmement surpris de ce que son écuyer lui vint dire un matin que le cheval qu'il avoit monté la veille pour aller à la chasse étoit mort. « Quoi ! dit-il, le cheval que j'avois hier ? » — « Oui, Monsieur. » — « Ce cheval bai, que j'ai eu de Monsieur de Barradas (1), qui n'avoit que six ans, qui mangeoit si bien ? » — « Oui, Monsieur, celui-là même, » lui répondit l'écuyer. — « *Eh, bon Dieu!* s'écria-t-il, *qu'est-ce que de nous !* »

Bien des gens, obligés de s'assujettir à

(1) François de Barradas, premier écuyer de la petite écurie. D'abord en grande faveur auprès du roi, il était tombé rapidement en disgrâce. « C'est de là, dit Ménage, que *la fortune de Barradas* passe en proverbe, pour une fortune de peu de durée. »

la rigueur de l'usage, portent l'épée, qui voudroient bien que personne ne la portât, par la crainte qu'ils ont des conséquences. L'autre jour un homme, qui la porte purement *ad honores*, fut rencontré par un autre, dont il avoit médit, et qui voulut la lui faire tirer. Lui, qui n'en avoit point du tout d'envie, lui allégua la sévérité des ordonnances contre le duel, et lui dit qu'il ne vouloit point désobéir au roi; de sorte que l'autre, le voyant si bon sujet, lui donna sept ou huit coups de plat d'épée, et le laissa là. Un des amis du battu, ayant su l'affront qu'il venoit de recevoir, le fut trouver, et le querellant de ce qu'il avoit essuyé cette injure sans tirer l'épée : « *Que diable*, lui répondit-il, *veux-tu que je te dise? Le courage est comme la foi, c'est un don de Dieu, qu'il fait à qui bon lui semble.* » Quelque mauvaise que paroisse cette excuse, il ne laisse pas d'y avoir beaucoup de vrai; et qui tâteroit le pouls à bien du monde, trouveroit qu'il y en a pour le moins autant qui manquent de courage que de foi. L'exemple qui suit en est une preuve.

Dimanche dernier, un de ces mousquetaires aisés, qui ne sont là que pour

prendre quelque teinture de la guerre, qui leur fasse remplir des postes plus considérables avec honneur, s'étoit mis le plus proprement qu'il avoit pu, pour aller dîner avec des femmes. A dix pas de la maison où il alloit, les chevaux d'un carrosse de fiacre l'emplirent de boue de la tête aux pieds. Enragé de se voir en cet état, et par malheur pour le pauvre diable de cocher, ayant une canne à la main, il lui en donna vingt coups. Pendant qu'il le battoit, un Monsieur d'autour de la Garonne, qui avoit un habit tout galonné d'or, ayant baissé la lucarne du carrosse : « *Aurez-vous bientôt fait, Monsieur?* » lui dit-il. Le mousquetaire, qui étoit encore dans la chaleur du premier mouvement, lui ayant répondu avec fierté : « Morbleu ! Monsieur, si vous voulez prendre son parti, vous n'avez qu'à descendre. » — « *Ce n'est pas ce dont il s'agit*, lui répliqua l'autre; *mais s'il vous plaît, ce coquin est à l'heure* (1), *et vous le retardez*. » — « Pour cela, repartit le

(1) Le régime des carrosses à l'heure ne fut établi que par l'ordonnance du mois d'août 1698. Auparavant c'était une simple tolérance. L'heure se payait vingt sols. Après l'ordonnance, la première heure fut fixée à vingt-cinq sols, et les autres à vingt.

mousquetaire, vous avez raison; » et s'adressant au cocher: « Maraud, ajouta-t-il, rends grâces à Monsieur, à qui j'ai peur de faire perdre du temps; tu n'en serois pas quitte à si bon marché. »

Quelque respect qui soit dû à votre naissance, à votre caractère et à votre mérite personnel, vos oreilles ne sont pas plus délicates que celles du roi, et Votre Grandeur ne s'offensera pas d'une obscénité que Sa Majesté a bien eu l'indulgence de souffrir. Il y a sept ou huit jours qu'un officier gascon (car quel autre qu'un Gascon auroit l'esprit et la hardiesse de dire la même chose?) il y a, dis-je, sept ou huit jours qu'un officier gascon demandant au roi de quoi lui aider à faire son équipage, le roi, qui mêle de la bonté jusque dans ses refus, lui répondit que le temps n'étoit guère propre à faire des grâces, et ajouta qu'il avoit sa paie, une pension, et que si cela ne suffisoit pas, son père, qui vivoit largement des bienfaits de Sa Majesté, pouvoit de temps à autre le soulager de quelque lettre de change. « *De l'argent de mon père, Sire!* repartit promptement le Gascon; *Votre Majesté, qui est toute-*

puissante, feroit plutôt faire un pet au cheval de bronze (1) *que de tirer une lettre de change de notre pays.* » Le roi, surpris d'une expression si extraordinaire, se prit à rire, et le Gascon obtint une partie de ce qu'il demandoit.

Une dame de la première qualité, qui craignoit que son frère ne pût soutenir l'éclat de sa maison, à cause des fréquentes et considérables pertes qu'il faisoit au jeu, se prévalut un jour du droit d'aînesse qu'elle avoit sur lui, et s'ingéra de lui faire des remontrances sur sa conduite. Celle de la dame n'étant pas la plus régulière du monde, le frère, naturellement prompt et d'ailleurs chagrin d'avoir tant perdu, lui répondit, en des termes que je n'ose dire, qu'il joueroit tant qu'elle auroit des amants. A quoi elle répondit ce qu'on verra dans cette épigramme :

Une dame d'un sang illustre,
Dont le frère étoit grand joueur,
Lui remontrant avec douceur
Que d'un sang si fameux il ternissoit le lustre,
Le frère, las de son babil :
« Je joûrai, lui répondit-il,

(1) Le cheval de Henri IV sur le Pont-Neuf.

Tant qu'à votre mari vous serez infidèle :
Si je change d'avis, je veux être damné. »
« Ah! mon frère, s'écria-t-elle,
Vous êtes un homme ruiné! »

Depuis que les royaumes ont souffert l'exclusion à la papauté (1), l'Italie est, de toutes les parties du monde chrétien, celle où il y a le plus d'avantage pour l'élévation des familles. Dans un siècle on voit des papes de beaucoup de villes différentes, et d'abord qu'on est parvenu au pontificat, quelque nombre de parents qu'on puisse avoir, ce sont autant de princes que l'on voit éclore en un moment. Non contents de leur acquérir cette dignité, les papes leur donnent encore de quoi la soutenir, et comme ils sont fort vieux quand on les élève à ce sublime degré, ils se dépêchent le plus qu'il leur est possible. Alexandre VIII, autrement le pape Ottoboni, est un de ceux qui a le plus enrichi ses parents. Voyant qu'il avoit trop vécu pour vivre encore beaucoup : « *Sbrigatevi præsto*, disoit-il à ses neveux, *perchè son sonate le venti tre-*

(1) A partir de 1523, il fallut être d'origine italienne pour être nommé pape.

hore; bisogna ben impiegar l'ultima (1). » Cela ne se peut rendre si agréablement en françois. On dit qu'après sa mort, le cardinal Maldaquin (2), avant que d'entrer au conclave, fut rendre visite au cardinal Carpegna (3), son ami intime, à qui il témoigna en confidence qu'il auroit bien voulu être pape, et que l'autre le félicita sur ses belles inclinations.

Un avare, disoit un philosophe de l'antiquité, a de l'inquiétude de ses richesses comme de biens qui lui appartiennent, et s'en sert comme s'ils ne lui appartenoient pas. Que prétend-il faire de ce bien, dont il n'ose se permettre l'usage; et pourquoi se tourmenter à en acquérir, s'il se condamne lui-même à n'en jamais dépenser? Il mourut derniè-

(1) « Dépêchez-vous, les vingt-trois heures sont déjà sonnées, il faut bien employer la dernière. »

(2) François Maidalchini, neveu de dona Olympia, fameuse par l'ascendant qu'elle exerça sur le pape Innocent X, son beau-frère. Elle fit nommer cardinal ce neveu à l'âge de vingt-six ans.

(3) Ulric Carpegna, cardinal à trente-neuf ans, mourut doyen du sacré collège en 1679. Il était né en 1595. Il possédait un cabinet de médailles, dont J. Monterchi a publié un choix sous le titre : *Scelta de medaglioni più rari... Roma, 1679, in-4°.* — C'était, selon le *Furetiana*, un grand mangeur : « Se plaignant au pape Innocent XI des satires qu'on faisoit contre lui, Sa Sainteté lui répondit : « Bisognia che chi mangia inghiotisce. » (Il faut digérer ce qu'on mange.)

rement un vieux garçon, infecté d'une si grande avarice, qu'il attendoit que son vin fût aigre pour en boire moins. Il y avoit plus de quarante-cinq ans que son unique profession étoit de prêter sur gages, et jamais magasin de fripier n'a été rempli de tant de hardes différentes que l'on en trouva chez lui après sa mort. Le curé de sa paroisse ayant su que ce seroit un bon mort, et qu'il avoit le moyen de payer grassement ses funérailles, y envoya les chandeliers et la croix d'argent, et celui qui l'exhortoit à la mort lui ayant mis le crucifix entre les mains, pour le baiser et lui demander pardon, le mourant, après l'avoir soulevé autant que sa foiblesse le put permettre : « *Il est bien léger*, dit-il, *je ne puis prêter que tant dessus* », et, le laissant tomber, mourut un moment après : tant il est vrai qu'on meurt presque toujours comme on a vécu. C'étoit le sentiment de feu Monsieur de Fieubet (1), conseiller d'État, comme il

(1) Successivement conseiller au parlement, chancelier de la reine et conseiller d'État. C'était, comme dit Voltaire, un des esprits les plus polis de son temps. Il s'adonnait, pendant ses loisirs, à la poésie, surtout à la poésie latine, et a été d'une discrétion qui n'est guère d'un poète. Ses vers latins sont restés lettre morte et on

le témoigne lui-même par ces beaux vers, qui, malgré sa modestie, ont franchi l'obscurité de sa retraite :

Figure du monde, qui passe
Et qui passe dans un moment;
Pompe, richesse, honneur, funeste amusement,
Dont un mortel s'enivre, et jamais ne se lasse :
De quoi sert votre éclat au moment de la mort?
Il ne peut ni changer ni retarder le sort.
*** plus haut que lui ne voyoit que son maître:
Dans le comble des biens, des grandeurs, du plaisir,
Lorsqu'il la craint le moins, la mort vient le saisir,
Et ne lui donne pas le temps de la connoître.
Hélas! aux grands emplois à quoi bon recourir?
Pour veiller sur soi-même heureux qui s'en délivre!
Qui n'a pas le temps de bien vivre,
Trouve malaisément le temps de bien mourir.

La présence d'esprit est d'un grand secours pour se tirer agréablement d'affaires. Un jeune abbé d'une condition distinguée, prêchant à Chantilly devant feu Monsieur le Prince, manqua de mémoire à l'endroit le plus beau de son sermon. Après avoir rêvé un petit moment sans pouvoir trouver ce qu'il cher-

ne connaît de ses vers français que les épitaphes de Descartes et de Saint-Pavin, la fable d'*Ulysse et les Sirènes* et la pièce que cite Boursault, laquelle doit dater de la fin de sa vie. Ayant perdu sa femme en 1686, Fieubet s'était retiré chez les Camaldules de Grosbois, où il mourut le 10 septembre 1694.

choit, il tira le papier de sa poche, vit où il en étoit, reprit le fil de son discours, et acheva sa prédication avec beaucoup de succès. Monsieur le Prince, avec qui il eut l'honneur de dîner, lui ayant obligeamment témoigné qu'il en avoit usé en habile homme, et que c'eût été dommage que, faute de prendre son papier, l'assemblée eût perdu tant de belles choses : « *Ma foi, Monseigneur*, lui répondit-il, *j'en demande pardon à Votre Altesse : je m'étois fié à ma mémoire, elle m'a joué d'un tour ; quand j'ai vu cela, je lui en ai joué d'un autre.* » Monsieur le Prince trouva l'excuse aussi agréable que le sermon.

Dans le même lieu de Chantilly, un gentilhomme, qui avoit extrêmement voyagé, alla saluer Monsieur le Prince, et, dans le récit de ses voyages, il lui parla d'un prince de Perse qui, à trente ans, avoit fait les plus belles actions dont on ait jamais ouï parler. Pendant cet entretien, le dîner ayant été servi, chacun se mit à table. Monsieur le Prince, sensible aux grandes actions, dit à ce gentilhomme : La vie du prince dont vous m'avez parlé a eu de si beaux commencements, que je

brûle d'impatience d'en savoir la suite. »
— « *Hélas! Monseigneur*, répondit le gentilhomme, qui vit en un moment le potage presque enlevé : *il mourut subitement* », et par là l'histoire étant finie, il se mit à manger comme les autres.

Je disois un jour à l'abbé T*** (1), de l'Académie françoise, qui auroit prêché aussi bien qu'homme du monde, s'il l'avoit voulu, que Dieu lui reprocheroit le mauvais usage qu'il faisoit des talents qu'il en avoit reçus, et qu'il lui diroit quelque jour : « Je t'avois donné l'éloquence, la grâce, la force, l'onction, en un mot toutes les qualités nécessaires pour être un parfaitement bon prédicateur, et tu as résisté à ce que je souhaitois de toi. » — « *Encore baste*, me répondit-il, *le reproche sera bien honnête, au lieu qu'il dira à tant d'autres : De quoi vous êtes-vous mêlés de prêcher? étoit-ce*

(1) Jacques Testu, le commensal habituel de l'hôtel d'Albret et le compagnon de plaisirs de Bussy, de Vivonne, de Mancini et de Guiche. Boursault exagère beaucoup ses moyens oratoires. Il prêchait en style de ruelles « Le commerce de l'abbé Testu avec les femmes a nui à sa fortune, » a écrit Mme de Caylus; et Ninon a dit de lui : « Il ne peut espérer d'évêché que s'il en vaque un femelle. » Testu fut reçu à l'Académie en 1665 et mourut en 1706.

pour cela que je vous avois fait naître? Je vous avois donné gratuitement le talent de vous taire, et malgré moi vous avez voulu parler. » Peut-on s'excuser avec plus d'esprit et moins de raison?

Feu Monsieur Ménage, qui avoit tant d'érudition et de mérite, me dit une fois, qu'ayant demandé à un jeune chanoine de Notre-Dame, de ses amis, s'il disoit régulièrement son bréviaire : « Ma foi, non, » lui répondit-il. — « Comment! reprit à l'instant Monsieur Ménage, savez-vous que vous êtes obligé de vous en confesser? » — « *Oh vraiment!* lui répliqua le chanoine, *j'ai bien plus tôt dit que je ne le dis pas, que de m'amuser à le dire.* » Cet endroit, qu'on a oublié de mettre dans le Ménagiana, n'auroit pas été la plus mauvaise de ses remarques.

Nostradamus, passant un jour par un village de Dauphiné, nommé Saint-Bonnet, entra dans une hôtellerie et demanda à souper. La servante, qui étoit seule, le pria d'attendre un peu, et lui dit que la maîtresse du logis étoit allée à l'accouchement de la dame du lieu. Comme c'étoit aux grands jours d'été, et que le temps étoit fort serein, Nostradamus en-

tra dans le jardin et se mit à consulter les astres sur le sort de l'enfant qui alloit naître. La maîtresse du logis étant de retour, et Nostradamus ayant su d'elle que la dame étoit accouchée d'un garçon : « *Me pourriez-vous dire précisément*, lui demanda-t-il, *à quelle heure cet enfant est venu au monde?* » — « Oui, Monsieur, il est venu, dit-elle, précisément à telle heure. » — « *C'est dommage*, répliqua Nostradamus; *s'il fût venu quelques moments plus tôt, c'eût été un roi. Mais*, ajouta-t-il, *il aura toujours lieu de se consoler : en quelque endroit qu'il se trouve, il sera l'un des premiers du royaume.* » Par la suite, cet enfant a été le connétable de Lesdiguières (1). Jodelle (2) fit ce distique sur Nostradamus :

Nostra damus, cum falsa damus, nam fallere [*nostrum est,*]
Et cum falsa damus, nil nisi Nostra damus.

(1) François de Bonne, duc de Lesdiguières, fut le dernier connétable. Il mérita que, dans ses lettres de nomination, on le qualifiât de capitaine « qui n'a jamais été vaincu et qui a toujours été vainqueur ».

(2) Un des poètes de la Pléiade française. C'est Lacroix du Maine qui le premier lui attribua ce joli distique, dont l'auteur est resté inconnu. Frédéric Spanheim le cite comme étant de Bèze et Guy Patin en fait honneur au Gantois Charles Utenhove, qui l'a inséré dans son livre des *Allusions*.

La robe de Rabelais est en si grande vénération à Montpellier, qu'aucun médecin n'y est reçu qui ne la mette sept fois. Quelques étudiants en médecine, ayant fait des actions indignes d'eux, furent cause que tous les privilèges de la Faculté furent abolis. Rabelais, qui étoit un des plus considérables membres de ce corps, vint à Paris, et s'adressa au suisse du chancelier Duprat, à qui il parla latin. Le suisse ayant fait venir un homme qui savoit cette langue, Rabelais lui parla grec. Un autre, qui entendoit le grec, ayant paru, il lui parla hébreu. Par hasard, un professeur en langue hébraïque s'étant trouvé là, Rabelais lui parla en arabe, et à un autre encore en syriaque : de sorte qu'un tel homme ayant quelque chose de prodigieux, on courut en avertir le chancelier, qui, charmé de la harangue qu'il lui fit, et de la science qu'il avoit, rétablit, à sa considération, tous les privilèges qui avoient été abolis. Rabelais étoit de Chinon, petite ville de Touraine, et se fit cordelier au couvent de Fontenay-le-Comte, dans le bas Poitou, d'où il s'enfuit : ensuite de quoi il fut médecin à Montpellier, alla à Rome

avec le cardinal de Lorraine, et mourut curé de Meudon. Il avoit beaucoup d'esprit et de savoir, mais peu de religion, et quoique son livre soit estimé de quelques-uns, on ne le voit dans les mains de personne d'une vie réglée.

Un ancien disoit que la réputation étoit le plus magnifique tombeau que l'on pût avoir (1). Que de choses en peu de paroles !

Il n'y a aucune nation qui prenne tant de noms de baptême que les Espagnols. Un pauvre Espagnol, qui n'avoit pour toute compagnie qu'un méchant roussin, arriva dans un petit village de France, où il n'y avoit qu'une seule hôtellerie, qu'il étoit plus de minuit; et par une pluie si abondante, qu'elle avoit pénétré jusqu'à la peau. Ayant frappé à la porte, le maître se leva, et demanda qui c'étoit.

(1) Nous trouvons cette idée exprimée et développée dans le livre II de l'*Histoire de la guerre du Péloponèse*, où Thucydide met les paroles suivantes dans la bouche de Périclès, au sujet des Athéniens morts pour la patrie : « En faisant un commun sacrifice de leurs corps, ils obtenaient, chacun personnellement, une louange immortelle et le tombeau le plus illustre ; non cette tombe où ils reposent, mais celle où, dans toutes les occasions d'agir et de parler, leur gloire reste toujours vivante. Les hommes illustres ont la terre entière pour tombeau... »

« *C'est,* répondit l'Espagnol, *Dom Sanche, Alphonse, Ramire, Juan, Pèdre, Carlos, Francisque, Domingue de Roxas, de Stuniga, de las Fuentes.* » L'hôte, qui savoit qu'il n'y avoit qu'un lit de reste, lui ayant répliqué brusquement qu'il n'y avoit pas à loger pour tant de monde, s'alla recoucher; et quelque bruit que pût faire l'Espagnol, il ne voulut jamais lui ouvrir : si bien que le pauvre diable fut contraint, par le temps qu'il faisoit, d'aller à deux grandes lieues de là chercher gîte. Je vous jure, Monseigneur, qu'il n'est guère moins tard que lorsque l'Espagnol arriva à cette malheureuse hôtellerie; et que si je ne me hâte d'envoyer ma lettre à la poste, je n'aurai pas l'honneur de vous assurer cette semaine que je suis, avec un respect plus grand que je ne puis l'exprimer,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

VI

A MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE ET DUC DE LANGRES

PAIR DE FRANCE

Monseigneur,

Vous plaindre de ce que mes lettres sont trop courtes, c'est me faire le reproche le plus obligeant du monde. Je craignois d'avoir la conscience chargée d'un péché tout contraire, et d'être obligé de me confesser d'avoir ennuyé Votre Grandeur. Puisque les remarques que j'ai l'honneur de lui envoyer toutes les semaines ont l'avantage de la divertir quelques moments, je vais, Monseigneur, ménager le terrain le mieux qu'il me sera possible, et accourcir même un compli-

ment, dont je suis sûr que vous n'avez pas besoin pour être persuadé du respect que j'ai pour vous.

Je lisois, il y a quelques jours (car, Monseigneur, je lis plus que je n'ai fait de ma vie, et c'est vous uniquement qui en êtes la cause), qu'un Monsieur Briçonnet (1), nom fort considérable dans la robe, après la mort de sa femme, s'étant fait d'Église, son mérite l'éleva au cardinalat. Deux fils qu'il avoit, croyant ne pouvoir prendre un meilleur parti que de suivre les traces de leur père, reçurent aussi les ordres sacrés; et comme ils avoient beaucoup de science et de vertu, l'aîné fut archevêque et l'autre évêque. Le jour d'une fête solennelle le cardinal Briçonnet disant la grand'messe devant le roi, son fils l'archevêque lui servit

(1) Guillaume Briçonnet, comme le dit Boursault, s'était marié avant d'entrer dans les ordres. Il fut successivement évêque de Saint-Malo et de Nimes, archevêque de Reims et de Narbonne. Nommé cardinal en 1495, il fut dépouillé par Jules II de la pourpre sacrée, que lui rendit Léon X. C'est lui qui sacra Louis XII. Ses deux fils, dont l'aîné portait aussi le prénom de Guillaume et le plus jeune celui de Denis, lui servirent à la messe, l'un de diacre et l'autre de sous-diacre, mais ce fut avant d'être arrivés à l'épiscopat. Et ils devinrent simplement évêques, le premier de Lodève et de Meaux, le second de Toulon et de Saint-Malo.

de diacre, et l'évêque de sous-diacre. Quelle joie pour le père et pour les fils, élevés à de si hautes dignités, de faire ensemble cette auguste cérémonie; et quelle bénédiction dans une famille! Peut-être depuis la naissance du monde n'a-t-on rien vu de plus particulier.

Je trouve encore dans la maison d'Aligre une chose aussi extraordinaire que glorieuse. Depuis que la France n'a plus de connétable (1), la charge de chancelier est sans doute la première de l'État. Il ne seroit peut-être pas surprenant que d'une maison ancienne et fidèle à nos rois, il y eût eu par succession de temps deux chanceliers de France : mais que le père et le fils l'aient été comme feu Monsieur d'Aligre et son père (2), c'est ce qui, jusqu'ici,

(1) C'est-à-dire depuis la mort de François de Bonne, duc de Lesdiguières (28 septembre 1626). Les connétables étaient investis du droit de commander les armées en l'absence du roi. La fonction de chancelier, dans un autre ordre, n'était pas moins élevée : c'était le premier officier de la couronne de France, chargé de la garde des sceaux, de l'administration de la justice et de la présidence des conseils du roi.

(2) Ils portaient tous deux le prénom d'Étienne. Le père ne fut chancelier que durant une année. Richelieu le cassa aux gages, pour avoir eu la faiblesse de répondre à Gaston d'Orléans, lui demandant, d'un ton menaçant, qui avait conseillé l'emprisonnement du maréchal d'Ornano, son gouverneur et son ami : « Je n'en sais rien,

ne s'étoit point vu, et je ne crois pas que dans aucune maison de la robe on puisse rien trouver de plus beau. Un des plus fameux chanceliers que nous ayons eus, et qui a joui de cet honneur le plus longtemps, a été feu Monsieur Séguier (1), protecteur de l'Académie françoise. Il a possédé plus de quarante ans cette grande dignité, et comme il se nommoit PIERRE Séguier, on dit aujourd'hui des chanceliers futurs comme des papes : *Non videbis annos* PETRI.

Il se trouve quelquefois des choses si ridicules, qu'à force d'être mauvaises il y a je ne sais quoi de bon. Vous en allez juger, Monseigneur, par la harangue qui fut faite à l'un des lieutenants-généraux de l'armée de Piémont, par le maire d'une petite ville située sur le bord du Rhône, dont je tais le nom, de peur que l'élo-

je n'étais pas au conseil quand on en a parlé. » Son fils fut plus heureux que lui. Nommé chancelier en 1672, il garda sa charge jusqu'à sa mort (1677).

(1) Pierre Séguier exerça ses fonctions, non pendant plus de quarante ans, mais en réalité de 1635 à 1672, avec une interruption de plus de six années, remplie par Chateauneuf et Molé. « Le plus grand homme de son siècle, a dit de lui Mme de Motteville, si, avec sa science et sa grande capacité, il eût eu une âme assez élevée pour préférer sa gloire à sa fortune. »

quence de ses habitants ne lui inspire trop de vanité :

« Monseigneur, tandis que Louis le Grand fait aller l'Empire de mal en pire, damner le Danemark, suer la Suède; tandis qu'il gêne les Génois, berne les Bernois, et cantonne le reste des cantons; tandis que son digne rejeton fait baver les Bavarois, rend les troupes de Zell sans zèle, et fait faire des esses (1) aux Hessiens; tandis que Luxembourg fait fleurir la France à Fleurus, met en flammes les Flamands, lie les Liégeois, et fait danser Castanaga, sans castagnettes; tandis que le Turc hongre le Hongrois, fait esclaves les Esclavons, et réduit en servitude la Servie; enfin tandis que Catinat démonte le Piémontois; que Saint-Ruth (2) se rue sur le Savoyard, et que Larré (3) l'arrête; vous Monseigneur, non content de faire sentir la pesanteur de vos doigts aux Vaudois,

(1) *Faire des esses*, pour chanceler, trébucher (*Dictionnaire comique de Leroux*).

(2) Saint-Ruth qui, de page du maréchal de La Meilleraye, devint lieutenant-général. C'était un brutal qui battait sans merci la veuve de son ancien maître qu'il avait épousée. Celle-ci s'étant plainte à deux reprises à Louis XIV, le roi envoya le malotru, d'abord en Guyane, puis en Irlande, où il mourut. Il s'était montré très cruel en Savoie.

(3) Directeur général des troupes en Italie.

vous faites encore la barbe aux Barbets(1). Ce qui nous oblige à être avec un profond respect, MONSEIGNEUR, vos très humbles et très obéissants serviteurs, *les maire, échevins et habitants de la ville de...* »

Autrefois on n'imprimoit aucun livre où ce qu'il y avoit de beaux esprits ne missent leur approbation pour lui donner plus de poids. Maître Adam, ce célèbre menuisier de Nevers, voulant donner au public ses poésies intitulées *les Chevilles de Maître Adam*, Saint-Amant lui donna cette approbation, d'autant plus ingénieuse qu'elle convient également à sa profession et à son génie :

On dira par tout l'univers,
Voyant les beaux écrits que maître Adam nous offre,
Qu'il est propre à faire des vers,
Comme il est propre à faire un coffre.

Richelet, dont le mérite est assez connu par le beau dictionnaire qu'il a mis au jour, étant intime ami de feu l'abbé d'Aubignac, applaudit aussi un roman qu'il avoit fait, qui n'a jamais eu d'autre débit que les présents qu'il a plu à l'auteur d'en

(1) Filous.

faire. Il avait pour titre Macarise (1) : il n'y a que le libraire qui l'a imprimé qui, malheureusement, s'en souvienne. Ces amis s'étant pointillés sur quelque matière d'érudition, l'abbé d'Aubignac, qui étoit piquant, en vint à de grosses paroles; à quoi Richelet ayant répondu avec assez de vigueur, ils se brouillèrent à jamais ne se réconcilier. Comme l'abbé n'alloit en aucun lieu où il ne mît Richelet sur le tapis, dont il faisoit des plaintes toujours accompagnées d'invectives, Richelet, qui en fut averti, crut lui devoir envoyer ces quatre vers :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi :
N'ai-je pas loué ton ouvrage?
Pouvois-je plus faire pour toi,
Que de rendre un faux témoignage?

On m'a dit que la semaine passée un jeune homme extrêmement chargé de latin, et de très peu d'argent, n'osant

(1) *Ou la Reine des îles Fortunées*, 1664, 2 vol., in-8°. D'Aubignac s'occupa surtout de théâtre. Champion passionné d'Aristote, il composa une tragédie en prose, intitulée *Cénobie*, suivant la règle des trois unités, auxquelles Condé ne pardonnait pas d'avoir fait faire à *ce pauvre abbé* une si méchante pièce. Il osa s'attaquer à Corneille, après l'avoir vanté dans sa *Pratique du théâtre*.

s'aller présenter à un homme de qualité pour être précepteur de ses enfants, parce qu'il avoit la barbe trop longue, fut en tremblant heurter à la boutique d'un barbier, et demanda si on le vouloit raser. « Oui-dà, lui répondit le maître. Holà, qu'on fasse vite chauffer de l'eau : un linge blanc, un bonnet. » Le pauvre garçon, que ces préparatifs effrayèrent, craignit, quand sa barbe seroit faite, qu'on ne le maltraitât pour être payé, et dit le plus honnêtement qu'il put, que c'étoit pour l'amour de Dieu qu'il demandoit cette grâce. « Pour l'amour de Dieu, dit le maître en grommelant, bonne chienne de pratique ! Allons, allons, mettez-vous là, poursuivit-il, et remarquez bien la boutique pour n'y pas revenir au même prix. » Alors, le frottant un peu avec de l'eau toute froide, sans lui donner ni savonnette, ni linge, ni bonnet, et choisissant même le rasoir le moins bon qu'il eût, il se mit en devoir de lui arracher plutôt la barbe que de la lui faire. Pendant qu'on martyrisoit ce pauvre homme sans qu'il osât dire la moindre chose, un chat qui apparemment avoit mangé une partie du dîner, et à qui l'on cognoit la gueule

sur la table pour l'en faire souvenir, faisoit un sabbat épouvantable. Le barbier, chagrin de travailler *gratis*, et d'entendre un si grand bruit : « Que diable, dit-il, fait-on à ce chat pour l'obliger à crier de la sorte ? » Le savant, qui jusque-là n'avoit rien dit, quoiqu'on l'écorchât, prenant la parole : « *C'est peut-être*, dit-il, *quelque pauvre chat à qui l'on fait la barbe pour l'amour de Dieu*, » voulant faire comprendre que le chat avoit raison de crier s'il souffroit autant que lui.

J'ai autrefois dîné chez feu Monsieur le Président Perrault (1), avec un conseiller d'Autun, qui, à soixante et dix ou douze ans, étoit arrivé depuis peu à Paris pour la première fois de sa vie. Monsieur Perrault, étonné qu'il eût attendu si tard à voir une si belle ville, lui demanda comment il la trouvoit. « *En vérité, Monsieur*, lui répondit-il, *sur le rapport qu'on m'en avoit fait, je m'en étois formé une idée toute différente de ce qu'elle m'a paru : je ne puis disconvenir qu'elle ne soit incomparablement plus grande qu'Au-*

(1) Perrot (et non Perrault), cousin germain de Perrot d'Ablancourt, dont les traductions étaient qualifiées de *belles infidèles*.

tun, mais cela excepté, je la trouve comme toutes les autres villes : des maisons deçà et delà, et une rue au milieu. »

Si tout ce qu'a fait l'abbé Cotin (1) avoit la même beauté qu'une épigramme que je trouvai dernièrement dans ses œuvres, je ne doute point qu'il n'eût imposé silence à la satire. Votre Grandeur, qui aime les petits ouvrages délicats, n'en a peut-être jamais vu, je dis même chez les anciens, de plus délicat et de plus agréablement tourné que celui-ci :

Iris s'est rendue à ma foi :
Qu'eût-elle fait pour sa défense?
Nous n'étions que nous trois, elle, l'Amour et moi,
Et l'Amour fut d'intelligence.

Est-il possible que le reste du livre soit du même auteur de cette épigramme ?

Le jour qu'Henri IV fut si malheureusement assassiné, jour dont la France ne peut se souvenir sans douleur, outre tant de prodiges dont les historiens ont

(1) Celui que Molière appela Tricotin, puis Trissotin, n'était pas seulement un méchant poète. C'était aussi un prédicateur inepte. A l'époque où Richelieu était possédé du démon de la scène, l'abbé Cotin commença ainsi un sermon : « Quand Jésus-Christ acheva sur le théâtre de la Croix la comédie de notre salut... »

fait mention, qui sembloient présager une mort si déplorable, il arriva à Pau, ville capitale de Béarn, qui a eu l'honneur de le voir naître, des choses qu'on auroit de la peine à croire, si des procès-verbaux authentiques n'en faisoient foi. Le tonnerre tomba le matin sur la porte du château où les armes de ce prince étoient arborées en sculpture, et enleva les lettres de son nom qui étoient aux deux côtés de l'écu. L'après-dîner, comme le bétail revenoit de la campagne, un taureau du château, qu'on appeloit le *Roi*, pour le distinguer des taureaux de la ville, sans y être excité par quoi que ce soit, se précipita de lui-même dans le fossé, et se tua : de sorte qu'à la même heure qu'on disoit à Paris *le roi est mort*, on disoit à Pau la même chose, sans penser le dire si justement. Quelque douloureuse que soit cette remarque, par la vénération que l'on conserve pour la mémoire d'un si grand roi, je ne l'ai pas crue indigne de la curiosité de Votre Grandeur. Quelque temps avant sa mort, ce grand monarque disoit au marquis de Rosny, son ministre : « *Si Dieu me fait la grâce de vivre encore dix-huit mois ou deux ans, je veux qu'il*

n'y ait pas un paysan dans mon royaume qui ne mette le dimanche une poule dans son pot (1). » Quelle bonté! jamais roi a-t-il mieux mérité d'être appelé le père de son peuple?

Feu Monsieur le maréchal d'Hocquincourt ayant quitté le parti du roi et passé dans l'armée ennemie, son infidélité fut presque aussitôt punie que commise. Il fut tué à la première occasion où il se trouva après sa révolte (2). Un sonnet que l'on fit sur sa mort, et que je n'ai vu

(1) Poirson donne à ce mot une autre origine et le cite sous une autre forme : « Au commencement de l'année 1600, Henri disait au duc de Savoie : « Si Dieu me donne encore de la vie, je ferai qu'il n'y aura pas de laboureur en mon royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot. » — *Histoire du règne de Henri IV*, édition de 1865, t. III, p. 199.

(2) Il mourut en 1658, sous les murs de Dunkerque. Vaniteux et naïf, il a été spirituellement raillé par Saint-Evremont dans la pièce humoristique intitulée : *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye.* Anne d'Autriche se divertissait fort de ce personnage quelque peu grotesque. Un jour qu'il traitait une question d'écurie, son sujet favori, elle lui demanda lequel de ses chevaux avait sa préférence : « Madame, dit-il du ton le plus grave, si un jour de bataille, j'étais monté sur mon cheval pie, je n'en descendrais pas pour monter sur mon cheval bai; mais si j'étais monté sur mon cheval bai, je n'en descendrais pas pour monter sur mon cheval pie. » On comprend les éclats de rire qui s'en suivirent. Comme on devisait ensuite de la beauté exceptionnelle de deux dames de la cour, la reine demanda étourdiment ou malicieusement à « l'homme le plus laid

imprimé en aucun lieu, ne vous paroîtra pas d'un médiocre génie :

Enfin à d'Hocquincourt la lumière est ravie :
Il s'est offert lui-même au coup qui le surprend;
Et malgré tout l'honneur qu'il eut pendant sa vie,
Il n'a pas eu le bien d'être plaint en mourant.

Rebelles, son exemple aux remords vous convie;
Ses armes pour son roi n'ont rien fait que de grand :
Mais sa valeur si haute et si digne d'envie
Dans un parti contraire eut un sort différent.

Son châtiment fatal suivit de près son crime;
D'une main inconnue il devint la victime :
Lui, qui brava jadis la mort en tant de lieux.

Il connut que des rois le Ciel prend la querelle;
Tant qu'il fut bon sujet, il vécut glorieux,
Et mourut sans éclat, sitôt qu'il fut rebelle.

En l'année 1585, Monsieur de Thou (1), premier président au Parlement de Paris, eut le quatrième carrosse qui fut fait en France. Avant ce temps-là, les Présidents et les conseillers n'alloient au Palais que

de France » laquelle, selon lui, méritait la pomme. « Madame, repartit Roquelaure avec la solennité du maréchal, si un jour de bataille, j'étais monté... » — « Assez ! assez ! » s'écria vivement Anne d'Autriche.

(1) Christophe de Thou, nommé premier président en 1562, mourut le 1er décembre 1582. Boursault commet donc encore là un de ces anachronismes dont il est coutumier.

sur des mules: les chevaux étoient pour des gens d'épée, et, quand la reine venoit du château de Madrid à Paris, elle se mettoit en croupe derrière son écuyer. Il y avoit aussi chez les gens de qualité des coches pour la commodité des femmes; mais comme ils n'étoient pas suspendus, les dames aimoient mieux aller en croupe que dans une voiture si fatigante. C'est de ces coches que nous sont restés les noms de cocher et de porte cochère qui sont aujourd'hui en si grand nombre. Vous plairoit-il, Monseigneur, de faire un moment de réflexion sur la différence des temps? Les procureurs, qui n'ont point de carrosse, se plaignent de l'injustice de la fortune, et trois frères qui vivoient du temps de Monsieur de Thou, dont l'aîné étoit maître des requêtes, le second conseiller au Parlement, et le troisième maître des Comptes, n'avoient qu'une seule mule à eux trois. Nous avons des personnes dans une haute posture du même nom et de la même famille, aussi honnêtes gens que ceux dont je parle l'étoient peu, ce qui fut cause qu'on appeloit ordinairement leur mule : *le guide des pécheurs*.

La femme d'un cordonnier, à qui son mari avoit commandé de lui acheter une linotte, étant un jour sur le quai de la Mégisserie, y trouva une de ses commères. « Quel sujet, lui dit-elle, vous oblige à venir ici? » — « L'envie d'acheter un oiseau, » lui répondit la commère. — « J'y suis pour la même chose, lui répliqua-t-elle, et je veux acheter une linotte. » — « Et moi, lui repartit l'autre, je cherche un corbeau. » — « Eh! fi! ma commère, dit la femme du cordonnier, vous cherchez là un vilain oiseau! » — « *Il est vrai qu'il n'est guère beau,* lui répondit-elle, *mais on dit qu'il vit sept ou huit cents ans, et je voulons voir, mon mari et moi, si cela est vrai.* » La commune opinion est qu'il n'y a point d'animal qui vive si longtemps que le corbeau. Voici, Monseigneur, ce qu'on dit des animaux que je vais nommer. On dit que trois belettes vivent l'âge d'un chien; trois chiens l'âge d'un cheval; trois chevaux l'âge d'un homme; trois hommes l'âge d'un cerf; trois cerfs l'âge d'un corbeau; et trois corbeaux un temps innombrable.

Monsieur le duc de Tresmes, père de Monsieur le duc de Gesvres, premier

gentilhomme de la chambre du roi, et gouverneur de Paris, mourut âgé de quatre-vingt-treize ans. Un valet de chambre ayant appris sa mort à Monsieur le maréchal d'Estrées, qui avoit cent trois ans : « *J'en suis bien fâché*, dit-il, *mais je n'en suis point du tout surpris. C'étoit un corps cacochyme et tout usé. J'ai toujours dit que cet homme-là ne vivroit pas.* » Monsieur le maréchal de Villeroy, qui n'avoit que quatre-vingt-quatre ans, trouvoit qu'il avoit assez vécu pour n'avoir plus guère à vivre (1). Quand ses amis lui demandoient comment il se portoit : « *Je me porte bien*, leur répondoit-il, *mais je mourrai bientôt.* » Il n'est guère de plus heureuse vieillesse que celle de Monsieur de Bartillat (2), ancien garde du trésor royal, dont je vous ai ouï parler, Monseigneur, comme d'un aussi honnête homme que vous en ayez jamais connu, et dont tout le monde parle comme vous. A quatre-vingt-cinq ans, il observe le carême avec

(1) Il mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

(2) L'ancien trésorier général de la reine mère avait eu un emploi à l'Épargne. Il fut l'ami d'Arnauld d'Andilly et contribua au rappel de Pomponne.

autant de régularité que le religieux le plus austère, et quoiqu'il soit assez souvent enrhumé, et qu'il ait même des atteintes de goutte, il ne trouve point que ce soient d'assez grandes incommodités pour l'obliger à le rompre. C'est une vérité dont j'ai été plus d'une fois témoin.

Pendant que je suis sur le chapitre de la vieillesse, Votre Grandeur ne sera peut-être pas fâchée d'apprendre ce que j'ai vu dans un livre du Père Garasse, jésuite, intitulé : LA DOCTRINE CURIEUSE (1). Il rapporte (2) que le cardinal d'Armagnac, évêque de Limoges, faisant la visite de son diocèse, passa dans un village, où il trouva un vieillard d'environ soixante et quinze ans, qui pleuroit. Il lui demanda charitablement ce qu'il avoit à pleurer, pour tâcher de lui donner ensuite la consolation qui lui seroit nécessaire. « Je pleure, Monseigneur, lui répondit le



(1) LA DOCTRINE CURIEUSE DES BEAUX ESPRITS DE CE TEMPS, OU PRÉTENDUS TELS, *contenant plusieurs maximes pernicieuses à la religion, à l'Etat et aux bonnes mœurs, combattue et renversée* par le P. François Garassus, de la Compagnie de Jésus. Paris, 1624, in-4°. — Au demeurant, doux et poli, ce jésuite avait l'humeur féroce et le ton poissard, la plume à la main : un digne ancêtre de Louis Veuillot.

(2) P. 449 et suiv.

vieillard, parce que mon père m'a battu. » — « Votre père ! dit le cardinal, surpris qu'à cet âge il eût encore son père. Hé ! pourquoi vous a-t-il battu ? » — « Pour avoir par mégarde, lui répliqua-t-il, passé devant mon grand-père sans le saluer. » Le cardinal crut d'abord que cet homme avoit perdu l'esprit, mais l'ayant encore interrogé, et trouvé qu'il ne répondoit pas de mauvais sens, il voulut s'éclaircir de la vérité par ses propres yeux. Il entra dans la maison, où il trouva le père, âgé de quatre-vingt-quatorze ou quinze ans, encore assez robuste, et le grand-père qui en avoit cent dix-sept, et qui étoit dans un lit, mais si cassé et si décrépit, qu'il n'avoit plus que le souffle. Vous en croirez, Monseigneur, ce qu'il vous plaira : je vous ai dit mon garant.

Mademoiselle, fille de Monsieur, laquelle est morte reine d'Espagne, auroit bien voulu ne pas aller en ce pays-là, soit qu'elle eût un pressentiment de ce qui lui devoit arriver, ou une inclination secrète pour Monseigneur le Dauphin. Le roi, après avoir conclu le mariage de cette princesse, lui faisant compliment sur ce qu'elle alloit être une grande reine :

« Vous voyez, ma nièce, lui dit-il, ce que je fais pour vous; quand ce seroit pour ma propre fille, je ne pourrois faire davantage. » — « *Il est vrai*, *Monsieur*, lui répondit-elle, *que vous ne pourriez faire davantage pour votre propre fille*, *mais vous auriez pu faire plus pour votre nièce, si vous l'eussiez voulu.* »

Il est sans doute extrêmement avantageux à un homme d'être d'une naissance considérable, quand elle est soutenue par un grand mérite, mais il n'est pas beau de s'en vanter incessamment : et qui voudroit rendre justice à la vérité, trouveroit souvent que dans une longue suite de noblesse le plus honnête homme et le cœur le mieux placé a été celui qui l'a commencée. Combien y a-t-il de gens qui ne sont nobles que parce qu'ils sont nés gentilshommes, et qui auroient besoin d'avoir toujours leur généalogie en main, pour faire connoître ce qu'ils sont ? C'est par ses actions plutôt que par ses discours qu'il faut montrer qu'on est noble. Et vous voulez bien, Monseigneur, puisque vous m'avez ordonné de faire toujours entrer quelque fable dans ce que j'aurai l'honneur de vous écrire, que j'en

mette ici une de Benserade qui vient parfaitement bien à la manière dont il s'agit, et que vous trouverez d'autant plus belle, qu'on ne peut dire plus de choses en moins de paroles :

Un crocodile noble et d'une humeur hautaine
Vantoit de sa maison les titres anciens :
Pour moi, dit le renard, j'ai beaucoup plus de peine
A savoir où j'irai qu'à savoir d'où je viens (1).

Je vais, Monseigneur, vous citer deux hommes qui n'étoient peut-être gentilshommes ni l'un ni l'autre, et qui avoient l'âme aussi grande et aussi noble, que beaucoup de nobles l'ont basse et roturière. Le premier est M. de Salo (2), conseiller au Parlement. Un nommé Lépine, qui a été son laquais, et qui est

(1) Selon Tallemant des Réaux, Benserade aurait été aussi vain que son crocodile : fils d'un maître des eaux et forêts, il se serait prétendu « issu du sang des Abencerrages ».

(2) Denis de Sallo, né en 1626, reçu en 1652 conseiller au parlement. Il est surtout connu pour avoir fondé en 1665 le *Journal des Savants*, qu'il fut obligé d'abandonner au bout de trois mois, sous le feu de Ménage et de Guy Patin, vengeant des critiques acerbes de Sallo, l'un ses *Aménités du droit civil*, l'autre un livre de son fils Charles, l'*Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles*.

aujourd'hui un perruquier passablement riche, m'a dit ce que je vais réciter à Votre Grandeur. En l'année 1662, il y eut une longue et cruelle famine à Paris. Un soir des grands jours d'été, que M. de Salo venoit de se promener, suivi seulement de ce Lépine, qui étoit un petit laquais, un homme l'aborda, lui présenta un pistolet, et lui demanda la bourse; mais en tremblant, et en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faisoit. « Vous vous adressez mal, lui dit M. de Salo, et je ne vous ferai guère riche: je n'ai que trois pistoles que je vous donne fort volontiers. » Il les prit et s'en alla sans lui rien demander davantage. « Suis adroitement cet homme-là, dit M. de Salo à son laquais; observe le mieux qu'il te sera possible où il se retirera, et ne manque pas de venir me le dire. » Il fit ce que son maître lui commanda, suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, et le vit entrer chez un boulanger, où il acheta un pain de sept ou huit livres, et changea une des pistoles qu'il avoit. A dix ou douze maisons de là, il entra dans une allée, monta à un quatrième étage, et en arrivant chez lui, où l'on ne voyoit clair

qu'à la faveur de la lune, jeta son pain au milieu de la chambre, et dit en pleurant à sa femme et à ses enfants : « Mangez, voilà un pain qui me coûte cher; rassasiez-vous-en, et ne me tourmentez plus comme vous faites; un de ces jours je serai pendu, et vous en serez la cause. » Sa femme, qui pleuroit aussi, l'ayant apaisé le mieux qu'elle put, ramassa le pain et en donna à quatre pauvres enfants qui languissoient de faim. Quand le laquais sut tout ce qu'il vouloit savoir, il descendit aussi doucement qu'il étoit monté, et fut rendre un compte fidèle à son maître de tout ce qu'il avoit vu et entendu. « As-tu bien remarqué où il demeure ? lui demanda M. de Salo, et pourras-tu m'y conduire demain matin ? » — « Oui, Monsieur, lui répondit-il, c'est dans une telle rue, et je vous y mènerai fort aisément. » Le lendemain, dès cinq heures du matin, M. de Salo sut où son laquais le conduisit, et trouva deux servantes voisines qui balayoient déjà la rue. Il demanda à l'une, qui étoit un homme qui demeuroit à la maison que le laquais lui montra, et qui occupoit une quatrième chambre ? « C'est, Monsieur, répondit-elle,

un cordonnier, bon homme et bien serviable, mais chargé d'une grosse famille, et si pauvre, qu'on ne peut l'être davantage. » Il fit la même demande à l'autre, qui lui fit à peu près une semblable réponse, ensuite de quoi il monta chez l'homme qu'il cherchoit, et heurta à la porte. La malheureux, après avoir mis de méchantes chausses, la lui ouvrit lui-même, et le reconnut d'abord pour celui qu'il avoit volé le soir précédent. Il n'est pas nécessaire de dire quelle fut sa surprise. Il se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, et le supplia de ne pas le perdre. « Ne faites point de bruit, lui dit M. de Salo, je ne viens point ici dans ce dessein-là. Vous faites, continua-t-il, un méchant métier; et pour peu que vous le fassiez encore, il suffira de vous pour vous perdre, sans que personne s'en mêle. Je sais que vous êtes cordonnier : tenez, voilà trente pistoles que je vous donne : achetez du cuir, travaillez à gagner la vie à vos enfants, et surtout ne leur prêtez point d'exemple si mauvais que celui que vous avez suivi. » Qu'il y a de beauté, Monseigneur, dans toutes les circonstances d'une charité si généreusement faite, et

qu'une pareille action ennoblit la mémoire d'un homme!

L'autre personne dont j'ai promis de parler à Votre Grandeur, est M. Brayer (1), l'un des plus habiles et des plus célèbres médecins qu'ait eus la Faculté de Paris. Chaque premier jour du mois, il portoit un sac de mille livres à son curé pour les pauvres honteux de sa paroisse, et n'y a point manqué pendant quinze ans : de sorte qu'il a donné aux pauvres cent quatre-vingt mille livres d'argent monnoyé, sans les autres charités, dont peut-être il n'a voulu de témoin que lui-même. On n'en a rien su qu'après sa mort, que M. le curé de Saint-Eustache a trouvé juste de rendre ce témoignage à la mémoire d'un homme si charitable. Quel marquis, quel duc; et si je l'ose dire, Monseigneur, quel évêque a fait la même chose?

Pour égayer ma lettre, qui ennuieroit peut-être ceux à qui Votre Grandeur la

(1) Guy Patin en faisait grand cas. Il vantait son talent et sa générosité, citant, à ce double propos, une confidence de Saumaise : « Lui-même m'a dit, écrit-il à Falconnet, qu'il devoit la vie à M. Brayer et à M. Allain qui l'avoient tiré d'un fort mauvais pas... et qui plus est, ces médecins le traitèrent, comme avaient fait saint Côme et saint Damien, sans en vouloir recevoir de l'argent. »

fera voir, si j'y mettois trop de sérieux, je vais, avec votre permission, Monseigneur, changer de style, et dire une petite obscénité, qui, je crois, ne vous gendarmera pas, parce qu'elle n'est pas mal enveloppée. Un de mes amis, qui est à la veille d'épouser une demoiselle d'une grande vertu, quoique aisée et ennemie de la grimace, ayant été prié de dîner avec sa maîtresse chez une sœur qu'elle avoit, ils y trouvèrent un petit garçon de cinq ou six ans, beau comme l'Amour, et qui causoit si agréablement, qu'il ne faisoit pas moins de plaisir à voir qu'à entendre. Pendant que tout le monde l'admiroit, l'amant s'étant approché de sa maîtresse lui dit à l'oreille : « Je voudrois de tout mon cœur vous avoir fait un enfant aussi aimable que celui-là. » — « *J'en serois bien fâchée*, lui répondit-elle en plaisantant ; *je n'aime pas la besogne faite.* »

Un jeune fat de la vieille cour, devenu amoureux d'une des filles d'honneur de la reine mère de Louis le Grand, fit des vers à sa louange, qu'il communiqua à Théophile avant que de les lui présenter. Elle aimoit passionnément la chasse ; et

pour lui donner un nom convenable à l'inclination qu'elle avoit, il crut que celui de Diane étoit le plus beau qu'il pût choisir. Théophile, après avoir lu ses vers, lui dit sincèrement ce qu'il en pensoit : et tant de sincérité ne lui plut pas. Il lui soutint qu'il n'en avoit jamais fait de si beaux, et que c'étoit purement par jalousie qu'il ne les approuvoit point. Il ne s'en tint pas là : partout où l'on parloit de Théophile, il le déchiroit d'un bout à l'autre; et l'affront qu'il lui avoit fait de ne pas trouver bons de méchants vers, lui causa une si grande aversion pour lui, qu'il ne manqua aucune occasion de lui nuire. Théophile, qui n'étoit que feu et que salpêtre, ne pouvant souffrir tant d'indignités sans y répondre, le régala de ces quatre vers :

Tu ne dois point nommer Diane
La jeune beauté que tu sers,
Car Diane prenoit des cerfs
Et ta maîtresse a pris un âne.

L'inégalité qui étoit entre Théophile et l'ennemi que sa sincérité lui avoit fait, l'empêcha de faire courir publiquement

cette épigramme; mais aussi ne la put-il tenir si secrète, qu'elle n'allât jusqu'à celui qui y avoit intérêt; ce qui redoubla tellement sa haine, que dans le malheur de Théophile, ce fut sous main l'une de ses plus dangereuses parties.

Chacun sait que feu Monsieur de Beaufort se sauva du donjon de Vincennes où il étoit prisonnier. Messieurs les Princes y ayant été conduits quelque temps après, Monsieur le prince de Conty, qui a toujours été fort pieux, dit à un gentilhomme qui les étoit allé visiter : « Je vous prie, Monsieur, de m'apporter, quand vous reviendrez nous voir, l'Imitation de Jésus-Christ. » — « *Et à moi*, dit Monsieur le Prince, *l'Imitation de Monsieur de Beaufort* (1). »

Durant la minorité du roi, l'armée de Sa Majesté n'étant que médiocrement forte, la reine mère dit un jour au maréchal de la Ferté : « Monsieur le maréchal, les ennemis sont plus forts que nous cette année, mais nous avons le bon droit pour nous, et Dieu se rangera du côté de

(1) Le duc de Beaufort, enfermé en 1643 au château de Vincennes, comme chef de la cabale des Importants, s'en était échappé en 1649.

la justice. » — « *Corbieu! Madame*, lui répondit-il, *ne vous y fiez pas : j'ai toujours vu Dieu du côté des gros bataillons.* »

Quand il prit possession du gouvernement de Lorraine, les juifs de Metz étant allés lui demander sa protection : « Sortez, malheureux, leur dit-il, je ne veux point voir l'abominable nation qui a crucifié Jésus-Christ, mon Maître. » Son secrétaire lui ayant dit en particulier qu'ils lui apportoient mille louis d'or, qui est le présent ordinaire qu'ils font à chaque mutation de gouverneur : « Non, continua-t-il, d'un ton plus haut qu'il n'avoit encore fait, je n'en veux point entendre parler; et s'ils ne sortent de mon gouvernement dans quinze jours au plus tard, je vengerai sur eux le sang innocent qu'ils ont si injustement répandu. » Ils furent le lendemain en porter deux mille, mais ils ne furent pas mieux reçus que la veille. Ils essayèrent d'apaiser son courroux avec trois mille; mais ni trois, ni quatre mille ne purent ébranler la résolution où il étoit de venger son maître. Enfin, étant allés jusqu'à cinq mille, et lui ayant représenté qu'ils n'étoient point

coupables du crime de leurs pères; et que d'ailleurs s'ils avoient su que c'eût été le Messie, ils ne l'auroient point fait mourir: « *Il est vrai,* dit-il, *que les pauvres gens ne savoient ce qu'ils faisoient.* » Ensuite de quoi il leur accorda sa protection, et prit leurs cinq mille louis.

Zaleucus, roi des Locriens, homme juste et d'une vertu austère, fit plusieurs belles lois, et une entre autres, par laquelle tout homme qui seroit surpris en adultère auroit les deux yeux arrachés (1). Le premier que l'on y surprit fut son fils unique, jeune prince qui avoit beaucoup de vertus, mais qui, étant homme comme un autre, n'étoit pas tout à fait exempt de vices. Le peuple, dont il étoit extrêmement aimé, fit tout ce qu'il put pour persuader que le fils du législateur ne devoit point être sujet à la rigueur de la loi; mais le père soutint au contraire qu'il étoit obligé de l'observer plus inviolablement qu'un autre; et malgré tout ce qu'on put lui alléguer, il fit arracher un œil à son fils, et s'en arracha un des siens, pour

(1) Val. le Grand, chap. 5. *(Note de Boursault.)* — *Valerii Maximi libri novem factorum dictorumque memorabilium*, lib. VI, cap. V.

ôter à ses sujets tout espoir d'impunité, s'ils osoient commettre le même crime. Après cet exemple de sévérité, il auroit fallu être bien hardi pour enfreindre une loi qui avoit tant coûté à celui qui l'avoit faite. Si elle eût passé jusques à nous dans toute sa force, hélas ! Monseigneur, que d'yeux arrachés ! et que vous auriez d'affaires, vous qui êtes directeur général des Quinze-Vingts (1)! Le malheur public m'en causeroit un particulier ; et la peur de vous dérober des moments utiles m'empêcheroit de vous assurer, aussi souvent que je le souhaite, qu'on ne peut être avec un zèle plus respectueux que celui que j'ai pour vous,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

(1) La direction de cet établissement était autrefois dévolue aux hauts dignitaires de l'Église. Le dernier administrateur de cette sorte fut un évêque de Strasbourg, le prince Louis de Rohan (le futur cardinal du Collier), qui de la rue Saint-Honoré au coin de la rue Saint-Nicaise, où ils étaient installés depuis leur fondation (vers 1620), transporta les Quinze-Vingts au faubourg Saint-Antoine, dans l'hôtel des Mousquetaires noirs. En les quittant, il leur laissa un souvenir, un déficit de 862,000 livres, sans doute pour continuer la tradition des Guéménée.

VII

A MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE ET DUC DE LANGRES

PAIR DE FRANCE

MONSEIGNEUR,

JE ne sais si je dois me réjouir de ce que Votre Grandeur est obligée de se rendre à Paris à la Saint-Martin. J'aurai l'honneur de vous voir, il est vrai ; et vous me rendez assez de justice pour être persuadé que je ne souhaite rien avec plus de passion : mais je n'aurai plus l'avantage de vous écrire; et la peine que j'avois m'étoit si agréable, que vous ne pouvez rien faire pour moi qui puisse me dédommager de celle que je n'aurai plus. Puisque je vous écris aujourd'hui pour

la dernière fois, et que, pour ainsi dire, je suis contraint de jouer de mon reste, je vais, Monseigneur, pour ne vous point faire perdre de moments, vous faire parler quelqu'un qui vous dise de meilleures choses que je ne suis capable de vous en dire.

Il ne sort rien de la bouche du roi, ni dans l'affliction, ni dans la joie, qui n'ait un caractère d'élévation et de justesse qui ne semble naturel qu'à lui. La mort de la reine lui ayant causé la plus sensible douleur qu'il ait jamais eue : « *Mon Dieu!* s'écria-t-il, quand on l'arracha d'auprès du corps de cette princesse, qu'il avoit de la peine à quitter; *est-il possible que la reine soit morte, et que je la perde pour toujours; elle, qui ne m'a jamais donné de chagrin que celui de sa mort?* » Peut-on faire une plus belle oraison funèbre en moins de paroles?

Un abbé, ou pour mieux dire un aspirant à l'être, car il n'avoit point encore d'abbaye, parlant un jour à M. Despréaux contre la multiplicité des bénéfices, lui disoit : « Se peut-il que tels et tels qui passent pour de si habiles gens, et qui, effectivement, le sont beaucoup, puissent

s'aveugler aussi malheureusement qu'ils le font? A moins de s'inscrire en faux contre la doctrine des apôtres et contre les décisions des conciles, ne savent-ils pas quel péril est attaché à la multiplicité des bénéfices? J'ai pris les ordres sacrés, et suis sans vanité d'une des premières maisons de la Touraine. Il y a une espèce d'obligation à un honnête homme de soutenir sa naissance : mais je vous proteste que si je puis parvenir à obtenir une abbaye, ne fût-elle que de mille écus, elle fixera mon ambition; et qu'il n'y aura aucun appât qui puisse ébranler la résolution que je fais. » Quelque temps après, il s'en présenta une de sept mille livres de rente, que son frère demanda, et qu'il obtint. L'hiver suivant, il s'en présenta une autre de huit mille, qu'il obtint encore. Pendant qu'il avoit le vent en poupe, un prieuré simple de six mille livres de rente étant encore venu à vaquer, il le sollicita avec tant d'empressement, qu'il trouva le moyen de l'avoir. M. Despréaux, lui voyant accumuler tant de bénéfices considérables l'un sur l'autre, lui fut rendre visite, et lui dit : « Monsieur l'abbé, qu'est devenu ce temps de can-

deur et d'innocence où vous trouviez la multiplicité des bénéfices si dangereuse ? » — « *Ah! Monsieur Despréaux*, lui répondit-il, *si vous saviez que cela est bon pour vivre !* » — « *Je ne doute point*, lui répliqua M. Despréaux, *que cela ne soit fort bon pour vivre : mais pour mourir, Monsieur l'abbé, pour mourir!* »

Monsieur Godeau, évêque de Vence, dit dans son *Histoire ecclésiastique* (1) qu'il n'y a point de bénéficier qui, pour saintement qu'il ait vécu, ne souhaitât à l'heure de la mort n'avoir jamais eu de bénéfice. Que doivent donc penser à cette heure-là les bénéficiers qui n'ont pas vécu saintement ? Vous m'avez commandé, Monseigneur, de mêler par-ci, par-là, un peu de morale dans ce que j'aurois l'honneur de vous écrire : vous voyez avec quelle exactitude je vous obéis.

Monsieur de B..., qui a été intendant en Bourbonnois, avec qui je dînai avant-hier, nous dit à quatre ou cinq que nous

(1) Elle ne se compose pas de moins de cinq volumes in-fol. Combien s'était alourdi le Godeau d'autrefois, le sémillant abbé de l'hôtel de Rambouillet, de qui Julie d'Angennes disait dans une de ses lettres à Voiture : « Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, et, je vous jure, mille fois plus galant. »

étions, qu'un paysan de cette province, qui lui donnoit autrefois des perdrix rouges, l'étant allé voir la veille pour une affaire dont il est le rapporteur, il lui avoit demandé des nouvelles de son pays; et entre autres, s'il y avoit toujours bien des fous? A quoi le paysan lui avoit naïvement répondu : « *Oh! vraiment, Monseigneur, il n'y en a pas tant que quand vous y étiez,* » pour dire que l'on y étoit plus misérable, et qu'on ne s'y réjouissoit plus tant.

Que de chemins conduisent à la fortune, mais qu'il est malaisé de les bien savoir! Souvent ceux que nous croyons qui nous y mènent le plus sûrement, sont ceux qui nous en éloignent davantage; et quelquefois on y arrive par où l'on croyoit aller le moins. Le cardinal Nitard (1) y alla par une route que personne n'avoit jamais prise et que personne ne prendra peut-être jamais; et passa de la compagnie de Jésus dans celle des cardinaux, qu'il trouva meilleure. La feue reine d'Espagne, mère du roi d'au-

(1) Jean-Everard Nithard était entré dans la Compagnie de Jésus, le 5 octobre 1631, et avait débuté, en 1633, par l'enseignement de la philosophie et du droit canonique.

jourd'hui, et sœur de l'Empereur, le mena avec elle quand elle fut épouser Philippe IV. Cette princesse, qui en Allemagne avoit une liberté honnête, et à qui l'on donnoit tout ce qu'elle pouvoit souhaiter, ne trouva pas les mêmes agréments en Espagne. Tout y est si exactement mesuré, que les reines n'y ont à boire et à manger que ce qui est marqué par l'officier général à qui ce soin est commis; et si elles ont soif entre les repas, c'est d'un verre d'eau qu'on les régale. Elle eut de la peine à s'accommoder à une manière de vie si différente de celle qu'elle avoit menée. Et le Père Nitard qui étoit jésuite (*ergo* habile homme), l'ayant adroitement remarqué, lui portoit lui-même tous les matins, en allant dire la messe à Sa Majesté, une bouteille du meilleur vin qu'il pouvoit trouver, qu'il donnoit à une personne sûre; et que la reine avoit le plaisir de boire, quand elle croyoit en avoir besoin. L'assiduité du Père à lui rendre ce petit service la toucha si fort, qu'elle résolut de reconnoître un zèle si grand, si jamais son pouvoir répondoit à sa volonté : et, en effet, après la mort du roi, ayant été dé-

clarée régente, elle l'éleva à un si haut degré, qu'ayant donné de la jalousie à don Jean d'Autriche, et les grands d'Espagne ayant demandé son éloignement, on ne put l'en faire sortir qu'en le faisant cardinal et ambassadeur extraordinaire à Rome, où il mourut (1). Peut-on aller à la fortune par un sentier moins frayé, et y arriver plus glorieusement? Pour appuyer ce que je viens de dire à Votre Grandeur, et lui faire voir que la fortune se trouve quelquefois quand on la cherche le moins, je vais, Monseigneur, appeler un de vos amis à mon secours. C'est Esope, qui vous dira une fable qui vient à ce sujet le mieux du monde :

LES CAPRICES DE LA FORTUNE

Autrefois à Memphis, dans un temps de famine,
Un bon homme, mais pauvre et bien chargé d'enfans,
N'ayant pain, blé, ni farine,
Voulut abréger ses ans.
Il s'arme d'une ficelle
Aussi grosse que le doigt,
Et va dans une ruelle
Où personne ne le voit.

(1) En 1681, à l'âge de soixante-treize ans.

Là, dans le trou d'un mur d'une vieille masure,
Cognant un pieu rudement,
A hauteur compétente et de bonne mesure
Pour se pendre proprement,
Il voit, avec une pierre,
Tomber quelques pièces d'or :
Il les ramasse, les serre,
Examine l'endroit d'où sortoit ce trésor :
Et dans un méchant pot de terre
Trouve mille pièces encor.
Ho! ho! dit-il, je n'ai garde
De me pendre maintenant;
Ce n'est plus moi que regarde
Cet attirail chagrinant.
Si quelqu'un le souhaite, il est à son service;
En la place de l'or, je laisse ce licou.
Cela dit, il s'en va, bénissant l'heureux trou
Qui le comble de joie et l'arrache au supplice.
A peine est-il sorti, qu'un vieux ladre, un vieux fou,
Qui ne mangeoit du pain que le quart de son saoul,
Tant il avoit le cœur infecté d'avarice,
Vient chercher son trésor et ne le trouve plus.
Surpris, désespéré, confus,
En imprécations sa fureur se déborde :
Et las de vivre après ce guet-apens,
A point nommé, rencontrant une corde,
Il la saisit, se l'ajuste et se pend.
Quel bizarre destin! L'un, qui cherche à se pendre,
Trouve ce que jamais il n'auroit attendu;
Et l'autre, au contraire, est pendu,
Lorsqu'il s'y devoit moins attendre.

Feu Monsieur le duc d'Orléans, Gaston de France, étoit si jaloux des droits attachés à sa qualité, que sur cet article

il ne faisoit grâce à personne. Pour avoir le plaisir de voir les princes du sang chapeau bas en sa présence, quand il trouvoit une occasion de leur parler, il les tenoit le plus longtemps qu'il pouvoit; et jamais ne se découvroit un seul moment, tant il avoit peur d'oublier ce qu'il étoit. Louis XIII, allant un jour de Paris à Saint-Germain par une chaleur excessive, et Monsieur accompagnant Sa Majesté, les seigneurs qui étoient nu-tête aux portières du carrosse avoient toutes les peines du monde de résister à la violence du soleil. Le roi, qui s'aperçut de ce qu'ils souffroient, eut la bonté de leur dire: « *Couvrez-vous, Messieurs, couvrez-vous; mon frère le veut bien* (1). »

Mademoiselle d'Orléans, sa fille, souveraine de Dombes, n'étoit pas moins délicate que lui touchant le respect qui lui étoit dû. J'ai été témoin de ce que je vais dire à Votre Grandeur. En l'année 1664, je fus à la ville d'Eu, où j'eus l'honneur de faire la révérence à Son Altesse

(1) Tallemant des Réaux confirme le fait. M. d'Orléans, dit-il, « a une sotte gloire, comme de ne vouloir pas qu'on se couvre jamais dans son carrosse, non pas même en voyage. Le feu roi s'en moquoit hautement. »

Royale, qui m'ordonna d'y rester une semaine entière. J'y trouvai M. de Segrais, de l'Académie françoise, pour qui elle avoit beaucoup de considération ; et qui me fit la grâce, tout jeune que j'étois en ce temps-là, de me lire sa traduction en vers de l'*Enéide*. Je lui dis que le mot d'*impardonnable* qu'il a mis au commencement du premier livre me sembloit un peu hardi (1); et en effet, bien des gens se déclarèrent contre à l'impression de cet ouvrage : cependant on s'y est accoutumé je ne sais comment; et je ne vois personne qui fasse aujourd'hui difficulté de s'en servir dans le style ordinaire. Pendant le séjour que je fis à Eu,

(1) « Je ne me souviens pas, dit Segrais, de ce que M. Boursault a pu me dire là-dessus; mais avant que de me déterminer à laisser ce mot dans l'endroit où il se trouve, j'avois consulté M. Chapelain, M. Ménage, M. Pellisson, Mlle de Scudéry et plusieurs autres, en leur représentant que ce n'étoit pas la nécessité qui m'obligeoit de m'en servir, puisque ce n'étoit pas une rime, et que je pouvais lui substituer le mot d'*irrémissible;* ils me dirent tous que je pouvais m'en servir préférablement au dernier... » (*Œuvres diverses* de M. de Segrais, t. Ier, p. 209 et suiv.)

Voici le passage de Virgile :

. . . . . *Manet alta mente repostum*
Judicium Paridis spretæque injuria formæ.

Et voici le vers de Segrais :

Sa beauté méprisée, impardonnable injure.

je ne manquois pas de me rendre auprès de Mademoiselle à toutes les heures où je pouvois lui faire ma cour. Un soir qu'au retour de la promenade on cherchoit à la délasser de la fatigue qu'elle avoit eue, on joua aux proverbes devant elle; et suivant les gestes qu'on faisoit, elle devinoit quel proverbe on avoit représenté. Après avoir deviné, *l'Occasion fait le larron; — A gens de village, trompette de bois; — Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise;* et encore quelques autres, un gentilhomme se mit à sauter, à rire, à grimacer, et à faire plusieurs autres extravagances. Mademoiselle l'ayant fait recommencer sans y rien comprendre, demeura d'accord qu'elle ne pouvoit le deviner, et lui commanda de lui dire quel proverbe c'était là. « C'est, Mademoiselle, lui répondit-il : *Qu'il ne faut qu'un fou pour en amuser bien d'autres.* » Cela la piqua; et s'étant imaginé qu'il lui reprochoit qu'elle s'amusoit à des folies, elle lui dit qu'il étoit un insolent, qu'il perdoit le respect, et lui défendit de jamais paroître en sa présence.

On ne peut avoir trop de retenue et trop de circonspection quand on parle

aux grands, et particulièrement quand on parle aux rois. Ils sont si délicats, que la moindre chose les blesse; et ceux même qui leur sont les plus chers sont quelquefois ceux qui les chagrinent le plus aisément. En voici un exemple dont je doute que Votre Grandeur ait jamais ouï parler. Un jour que j'étois avec Monsieur le Président Perrault (1) dans sa belle galerie, Monsieur de la Vrillière, secrétaire d'État, le vint voir; et c'est de lui, Monseigneur, que je sais ce que je vais vous apprendre. Le roi, qui n'étoit encore que Dauphin, fut baptisé à Saint-Germain le 21 d'avril 1643, âgé de quatre ans, sept mois et quelques jours. Louis XIII ne put assister à cette cérémonie. Il étoit malade, et mourut vingt-trois jours après. Au sortir du baptême, on mena Monseigneur le Dauphin au roi, à qui il apprit qu'il venoit d'être baptisé. « J'en suis bien aise, mon fils, répondit le roi. Hé! comment vous appelez-vous? » — « *Je m'appelle Louis Quatorze,* » repartit ce jeune prince, sans penser à ce qu'il disoit, et peut-être même sans en savoir

(1) Voir plus haut, p. 98.

la conséquence. Cependant cette réponse chagrina le roi : dans l'état où il étoit, il la prit pour un mauvais présage ; et se tournant de l'autre côté : « *Pas encore*, dit-il, *pas encore.* » Quelque flatteur (car les princes ont le malheur d'en avoir avant qu'ils sachent parler) avoit déjà entêté cet auguste enfant du grand nom qu'il devoit bientôt porter et fut cause de la petite mortification qu'il donna innocemment au roi son père.

On m'a dit autrefois (mais je crois que c'est un conte) que le petit Père André (1), si fameux par les agréables choses dont il enjolivoit ses sermons, ayant demandé la chaire de Saint-Severin pour y prêcher le carême, et qu'un abbé d'une famille considérable l'ayant sollicitée en même temps, à condition de prêcher *gratis*, elle fut accordée à tous les deux. Le prédicateur de qualité prêchoit le matin, et le petit Père André, l'après-dîner. Je ne vous dis point à quel sermon il y alloit le plus de monde : je suis persuadé que

(1) C'était un augustin de la famille des Boullanger, — noblesse de robe. Tallemant des Réaux cite de lui quantité de traits d'esprit gaulois, qui ont mérité à ce prédicateur burlesque la qualification de *Trivelin de la chaire* (*Historiettes*, t. IV, p. 329–341).

Votre Grandeur s'en doute bien. L'abbé, qui regardoit le Père André comme un petit moine, témoignoit avoir peu d'estime pour lui ; et le Père André, qu'on n'offensoit point impunément, lui rendoit ses mépris avec usure. Le jour des Rameaux, le prédicateur du matin prêchant l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem, et avec quelles acclamations de joie il avoit été reçu, s'avisa de dire : « Il y a, Messieurs, quelques interprètes de l'Écriture qui doutent si Jésus-Christ étoit monté sur un âne ou sur une ânesse, quand il fit cette somptueuse entrée, fondés sur ce passage : *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam*, etc., mais je ne m'arrête point à ces matières basses et triviales : je les laisse au prédicateur de l'après-dîner. » Quelqu'un qui étoit à ce sermon ne manqua pas d'en avertir le Père André : il n'étoit pas homme à demeurer sans réplique. Son tour de prêcher étant venu, il étala, comme avoit fait l'autre, le triomphe de Jésus-Christ en Jérusalem, et la joie universelle du peuple ; et s'étendant sur l'humilité du Sauveur qui avoit choisi une monture si abjecte : « Je sais, Messieurs, dit-il, que

l'on doute si c'est un âne ou une ânesse que monta Jésus-Christ quand on le reçut avec tant de louanges et de bénédictions. Le prédicateur du matin n'a pu résoudre la difficulté si c'est un âne ou une ânesse, et il me l'a renvoyée : hé bien, dites-lui, de ma part, *que c'est un âne* (1). »

Une autre fois le même Père André, prêchait chez des moines où le tonnerre étoit tombé quelques jours auparavant. En parlant de la bonté de Dieu, et du soin qu'il a de ses créatures : « *En faut-il d'autres preuves*, dit-il, *que ce qui est arrivé dans la pieuse maison où je prêche? La foudre tombe sur la bibliothèque, la consume entièrement, et ne blesse aucun religieux. Si malheureusement elle étoit tombée sur le réfectoire, que de gens tués! que de larmes répandues! quelle désolation! Grâces, mon Dieu, grâces vous soient éternellement rendues du soin que vous prenez de vos élus!* »

Vous avez peut-être su, Monseigneur, que depuis quelques jours le prince d'Orange, ou ses adulateurs, ont fait frap-

(1) Tallemant des Réaux place la même scène dans l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs. Elle a lieu entre l'archidiacre de Bayeux et un cordelier. C'est le cordelier qui lance le trait final.

per une médaille où ils ont mis d'un côté le portrait du roi avec cette inscription : Ludovicus Magnus; et de l'autre, le portrait du prince d'Orange avec ces mots : Guillelmus Maximus. Voici l'explication que j'en fis hier, et que je vous envoie aujourd'hui, pour ne pas me brouiller avec ma Muse, qui ne veut rien mettre au jour dont vous n'ayez le premier hommage :

Louis est Grand : c'est un fait positif
Dont l'univers n'est pas en doute.
Guillaume, par une autre route,
Prétend de la grandeur être au superlatif.
Il faut rendre justice au célèbre Guillaume :
Il a de son beau-père usurpé le royaume
Et soumis sans combat des peuples abattus.
Successeur de Cromwel, il en a les maximes,
Et, quand Louis est Grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est Très Grand, c'est par de très grands crimes.

L'ambassadeur d'Espagne, sollicitant Alexandre VIII, prédécesseur du Pape d'aujourd'hui, de se déclarer contre la France, lui représentoit qu'il étoit impossible que le Roi Très Chrétien résistât à tant d'ennemis; et qu'il savoit, par les émissaires que l'Espagne avoit en France, qu'il ne pouvoit plus longtemps faire

subsister ses troupes. « *Je le crois*, lui répondit le Pape, qui aimoit à plaisanter; *il les fait toutes subsister chez ses voisins.* »

On voit peu d'hommes qui soient généralement estimés. Ceux en qui l'on remarque les plus grandes qualités ne sont pas exempts de quelques petits défauts; et l'on ne fait point d'éloges (à moins que ce ne soit la flatterie qui les fasse) qui ne soient accompagnés de quelque *mais*. Je crois, Monseigneur, que je ne passerai point pour flatteur dans votre esprit, quand je vous dirai que Monsieur le maréchal de Catinat est un des hommes du monde dont le mérite est le plus universellement approuvé. Et à quel propos le flatterois-je, moi, qui n'ai ni l'honneur de le connoître, ni celui d'en être connu, et qui ne fais ici que l'office d'écho de la renommée! Je proteste à Votre Grandeur que ceux qui le connoissent le plus sont ceux qui en parlent le mieux et que, la semaine passée, un officier qui a servi sous lui, ayant pris place dans un carrosse avec trois que nous étions, commença son panégyrique au Cours-la-Reine, et ne l'avoit pas fini quand nous arrivâmes à la

grille de Versailles. Qui jamais lui a rendu plus de justice que Monsieur le duc de la Feuillade, qui étoit son ennemi, et qui se plaisoit le moins à dire du bien de quelqu'un? « *Il est*, dit-il au roi qui lui en demandoit son sentiment, *également propre à être bon chancelier et bon maréchal de France.* » De quel homme peut-on encore dire la même chose, et la dire avec autant de vérité?

Après vous avoir parlé d'un grand maréchal de France, que je ne connois que sur la relation de la voix publique, trouvez bon, Monseigneur, que je vous parle d'un homme illustre d'une autre manière, dont j'ai autrefois été ennemi, et de qui je pourrois m'empêcher de bien parler quand je le serois encore. C'est de M. Despréaux, que j'ai déjà cité au commencement de cette lettre. M. Patru, de l'Académie françoise, qui avoit beaucoup de mérite et peu de bien, étant persécuté par d'inflexibles créanciers qui vouloient faire vendre publiquement sa bibliothèque, M. Despréaux, qui en fut averti, l'acheta, pour empêcher qu'on ne lui fît l'affront de la déplacer, et la laissa à M. Patru pour en jouir le reste de sa vie,

comme si elle eût toujours été à lui (1). Si ce plaisir fut grand pour celui qui le reçut, je ne doute point qu'il ne le fut encore davantage pour celui qui le fit. Le même M. Despréaux, ayant appris à Fontainebleau qu'on venoit de retrancher la pension que le roi donnoit au grand Corneille, courut avec précipitation chez Madame de Montespan, et lui dit que le roi, tout équitable qu'il étoit, ne pouvoit, sans quelque apparence d'injustice, donner pension à un homme comme lui, qui ne commençoit qu'à monter sur le Parnasse, et l'ôter à un autre, qui depuis si longtemps étoit arrivé au sommet; qu'il la supplioit, pour la gloire de Sa Majesté, de lui faire plutôt retrancher la sienne, qu'à un homme qui la méritoit incomparablement mieux, et qu'il se consoleroit plus facilement de n'en avoir point que de voir un si grand poète que Corneille

(1) Saint-Marc, qui atteste le fait, dit que les embarras pécuniaires de Patru provenaient de son amour pour les lettres, qui lui faisait négliger le barreau. Il caractérise ainsi les relations du célèbre avocat avec Boileau : « M. Despréaux ne manquoit jamais de lire à M. Patru tous ses ouvrages avant que de les donner au public, et il a avoué plusieurs fois qu'il s'étoit bien trouvé de ses décisions, et que son jugement étoit sûr et sa critique fort sensée. »

cesser de l'avoir. Il lui parla si avantageusement du mérite de Corneille, et Madame de Montespan trouva sa manière d'agir si honnête, qu'elle lui promit de le faire rétablir, et lui tint parole. Quoique rien ne soit plus beau que les poésies de M. Despréaux, je trouve que les actions que je viens de dire à Votre Grandeur sont encore plus belles.

Un procureur dévot (chose rare !), dans la vue, peut-être, de ne pas donner à déjeuner à ses clercs, dit qu'il vouloit faire ses dévotions à la messe de minuit ; et en effet, il fut de compagnie avec sa femme se confesser pendant les matines. Le religieux, qui avoit coutume de les confesser, étoit un bon homme sexagénaire, qui étoit à son confessionnal depuis sept heures. Pendant que la procureuse disoit ses péchés, le pauvre homme, accablé par l'âge et par la fatigue, s'endormit insensiblement, malgré tout ce qu'il put faire pour résister au sommeil. Après avoir dit tout ce qu'elle savoit, et avoir un peu attendu encore, elle crut qu'il lui avoit donné les sept psaumes et les litanies des saints à dire, qui étoit sa pénitence ordinaire, et que l'absolution avoit suivi ;

mais que le bruit des orgues l'avoit empêchée de l'entendre. Le mari, qui étoit à l'autre main du confesseur, voyant que sa femme se retiroit, dit son *Confiteor*, et commençoit déjà à s'accuser de ses péchés, quand il entendit le religieux qui ronfloit. « Mon Révérend Père, lui dit-il, en le tirant par sa robe, je crois que vous dormez. » Le Père, chagrin d'avoir été surpris en cet état, et n'étant encore qu'à demi éveillé : « *Pardonnez-moi, Madame*, lui répondit-il, *je ne dors pas, j'écoute; à telles enseignes que le dernier péché dont vous vous êtes accusée est d'avoir couché trois fois avec le clerc qui paie pension chez vous.* » Le procureur, plus chagrin d'avoir éveillé le confesseur que le confesseur de s'être endormi, fit semblant de se trouver mal et ne continua pas sa confession. Le lendemain, quoique bonne fête, il chercha un prétexte de querelle avec le clerc, et le mit dehors. Depuis cette découverte, il n'a plus voulu de pensionnaires, quoique sa femme lui ait bien des fois représenté que l'on en tiroit de bon argent sans en mettre plus grand pot au feu et que le ménage en alloit mieux.

Si je croyois qu'on ne vous eût pas fait le récit d'une autre plaisanterie qui arriva à confesse à un paysan de votre diocèse, du temps que Monsieur de Zamet étoit évêque de Langres (1), je vous dirois, Monseigneur, qu'un jeune manant de vingt-deux ou vingt-trois ans, natif d'Autricourt (2), s'étant accusé d'avoir rompu la haie de son voisin pour aller reconnoître un nid de merles, le confesseur lui demanda si les merles étoient pris. « Non, lui répondit-il, je ne les trouve pas assez grands, et je les laisse croître jusqu'à samedi au soir, que je les irai dénicher pour les fricasser le lendemain. » Le curé, plus habile que lui, y alla le samedi matin, et les dénicha lui-même. L'autre, ayant trouvé le soir la place vide, ne douta point de la supercherie du curé; mais il ne lui en osa rien dire. Un jubilé l'ayant obligé de retourner à confesse trois ou quatre mois après, il s'accusa d'aimer une jeune paysanne extrêmement jolie, et d'en être assez aimé pour coucher

(1) Il le fut du 30 octobre 1615 au 2 février 1655.

(2) Aujourd'hui Autricourt-sur-Ource, petite commune du département de la Côte-d'Or, à 19 kilomètres de Châtillon.

avec elle quand il le vouloit. « Quel âge a-t-elle ? » dit le curé.— «Dix-sept ou dix-huit ans, » lui répondit-il. — « Belle ? » ajouta l'autre.— « La plus jolie de tout le village, » vous dis-je. — « Et dans quelle rue demeure-t-elle ? » poursuivit promptement le confesseur. — « *A d'autres, dénicheur de merles,* lui répliqua le manant : *je ne me laisse pas attraper deux fois.* » Vous avez peu de diocésains qui, de père en fils, ne sachent cette vérité (si c'en est une) : c'est, Monseigneur, ce qui m'a empêché jusqu'ici de vous en parler.

Sous le règne de Louis XI, que la France ne met pas au nombre de ses meilleurs rois, un astrologue négromancien vint à Paris, qui, sur la seule physionomie des personnes qu'il voyoit, tiroit leur horoscope, et leur disoit de combien d'années seroit le cours de leur vie. Ayant dit à une dame, que le roi aimoit, qu'elle mourroit dans huit jours, et la chose étant arrivée comme il l'avoit dite, Louis XI crut qu'elle étoit plutôt morte de la peur qu'il lui avoit faite que de la maladie qu'elle avoit eue, et résolut de venger cette mort sur celui qui en étoit la cause. Il l'envoya quérir; et commanda à des

gens de ne pas manquer, à un signal qu'il leur donneroit, de prendre l'astrologue, et de le jeter par la fenêtre. Aussitôt que le roi l'aperçut : « Toi, qui prétends être un si habile homme (lui dit-il), et qui sais si précisément le sort des autres, apprends-moi un peu quel sera le tien, et combien tu as encore de temps à vivre. » Soit que l'astrologue eût été secrètement averti du dessein du roi, ou qu'il le connût par l'étendue de sa science : « *Sire*, lui répondit-il sans témoigner aucune frayeur, *je mourrai trois jours avant Votre Majesté* (1). » Le roi n'eut garde de le faire jeter par la fenêtre après cette réponse : au contraire, il eut un soin particulier de ne le laisser manquer de rien, et fit tout ce qu'il put pour différer la mort d'un homme que la sienne devoit suivre de si près.

(1) Les *Mémoires* de Comines relatent une prédiction à peu près semblable, attribuée à Jacques Cottier, médecin du roi : « Ledit médecin lui étoit si rude que l'on ne diroit pas à un valet les outrageantes et rudes paroles qu'il lui disoit : « Je sais bien qu'un matin vous m'enverrez comme vous faites les autres ; mais (par un grand serment qu'il juroit) vous ne vivrez pas huit jours après. » Cette menace fut productive pour Cottier qui, ajoute le chroniqueur, «eut en cinq mois cinquante-quatre mille couronnes (dix mille écus), plus pour son neveu l'évêché d'Amiens et autres offices et terres pour lui et ses amis ».

Les Espagnols sont si haïs dans les Indes par les cruautés inconcevables qu'ils exercent sur ceux dont ils sont les maîtres, qu'un pauvre Indien, que des jésuites avoient converti à la foi, étant tombé dangereusement malade, comme ils l'exhortoient à mourir en véritable chrétien, pour jouir pendant toute une éternité des félicités du Paradis, il leur demanda si les Espagnols étoient chrétiens? « Oui, » lui répondirent-ils.— « Vont-ils, continua le malade, au même Paradis où vous tâchez de me faire aller? » — « C'est, lui répliquèrent les jésuites, le séjour éternel de tous les chrétiens, de quelque nation qu'ils soient, quand ils meurent dans la grâce de Dieu. » — « *Je ne veux donc plus être chrétien,* ajouta-t-il, *ni aller au Paradis que vous me dites; il est impossible d'être heureux où il y a des Espagnols.* »

Monsieur le marquis de ....., âgé de soixante et dix-huit ans, qui se maria jeudi dernier, ayant épousé une fille qui n'en a que seize, trouva le lendemain ce vieux quatrain sur sa toilette :

Quiconque a soixante ans vécu,
Et jeune fille épousera,

S'il est galeux, se grattera
Avec les ongles d'un cocu.

Est-il vrai, Monseigneur (car vous pouvez me le mieux dire qu'un autre), ce qu'un homme d'une profonde érudition m'apprit il y a sept ou huit jours? Il me dit qu'il y avoit peu de saints qui eussent plus fait de miracles après leur mort que saint Martin, et que c'étoit ce qui avoit obligé quelques-unes de nos reines et plusieurs dévotes princesses à se retirer à Tours pour passer le reste de leur vie auprès de son tombeau. Ses reliques rendoient la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, et quelques auteurs disent même qu'elles ressuscitèrent des morts. La dévotion y étoit si grande, que les fondations et les charités des fidèles ont fait de Saint-Martin de Tours l'une des plus célèbres abbayes de France. Un jour qu'on devoit porter en procession les reliques du saint, deux pauvres, qui étoient sur le chemin où elles devoient passer, et à qui l'on faisoit de grandes aumônes par la compassion qu'on avoit de leur infirmité, craignant d'être guéris et de ne plus rien gagner, réso-

lurent de prendre la fuite : mais comment ? l'un étoit cul-de-jatte et l'autre aveugle. Le cul-de-jatte voyant que l'aveugle étoit vigoureux et fort, et ne concevant point de plus grand malheur pour eux que de voir et de marcher : « Il nous est aisé, lui dit-il, si tu veux me croire, d'empêcher que saint Martin ne nous guérisse. Tu es aveugle, mais gras et robuste : porte-moi sur tes épaules, et je te dirai par quel chemin tu dois aller. » A peine la proposition fut-elle faite, qu'elle fut acceptée. L'aveugle se chargea du cul-de-jatte, et tous deux se sauvèrent de peur d'avoir le chagrin d'être guéris. L'homme dont je parle à Votre Grandeur m'a engagé sa foi qu'il avoit lu ce qu'il me dit dans une légende de saint Martin que l'on chantoit le jour de sa fête.

Je sus du même homme que les reliques du même saint, ayant été portées par toute la France, arrivèrent à Auxerre, et furent déposées dans l'église de Saint-Germain, où elles firent plusieurs miracles. Les religieux d'Auxerre, persuadés que saint Germain étoit un aussi grand saint que saint Martin, demandèrent la moitié des charités que l'on faisoit, qui

étoient, comme je l'ai déjà dit, fort grandes : mais les prêtres de Saint-Martin prétendirent que, lui seul opérant toutes les merveilles qu'on voyoit, c'étoit à lui seul aussi que toutes les aumônes devoient appartenir. Pour justifier qu'ils n'avançoient rien dont ils ne fussent très assurés, ils requirent qu'on exposât un malade entre la châsse de saint Germain et celle de saint Martin, que l'on verroit qui des deux feroit le miracle. On y exposa un lépreux qui guérit du côté de la châsse de saint Martin, et non du côté de celle de saint Germain : ensuite de quoi la partie malade ayant été tournée du côté de la châsse de saint Martin, elle guérit encore. « *Ce n'est pas*, dit le cardinal Baronius (1), *que saint Germain ne fût aussi grand saint que saint Martin*, *et qu'il ne fît beaucoup de miracles; mais parce que saint Martin lui avoit fait la grâce de le visiter*, *il suspendit son pouvoir auprès de Dieu pour mieux faire*

(1) César Baronius s'intitulait *le serviteur de Marie*. Il composa les *Annales ecclésiastiques*, ouvrage en douze volumes, qui comprend les douze premiers siècles de l'histoire de l'Église. On lui prête ce mot de la fin : « Est-ce donc le temps et le jour tant souhaité? mourons ».

les honneurs de sa maison. » Je vous avoue, Monseigneur, que ne sachant autre chose de saint Martin, sinon qu'il avoit coupé son manteau en deux pour en donner la moitié à un pauvre, je fus ravi d'entendre ce qu'un si habile homme m'en disoit; et que je le serai encore plus si Votre Grandeur me confirme que ce sont des vérités.

Un ambassadeur Turc, qui vint en France sous le règne d'Henri IV, dit que l'Empereur, son maître, avoit toujours une armée de quatre cent mille hommes, et s'étonna qu'un si grand roi en eût une si petite. « *Où règne la justice*, lui répondit ce monarque, *la force n'est guère nécessaire.* »

Que de belles actions sont ensevelies dans l'oubli, qui auroient beaucoup d'éclat si elles étoient faites par des personnes plus considérables! Dans les îles où l'on fait trafic d'esclaves, un coquin de Maure vendit sa femme, qui étoit accouchée de deux enfants depuis un mois; et des gens, que je ne trouve guère moins coquins que lui, eurent la cruauté de l'acheter. Elle fut d'abord mise à fond de cale avec d'autres esclaves : mais comme

le jour étoit fort beau, à peine le vaisseau fut-il une lieue en mer, qu'on les fit tous venir sur le tillac. Cette pauvre mère, touchée de compassion pour deux enfants qui n'avoient de nourriture que ses mamelles, n'y fut pas plutôt, qu'elle se jeta courageusement dans la mer pour tâcher d'aller à la nage leur donner le secours qu'ils avoient coutume d'en recevoir. On tira vingt coups sur elle, mais soit qu'on ne voulût que lui faire peur pour l'obliger à revenir, soit que le ciel favorisât une action si louable, elle ne fut point blessée, et eut assez de force pour arriver où sa tendresse la conduisoit. Quelle femme, de celles qu'on a mises au rang des illustres, a rien fait de plus beau que ce que fit cette pauvre mère, et quel bruit auroit fait cette action si c'étoit quelque princesse qui l'eût faite?

L'exemple que voici n'est pas si beau, mais il n'est pas moins hardi. Feu Monsieur le Prince, parlant au maréchal de Gramont de l'intrépidité de quelques soldats, disoit qu'étant devant une place où il y avoit une palissade à brûler, il fit promettre cinquante louis à qui seroit assez brave pour entreprendre une si bonne

action. Le péril étoit si apparent, que la récompense ne tentoit point. « Je vous quitte, Monseigneur, lui dit un soldat plus courageux que les autres, des cinquante louis que vous promettez, si Votre Altesse me veut faire sergent de ma compagnie. » Monsieur le Prince, qui trouva de la générosité dans ce soldat de préférer l'honneur à l'argent, lui promit l'un et l'autre. Animé par le prix qui l'attendoit à son retour, et consolé s'il mouroit dans une occasion si glorieuse, il prend des flambeaux, descend dans le fossé, va à la palissade et la brûle malgré une grêle de mousqueterie, dont il ne fut que légèrement blessé. Toute l'armée, témoin de cette action, le voyant revenir, crioit *vivat*, et le combloit de louanges, quand il s'aperçut qu'il lui manquoit un de ses pistolets. On promit de lui en donner d'autres. « Non, dit-il, il ne me sera point reproché que ces marauds-là profitent de mon pistolet. » Il retourne sur ses pas, essuie encore cent coups de mousquet, prend son pistolet et le rapporte. « Ma foi, Monsieur, lui répondit le maréchal de Gramont, la plupart de ces coquins-là ne sont braves que parce qu'ils sont

brutaux, et ne risquent leur vie que parce qu'ils en ignorent le prix. Du temps que j'allois à l'armée (je vous parle de vieille date, continua-t-il d'un ton goguenard), trois soldats ayant fait des galanteries pendables, il fallut faire l'exemple, au moins d'un. Au lieu de les faire tirer au billet, on les fit jouer aux dés. Le premier amena quatorze, le second seize, et le dernier, qu'on regardoit déjà comme la victime, prenant les dés d'une main aussi assurée que s'il n'eût eu rien à craindre, fit rafle de six. « *Parbieu*, dit-il, *si je jouois à l'argent, je ne serois pas si heureux.* » Voyez le cas que le maraud faisoit de la vie. »

Une demoiselle de mes amies, qui n'a pas moins de vertu que d'esprit, eut hier au soir une curiosité un peu insultante, dont elle fut punie sur-le-champ aussi justement qu'on le puisse être. Un homme de quarante-cinq ou cinquante ans, avec qui elle est assez familière, la visitant presque tous les jours avec un habit noir, dont les poches du juste-au-corps pourroient à un besoin servir d'époque, elle lui demanda pourquoi il étoit toujours vêtu de noir, et de qui il portoit le deuil?

« *De vos appas, Mademoiselle,* » lui répondit-il. Cette réponse à quoi elle ne s'attendoit point, faite en ma présence, la mortifia un peu : cependant, comme elle a beaucoup d'équité, elle demeura d'accord de bonne foi qu'elle la méritoit bien ; et plus elle y fit de réflexion, plus elle la trouva jolie.

On n'a jamais vu de ministre d'État à l'abri de la médisance et de l'envie : mais un de ceux qui y a été le plus exposé, c'est assurément feu le cardinal Mazarin. Il avoit pourtant de grandes qualités ; et quand il n'auroit fait que le mariage du roi et la paix des Pyrénées, ce sont deux services si considérables pour la France, qu'elle lui en aura toujours obligation. Cependant aussitôt qu'il eut les yeux fermés, combien fit-on d'épitaphes injurieuses à sa mémoire, et combien de gens qui lui avoient donné des louanges pendant sa vie, firent-ils des satires contre lui après sa mort? Croiriez-vous, Monseigneur, que depuis huit jours on m'a encore dit une épitaphe de cette Éminence, dont jamais je n'avois jamais ouï parler? Un jeu de mots, qui en fait tout le mérite, vous la fera trouver assez plai-

sante, si elle vous est aussi nouvelle qu'à moi :

> Ci-gît que la goutte accabla
> Depuis les pieds jusqu'aux épaules :
> Non Jules qui vainquit les Gaules,
> Mais bien celui qui les gaula.

A la campagne de l'année 1667, feu Monsieur le duc de Charost (1), capitaine des gardes du corps, voyant le roi aller à la tranchée, et s'exposer comme le moindre de ses officiers, lui dit avec une brusquerie toute pleine de zèle et de respect, que ce n'étoit point là sa place ; et qu'absolument il ne l'y souffriroit pas. « Eh quoi ! lui répondit ce jeune monarque, Henri IV, mon aïeul, dont j'ai dessein de suivre les traces, n'alloit-il pas aux coups, et ne combattoit-il pas lui-même ? » — « *Henri IV*, repartit Monsieur de Charost, *combattoit pour acquérir le royaume que Votre Majesté n'a qu'à conserver.* »

En voulant réparer une petite sottise,

(1) Charost n'était pas duc, mais comte. Il avait été très attaché au cardinal de Richelieu, qu'il n'appelait que son maître. Mazarin, qui se piquait de faire avancer tous ceux qui avaient approché du grand ministre, avait poussé Charost auprès de la reine mère, puis auprès du roi.

on en fait bien souvent une plus grande. Un secrétaire du roi, des nouvellement fabriqués, dînant avec un maître des requêtes, et avec sa sœur, qui est une jeune veuve, cette dame se trouva mal pendant le repas. « C'est peut-être, dit le secrétaire du roi, que les petits pieds font mal aux grands; et Madame a bien la mine d'être grosse. » — « Non, Monsieur, répondit le maître des requêtes, ce n'est point le mal que vous dites : il y a trois ans que ma sœur est veuve. » — « *Je vous demande pardon*, *Madame*, reprit sottement le secrétaire du roi; *je croyois que vous étiez fille.* » Peut-on être plus impertinent ou plus abstrait ?

« Depuis que nos femmes, disoit un homme de la première qualité, se sont avisées de prendre de grands valets de chambre, la noblesse a bien dégénéré. »

Ne seroit-ce point, Monseigneur, manquer au respect que je vous dois, de prendre la liberté d'envoyer une chanson à un évêque? On m'en a donné ce matin une toute notée, dont les paroles m'ont semblé aussi justes qu'on en puisse faire; et Votre Grandeur me demande de si longues lettres, qu'il faut qu'elle ait la bonté

de s'accommoder de tout ce qui se rencontre sous ma main. D'ailleurs, ce que vous m'ordonnez de vous écrire étant moins pour vous que pour en faire part à d'autres, ce qui ne vous sera pas propre le sera peut-être à quelques-uns de vos chanoines que je connois, et que je ne crois pas d'humeur à chanter toujours les heures canoniales. Je ne suis pas assez savant en musique pour rien dire des beautés de l'air: mais pour les paroles, je le répète encore, Monseigneur, je doute qu'on en puisse faire de plus justes.

Forel, Rousseau, Lamy (1), nous sommes convaincus
Que chez vous on nous vole;
Et que pour deux écus,
On compte une pistole :
Nous vous pardonnons cet abus.
Mais renoncez à l'injuste maxime
De mélanger le vin dans nos repas.
C'est assez de commettre un crime;
Volez, mais n'empoisonnez pas.

S'il y a des poëtes qui ont le goût bon, il y en a qui l'ont bien mauvais. Avec la

(1) Forel tenait le cabaret de l'*Alliance*, près de la Comédie-Française, rue des Fossés-Saint-Germain, aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie. Rousseau était établi derrière Saint-Jacques-la-Boucherie, à l'enseigne de la *Galère*, et Lamy à celle des *Trois cuillères*, rue aux Ours. Ce dernier primait le renom des deux autres; il ne s'intitulait pas cabaretier, mais traiteur.

même justice que je viens de louer des vers que j'ai trouvés beaux, j'en vais blâmer que je trouve abominables. De jeunes femmes ayant témoigné avoir une grande envie de voir la mer, de jeunes hommes se firent un plaisir de leur donner cette satisfaction. Ils les menèrent à Dieppe; et le lendemain de leur arrivée le temps étant assez beau, ils prirent une chaloupe, et se firent conduire sur la mer le plus loin qu'ils purent. Pendant qu'ils y étoient, un orage qui survint tout à coup leur fit une grande peur tant qu'ils y furent exposés : mais le péril passé, ils s'en moquèrent. C'est, Monseigneur, le sujet des méchants vers que vous allez voir :

Durant la fureur de l'orage,
Le plus intrépide courage
Invoquoit le ciel à genoux :
Mais arrivés au port, par le secours des rames,
Nous ne songeâmes plus qu'à caresser les dames,
Quand nous eûmes laissé la mer derrière nous.

J'ai demandé à Votre Grandeur si ce n'étoit point lui manquer de respect de lui envoyer une chanson; mais voici bien pis. Je ne puis vous faire voir le ridicule que je trouve dans les deux derniers vers

de ce couplet, sans vous dire deux *ordures aussi grosses qu'on en puisse imaginer;* et tout le tempérament que je puis prendre, c'est de ne les dire qu'à vos yeux. Voyez donc, s'il vous plaît, Monseigneur, par la différence des caractères ce que mon respect m'empêche de prononcer. Il ne vous en coûtera qu'un regard pour connoître l'équité de ma critique :

Nous ne songeâmes plus *qu'à ca*-resser les dames,
Quand nous eûmes laissé la *mer de*-rrière nous.

Y a-t-il jamais eu deux vers plus impertinents; et sans être misanthrope, ne peut-on pas dire *qu'un homme est pendable après les avoir faits* (1)?

Quelle gloire pour la France, si tous les auteurs écrivoient aussi bien que Monsieur le duc de la Rochefoucault! Voici, Monseigneur, une de ses maximes, qui me semble préférable à tous les apophtegmes des anciens: *La naissance fait les héros, et la fortune les met en œuvre* (2). Je ne sais ce qu'on peut dire de plus beau.

(1) Et celui qui les cite?
(2) Le texte porte : « La nature fait le mérite et la fortune le met en œuvre. »

Feu l'abbé de Marigny (1), qui parloit si délicatement, et qui faisoit des vers de si bon goût, étant allé en Allemagne par ordre de feu Monsieur le Prince, tomba dangereusement malade à Osnabruck. L'évêque, qui étoit luthérien, et qui lui faisoit assez souvent l'honneur de le visiter, le voyant dans un état où les

(1) Jacques Carpentier avait pris le nom de Marigny d'une seigneurie de son père « d'assez médiocre famille de Nevers », dit M. Cousin dans *Madame de Longueville*. Attaché d'abord à la princesse Marie, il la suivit à Mantoue, puis, secrétaire de Servien, il accompagna à Munster celui qu'on appelait l'*Exterminateur de la paix*, etc. L'ayant quitté après quelque démêlé, il se rendit en Suède. De retour, il se donna corps et âme au coadjuteur, et, avec ses chansons, fit une guerre acharnée au Mazarin. Mme de Sévigné goûtait beaucoup son esprit et s'amusait fort de ce couplet fait en pleine Fronde par cet abbé batailleur :

Je ne crains point qu'en cette guerre
On jette mes châteaux par terre,
Qu'on vende mes biens à l'encan :
Je marcherai comme un apôtre,
Et si je dîne dans un camp,
Je pourrai bien souper dans l'autre.

Marigny passa quelque temps à Bordeaux auprès du prince de Condé et, s'étant brouillé avec Sarrazin et la duchesse de Longueville, revint à Paris pour se mettre au service du prince de Condé qu'il divertissait par ses bons mots. Il retourna ensuite auprès du cardinal de Retz pour y tenir le même emploi. Son petit poème du *Pain bénit* est dirigé contre les marguilliers de l'église Saint-Paul, qui avaient voulu l'obliger à rendre le pain bénit. Il renferme une critique acerbe de la manière dont se faisaient alors les enterrements.

médecins croyoient qu'il y avoit moins à espérer qu'à craindre, lui demanda si ce ne seroit pas un surcroît de douleur pour lui, en cas qu'il mourût, d'être enterré avec des luthériens. « *Il ne faudra, Monseigneur*, répondit l'abbé de Marigny, *que creuser la terre deux ou trois pieds plus bas; et je serai avec des catholiques.* » N'étoit-ce pas lui reprocher bien ingénieusement que ses pères étoient de notre même religion ? C'est du commandant des gardes de Monsieur le Chancelier, homme qui a beaucoup d'esprit et encore plus de probité, que je tiens cette remarque, qui m'a paru assez belle pour ne devoir pas être ensevelie dans l'oubli.

A propos d'enterrement, la *Gazette* vous a dû apprendre, Monseigneur, la mort de Monsieur de..., arrivée un des jours de la semaine passée: mais elle ne vous aura pas appris une épigramme dont elle a été suivie. Comme vous le connoissiez plus particulièrement qu'un autre, personne ne peut mieux dire que vous si l'on a bien rencontré ou non :

Colas, ce dévot personnage,
Est mort depuis cinq ou six jours;

Raisin (1), dans la fleur de son âge,
Vient aussi de finir son cours.
Dans le maudit siècle où nous sommes
Chacun se déguise si bien,
Qu'on ne sait qui de ces deux hommes
Fut le plus grand comédien.

Un riche malade ayant envoyé quérir le notaire Sainfray pour faire son testament, le pria de le faire si clair et si net, qu'il n'y eût entre ses héritiers aucune contestation après sa mort. « Un testament qui ne soit point contesté, répondit Sainfray; il faudroit que je fusse bien habile! Jésus-Christ, *qui étoit le plus sage des hommes*, *et qui de plus étoit Dieu*, *n'en a jamais fait qu'un*, *que l'on conteste depuis seize cent quatre-vingt tant d'années; et qui fait encore tous les jours naître de nouveaux procès.* Il n'y a pas d'apparence que je fasse ce qu'il n'a pas fait. »

Dans le dernier voyage que fit à Bayonne

(1) Fameux comique. (*Note de Boursault.*) — Deux acteurs, qui étaient frères, ont porté ce pseudonyme. Ils s'appelaient Siret de leur nom patronymique. L'aîné, Jacques, né en 1654, mourut en 1698; le puîné, Jean-Baptiste, que l'on appelait le *Petit Molière*, né en 1656, mourut le 5 septembre 1693. — Boursault annonce plus loin, dans la même lettre, la réception de La Bruyère à l'Académie, laquelle est antérieure de quatre-vingt-un jours.

feu Monsieur le maréchal de Gramont (1), s'étant trouvé mal sur le chemin, et son chirugien étant parti deux ou trois jours avant lui, il fut obligé de se faire saigner par un chirurgien de village, d'assez mauvaise mine, et qui ne lui parut pas fort adroit. Comme ce disciple indigne de saint Côme étoit prêt de le piquer, Monsieur de Gramont retira un peu le bras. « Il semble, Monseigneur, dit le chirurgien, que vous craignez la saignée. » — « *Ce n'est pas la saignée que je crains,* répondit-il, *c'est le saigneur.* »

Enfin, Monseigneur, on reçut lundi à l'Académie françoise Monsieur *** (2), qui briguoit cette place depuis si longtemps. Vous savez combien il a été obligé de franchir de difficultés avant que d'y

(1) Le maréchal de Gramont, dont il sera reparlé plus loin, mourut en 1678.

(2) C'est de La Bruyère qu'il s'agit. Il fut, en effet, reçu le lundi 15 juin 1693. La date de sa nomination n'est pas certaine : le registre de l'Académie, très mal tenu alors, la fait remonter au 28 mai, et le *Mercure galant*, au 24. La Bruyère s'était déjà présenté en 1691, avec l'appui de Bussy-Rabutin, comme le constate la lettre de remerciement adressée par lui à ce dernier. Au ton dédaigneux de Boursault, on comprend qu'il s'était joint aux ennemis de l'auteur des *Caractères*. Mais ce que l'on ne conçoit pas de nos jours, c'est qu'on ait pu appliquer un aussi impertinent quatrain à un tel homme.

arriver, et de quelle autorité il a fallu se servir. Comme il est d'un pays où la clameur *de haro* est en usage (1), on dit que deux heures avant sa réception, Messieurs de l'Académie trouvèrent cette épigramme sur leur table :

Quand, pour s'unir à vous, Alcipe se présente,
Pourquoi tant crier *haro*?
Dans le nombre de quarante,
Ne faut-il pas un zéro?

Ce ne fut pas sans raison que je vous fis souvenir, dans le dernier article de ma précédente lettre, que vous étiez directeur général des Quinze-Vingts. Je serai bientôt obligé d'implorer votre crédit pour y avoir place, et j'espère que vous ne me le refuserez pas, puisque je perds les yeux à votre service. La semaine passée, un de mes amis qui me vint voir les ayant trouvés fort enflammés, me conseilla *de les bien frotter de fromage mou, et de me les faire lécher par des coqs d'Inde.* Je proteste à Votre Grandeur qu'ils me font un si grand mal, que je n'en puis

(1) Boursault se trompe. La Bruyère n'était pas Normand. Il est né à Paris, dans la Cité (vers le 17 août 1645), ainsi que le prouve son acte de baptême découvert par Jal.

plus ; et que je sens mieux ce que j'écris que je ne le vois, quand je vous assure qu'on ne peut être avec plus de zèle et de respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

APOSTILLE

Quelque mal que j'aie aux yeux, j'aurois un chagrin sensible d'avoir cacheté ma lettre sans apprendre à Votre Grandeur la fortune que l'abbé....., votre cousin, a faite à une loterie où il avoit mis quatre louis. Peut-être serez-vous bien aise, Monseigneur, de n'être pas le dernier à lui en témoigner votre joie. C'étoit une loterie galante, dont les billets n'étoient que de vingt sous, et qui étoit composée non seulement de montres et de tabatières d'or, de diamants et de perles, de dentelles d'Angleterre et de Malines; mais encore de confitures exquises, de dragées excellentes, et des plus délicieuses liqueurs. M. l'abbé, qui avoit eu cinquante-six billets pour ses quatre louis, en trouva cinquante-cinq d'une blancheur admirable: mais heureusement pour lui le dernier fut noir; et je ne puis exprimer le plaisir qu'il eut quand il aperçut de l'écriture. Il est vrai que ce plaisir dura peu. Ce lot, qui s'étoit fait si longtemps

attendre, et qui avoit laissé passer cinquante-cinq billets blancs avant que d'oser paroître, étoit *une bouteille de vin muscat.* Je crois, Monseigneur, qu'un petit compliment de Votre Grandeur sur ce sujet ne lui donneroit pas une médiocre satisfaction.

VIII

MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE DE LANGRES

A L'AUTEUR

Je ne pourrai, Monsieur, être à Paris à la Saint-Martin, comme je le croyois. J'ai eu depuis trois ou quatre jours des atteintes de goutte si violentes, que personne ne me conseille de me mettre sur les chemins dans cet état. Vous devez bien vous douter que je souffrirois trop d'être malade ici, et de n'y point recevoir de vos lettres. C'est, sans complaisance, l'un des plus sensibles plaisirs que j'y puisse avoir ; et que je multiplie en le communiquant à d'autres. On a peur que je ne m'en retourne à Paris, moins par l'appréhension de me perdre, que parce

que vous ne m'écririez plus; et vous êtes cause que l'on n'est pas fâché de me voir la goutte. Continuez donc, je vous prie, de m'écrire, malgré la paresse qui vous est, à ce qu'on m'a dit, si naturelle; et si vous voulez redoubler le plaisir que vous me faites, procurez-moi quelque occasion de vous en faire aussi. Je vous donne une parole d'honneur que vous ne pouvez vous adresser à personne qui ait plus d'inclination à vous obliger que moi, et qui soit plus sincèrement et plus entièrement à vous.

L'Évêque Duc de Langres.

IX

A MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE ET DUC DE LANGRES

PAIR DE FRANCE

MONSEIGNEUR,

EH ! le moyen de ne pas obéir à des ordres aussi engageants que le sont ceux que j'ai reçus de VOTRE GRANDEUR? Je veux bien consentir à ce qu'il plaît à la médisance de publier de moi, et passer pour le plus paresseux de tous les hommes: mais je ne puis me résoudre à passer pour le plus ingrat; et je le serois si je ne me faisois un devoir de répondre

avec beaucoup de respect à l'honneur que vous me faites. Les bontés que vous me témoignez sont pour moi de glorieuses marques que vous n'êtes pas mécontent de mon zèle. Cependant, Monseigneur, je n'ai pu encore vous le faire voir tout entier; et quand je vous en montrerois davantage, j'en aurai toujours plus que je ne vous en pourrai montrer. Il va si loin, que je me suis réjoui de votre goutte: c'est un signe infaillible que V. G. vivra longtemps; et je ne lui souhaite pas une vie moins longue que je me la souhaitois ces jours passés à moi-même. J'écrivois à un de mes amis, qui a l'avantage d'être comme moi un de vos diocésains, et que l'on nomme Monsieur Auberon de la Ducherie, homme d'une intégrité à toute épreuve; avec qui j'ai autrefois été à l'école (quoiqu'il ne paroisse guère que j'y aie été); et qui n'a pas moins d'estime pour moi que j'en ai pour lui, malgré l'inégalité de mérite. Nous ne passons jamais de plus agréables heures que quand nous sommes ensemble : mais c'est un plaisir que nous avons rarement; et c'est, Monseigneur, sur la longueur du temps que nous sommes sans nous

voir, que je lui envoyai, il y a sept ou huit jours, les vers que vous allez lire :

Vous avez au moins soixante ans,
Et je crois les avoir de même (1);
Nous nous aimions jeunes enfants,
Et vous m'aimez encore autant que je vous aime.
Cependant, malgré nous, par de bizarres lois,
Le sort si rarement vous et moi nous assemble,
Que nous sommes toujours quinze ans sans boire ensembl
Buvons-y, je vous prie, encor deux ou trois fois.

Il ne tiendra pas à moi, Monseigneur, que je ne lui tienne parole ; et je le crois assez galant homme pour ne pas me refuser la grâce que je lui demande, s'il est en son pouvoir de me l'accorder.

Je voudrois que mon génie ressemblât au zèle que j'ai pour V. G. : il seroit inépuisable : mais l'un est aussi petit que l'autre est grand ; et dans mon répertoire de bons mots je n'en trouve plus guère qui m'accommodent : à plus forte raison vous accommoderoient-ils, vous, Monseigneur, qui pour la fine et délicate raillerie me joueriez, pour ainsi dire, pardessous la jambe. Quoique vous soyez pour le moins aussi vieux que moi, vous

(1) Boursault avait cinquante-neuf ans en 1697.

avez toujours le goût tout neuf; je veux dire aussi bon et aussi solide qu'on le puisse avoir: et l'aversion que vous avez pour les *pointes*, qui étoient dans une si grande vogue à la vieille Cour, fait bien voir que vous êtes toujours de la nouvelle. La pointe que fit Henri IV, et qui en ce temps-là fut si applaudie, lorsque, voyant à un bal qu'il donnoit au Louvre, une dame fort maigre qui avoit un habit vert : « Madame, lui dit-il, je vous suis bien obligé de ce que vous employez *le vert et le sec* pour honorer le bal que je donne; » cette pointe, dis-je, n'auroit pas attiré votre suffrage. Aussi n'étoit-elle ni d'un grand roi, ni même d'un bien galant homme; et j'ai de la peine à croire (quoique cela soit moulé), que lui qui étoit naturellement si bon, et qui d'ailleurs avoit tant de penchant pour les dames, en ait jamais offensé aucune. Si c'est de lui, je suis fâché qu'un si grand monarque ait dit une si petite chose. Vous ne trouveriez pas non plus de votre goût l'épigramme qui fut faite sur M. Bordier, ce célèbre partisan qui fit bâtir la belle maison du Raincy. Un jour, revenant de Ruel avec le cardinal de Richelieu, qui lui avoit fait

l'honneur de lui donner une place dans son carrosse, il fit un temps si mauvais, et le chemin étoit si mal pavé, que l'attelage, tout bon qu'il étoit, faillit à demeurer dans la boue (1). Peu s'en fallut même que le carrosse ne versât; ce qui obligea Son Éminence à charger M. Bordier du soin de faire raccommoder ce pavé. Bordier, qui ne trouvoit pas cette commission digne de lui, ne dit point qu'il ne la vouloit pas faire; mais la manière dont il la reçut fit assez connoître qu'il n'en étoit pas content. « Monseigneur, dit un évêque qui étoit dans le même carrosse, je me charge avec joie de l'ordre qui chagrine M. Bordier, et je me ferai un honneur de l'emploi qui lui fait de la peine. » Le cardinal, à qui il étoit dangereux de déplaire, en voulut mal à Bordier; et sa ridicule fierté lui attira une juste disgrâce. Ce fut sur ce sujet que Monsieur de Laffémas(2), qui avoit été lieutenant civil,

(1) Selon Tallemant des Réaux, l'aventure eut lieu en revenant de Charonne, dans le faubourg Saint-Antoine. Jacques Bordier, qui était fils d'un fabricant de chandelles de la place Maubert, fut d'abord avocat, puis secrétaire d'État, et se releva de la chute dont parle plus loin Laffemas, car il devint intendant des finances.

(2) Isaac Laffemas, qui raillait l'origine de Bordier, était fils d'un tailleur de cour. Il se fit recevoir avocat,

et qui est mort maître des requêtes et conseiller d'État, fit cette épigramme qui est toute hérissée de pointes :

> Bordier pleure sa décadence,
> De ce qu'au lieu d'être élevé
> Par les degrés à l'intendance,
> Il est tombé sur le pavé :
> A l'Arsenal un coup de foudre (1)
> Faillit à le réduire en poudre
> A faute de s'humilier :
> C'est son audace coutumière;
> Mais pour le fils d'un chandelier,
> Il a bien manqué de lumière.

devint maître des requêtes, puis obtint la charge de lieutenant civil. Loret dit de lui, en annonçant sa mort, le 24 mars 1657 :

> C'étoit un juge incorruptible,
> Aux factieux toujours terrible ;
> Et quand quelqu'un contre l'État
> Tramoit quelque noir attentat,
> Manigance ou friponnerie,
> Il n'entendoit point raillerie.

Laffemas fut pour Richelieu un auxiliaire impitoyable et défendit Mazarin non seulement comme justicier, mais aussi comme poète. Il jeta ses rimes dans la mêlée de la Fronde où son fils l'abbé, sous le faux nom de Charles Ledru, mettait ses vers burlesques au service de Retz. Voici comment le lieutenant civil caractérisait les frondeurs :

> Ces gens qui faisoient les tribuns,
> Ces pères du peuple importuns,
> Ont bien engendré des misères.
> Jamais les enfants de Paris
> Ne se virent si mal nourris
> Que lorsqu'ils eurent tant de pères.

(1) Apparemment il avoit encore fait là quelque sottise. (*Note de Boursault.*)

Voici, Monseigneur, une épitaphe faite par le même auteur contre un autre financier dont je tais le nom, parce qu'il a laissé des fils fort honnêtes gens, et qui ont l'honneur d'être considérés de vous. C'est une allusion continuelle et un jeu de mots sur ce qu'il avoit été de tous les partis de son temps, et qu'il mourut taillé pour l'opération de la pierre. J'ai tort de vous dire ce que l'épitaphe vous dira assez :

Ci-gît qui fuyoit le repos,
Et qui suça dès la mamelle
Du lait de tailles et d'impôts,
De subsides et de gabelle :
Qui mêla dans son aliment
Le jus de dédommagement,
Et l'essence de sou pour livre :
Passant, songe à te mieux nourrir;
Car si la taille le fit vivre,
La taille aussi l'a fait mourir.

Votre Grandeur ne pourra s'imaginer, elle qui hait tout ce qui s'appelle pointes et jeux de mots, que ces deux petits ouvrages aient pu être trouvés jolis : cependant ils eurent un cours merveilleux; et si Monsieur de Laffémas n'avoit pas été en réputation d'être un des plus beaux esprits de son temps, ils auroient été capables

de l'y mettre. Voùs ne pouvez disconvenir, Monseigneur, que l'on n'ait pardonné; que dis-je pardonné? trouvé parfaitement beau dans Martial et dans Juvénal force jeux de mots qui y sont, qui ne valent pas mieux que ceux dont je parle: mais on respecte jusques aux sottises de la vénérable antiquité. On trouve cent raisons pour colorer une absurdité grecque ou latine, que le temps, qui souvent ne sait ce qu'il fait, a voulu transmettre jusqu'à nous; et l'on ne veut pas accorder la moindre grâce ni à son siècle ni à sa patrie. Si de nos jours quelqu'un avoit trouvé la fade invention du cheval de bois, où, suivant toutes les apparences, il ne pouvoit y avoir plus de quarante hommes, pour surprendre une ville aguerrie, qui depuis dix ans se défendoit contre l'armée formidable de tant de rois ligués pour la détruire, de bonne foi lui pardonneroit-on cette liberté? Qu'Henri Second, au tournoi où il fut malheureusement tué par Montgommery, n'avoit-il une mère déesse, pour lui faire présent d'un bouclier semblable à celui que Vénus apporta à son fils Enée : ce monarque n'auroit pas été blessé. Tout ce qui s'est

fait de mémorable depuis l'origine de Rome jusqu'à la bataille d'Actium y est gravé, et quand chaque figure n'occuperoit que la place d'un grain de sable, il auroit fallu que ce bouclier eût contenu tout au moins sept ou huit toises. Homère, ce prince de la poésie, de qui la réputation dure depuis tant de siècles, est un grand modèle à imiter dans ce qu'il a fait de beau: mais je ne puis prendre ses vices pour des vertus; et quand il donne à Junon des yeux de bœuf, et qu'il fait parler un cheval d'Achille, je ne crois pas que ce soient des endroits à encenser. Je ne dis point cela, Monseigneur, pour prendre le parti des modernes contre les anciens : le côté dont je me rangerois n'en seroit guère plus fort; et d'ailleurs l'ignorance où je suis me dérobe le plaisir de voir les beautés de l'antiquité jusque dans leur source; mais à en juger par les traductions qu'on en a faites, il me semble que les beautés de notre temps les valent bien; et que Racine et Despréaux, qui soutiennent le parti des anciens jusqu'à effusion d'encre, ont fait de plus belles choses qu'eux. Un de mes amis, aussi savant et aussi poli qu'on le

puisse être, et qui sait les beautés du grec comme celles du françois, préfère Quinault à tous les poètes lyriques de la Grèce, et me soutenoit encore hier qu'Anacréon, dont les vers sembloient être dictés par l'Amour, n'a rien fait de si galant que ce couplet de chanson :

Enfin, la charmante Lisette,
Sensible à mon cruel tourment,
A bien voulu dessus l'herbette
M'accorder un heureux moment.
Pressé d'une charge si belle,
Tendre gazon, relevez-vous :
Il ne faut qu'une bagatelle
Pour alarmer mille jaloux.

J'ai ouï dire à ce fameux Despréaux que j'ai cité il n'y a qu'un moment, et dont le suffrage est d'un si grand poids, que jamais il n'a rien vu de plus beau dans le genre lyrique, ni chez les Grecs, ni chez les Latins, que les quatre vers dont je vais faire part à V. G. Donc on peut faire aussi bien dans ce temps-ci que dans le temps passé ; et les anciens n'ont d'autre avantage sur nous que celui d'être venus les premiers : avantage dont je ne suis point jaloux, tant le plaisir d'être me

paroît préférable à celui d'avoir été. Voici les vers dont Monsieur Despréaux est si content :

Doux ruisseaux, coulez sans violence;
Rossignols, arrêtez votre voix;
Taisez-vous, Zéphirs, faites silence;
C'est Iris qui chante dans ce bois.

Cette petite digression qui est venue je ne sais comment (car, après tout, il m'appartient bien de parler d'Homère et de Virgile, et c'est bien à moi à me mêler d'affaires d'érudition !), cette digression, dis-je, m'a empêché, pendant que je parlois à V. G. de deux partisans du temps passé, de lui dire une épigramme qui a été faite sur un financier du temps présent. C'est un homme qui a acheté une terre de cinq cent mille francs plus aisément que je n'achèterois un livre de quinze sous. Il y a peu de fiefs dans le royaume qui aient de plus beaux droits, et qui aient été possédés par des personnes d'une plus éminente qualité. Véritablement le château étoit un peu délabré pendant qu'il étoit à de grands seigneurs : mais il n'y a rien de plus magnifique de-

puis qu'il est à ce nouveau maître; et ce n'étoit pas un homme de mauvais sens que celui qui aimoit mieux être fils de la fortune que de l'Empereur. Depuis que cette terre est à un fils de la fortune, elle est en beaucoup meilleur état qu'elle n'étoit: rien n'y manque pour l'utile ni pour l'agréable; et l'exactitude du financier a été si loin, qu'il a fait rétablir jusques aux fourches patibulaires.

Un partisan, seigneur haut justicier
D'un fief jadis possédé par des princes,
Se gendarma contre son charpentier
Pour avoir d'un gibet fait les fourches trop minces:
Eh! Monsieur, lui dit-il, n'ayez aucun chagrin;
C'est du bois de cormier, plus dur que tous les autres:
Jamais de cet ouvrage on ne verra la fin;
Je vous le garantis pour vous et pour les vôtres.

Je vous ai ouï dire, Monseigneur, que rien ne vous plaisoit tant qu'une devise bien juste. Je ne sais qui est l'auteur de celle-ci; mais bien des gens habiles m'ont paru en être fort contents: je souhaite que vous le soyez aussi. Jamais homme n'a plus aimé sa femme que Monsieur le prince de Conty, frère du grand prince qui porte aujourd'hui le même nom, a

aimé Madame son épouse : aussi n'y a-t-il rien au monde de plus aimable. Chacun sait que cette princesse ayant la petite vérole, il ne voulut point l'abandonner, quelque danger qu'il y eût à craindre, et qu'en lui donnant ses soins, il la prit lui-même et en mourut. Quelle perte! Ce prince, contre les règles ordinaires, plus amoureux après son mariage qu'il ne l'avoit été auparavant, quoi qu'il l'eût été beaucoup, n'avoit de plaisir qu'où il la voyoit, et s'en séparoit le moins qu'il lui étoit possible. Cependant comme la France étoit dans un plein calme, et que par conséquent la valeur de ce prince étoit oisive, la gloire murmura des plaisirs que l'amour lui prodiguoit, et lui inspira le désir d'aller se signaler en Hongrie, où étoit le théâtre de la guerre. De peur d'être retenu par des ordres qui lui étoient sacrés, et par des larmes à quoi il auroit été trop sensible, il partit secrètement; et la gloire lui fit faire tant de diligence, qu'en peu de temps il arriva au lieu où il en devoit acquérir. Votre Grandeur veut bien que je supprime les honneurs qu'il reçut du prince Charles de Lorraine; les belles actions qu'il fit,

et tout ce qui doit appartenir à l'histoire; et que je lui dise seulement que le souvenir de ce qu'il avoit quitté, lui fit acheter bien cher la glorieuse fumée dont les héros se repaissent. Il songeoit moins à ce qu'il acquéroit qu'à ce qu'il avoit perdu; et quelques charmes que la gloire lui pût faire voir, l'amour, jaloux de ce qu'elle avoit la préférence, lui en étaloit encore plus. Ce fut dans ces agitations qu'il fit graver une devise, qui avoit pour corps un serpent coupé en deux, dont les moitiés cherchoient à se rassembler, et pour âme, SE REJOINDRE OU MOURIR : fondé sur ce que disent les naturalistes, que lorsqu'un serpent est coupé, et que les deux moitiés se rencontrent, elles se rejoignent, et meurent quand elles ne se rencontrent pas. Je vous demande, Monseigneur, à vous qui êtes si délicat sur cette matière, si l'on peut faire une plus belle devise, et l'appliquer à un sujet où elle convienne mieux?

Il n'y a pas au monde une plus belle profession pour un habile homme que celle d'avocat. J'en connois beaucoup qui font revivre au Parlement de Paris l'éloquence du Sénat de Rome; et vous allez

voir, Monseigneur, quel étoit sur ce sujet le sentiment d'un père qui faisoit élever son fils avec un grand soin.

Pucelle, fameux avocat,
Éloquent, profond, délicat (1),
Enfin du Parlement une des bonnes têtes,
Disoit que si son fils étoit habile un jour,
Il ne seroit jamais qu'avocat de la Cour;
Sinon, qu'il en feroit un maître des requêtes (2).

Ce n'est pas qu'il n'eût très bonne opinion des maîtres des requêtes; mais il l'avoit encore meilleure des habiles avocats, et trouvoit qu'il y avoit plus de mérite à défendre avec intégrité les intérêts de la veuve et de l'orphelin, qu'à en décider. Les avocats ont une liberté de parler qui leur donne un grand relief, quand ils n'en abusent pas; et j'en vais citer un qui fit, il y a sept ou huit jours, une

(1) Claude Pucelle mourut à l'âge de quarante et un ans. « Il tenoit déjà depuis plusieurs années le premier rang dans le barreau, » dit le *Mercure de France*.

(2) René Pucelle, fils de Claude, étudia d'abord la théologie, suivit Catinat, son oncle, en Italie et en Allemagne, et, de retour à Paris, apprit le droit et devint conseiller clerc au Parlement de cette ville. Il eut l'ingénuité de se déclarer en faveur des miracles du diacre Pâris, tenta d'entrainer le Parlement à sa suite et fut quelque temps exilé dans l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny qui lui avait été donnée.

réponse accompagnée d'une hardiesse louable dont je fus charmé. Dumont, aujourd'hui l'un des plus délicats orateurs qu'ait le barreau, et à qui les paroles tombent dans la bouche aussi arrangées que le sont celles de Mascaron sur le papier (1); Dumont, dis-je, à qui sa réputation est justement due, plaidant un des jours de la semaine passée une cause importante, fut un peu plus long qu'il n'a coutume de l'être : ce qui obligea Monsieur le premier Président à se lever pour lui dire de conclure. « *Je suis prêt à conclure*, répondit-il, *si la Cour trouve que j'en aie assez dit pour gagner ma cause avec dépens : sinon, j'ai encore des raisons si essentielles, qu'il m'est impossible de les supprimer sans trahir mon ministère et la confiance dont m'honore ma partie.* » Monsieur de Novion (2) reprit sa place : Dumont continua de parler, et dit, en

(1) C'est lui qui plaida pour le duc de Luxembourg, prétendant au deuxième rang d'ancienneté parmi les pairs, au lieu du huitième qu'il occupait. Il gagna la cause devant le Parlement, mais non devant Saint-Simon, qui dit de lui : « Il parla avec beaucoup de fatras et battit fort la campagne. » Le fougueux auteur des *Mémoires* finit même par traiter de « coquin » cet avocat dont le caractère était à la hauteur de son talent.

(2) Nicolas Potier, sieur de Novion, président à mortier du Parlement de Paris, mort en 1693.

effet, des raisons si décisives, qu'il gagna sa cause avec dépens. Un fermier général, à qui l'arithmétique n'a pas fait perdre le goût des belles-lettres, et chez qui les Muses sont aussi bien venues que si elles avoient des avis de conséquence à donner; un fermier général, avec qui je dînai ce jour-là, et à qui je racontai ce que je venois d'entendre, me dit qu'il avoit été témoin d'une hardiesse encore plus grande, et qui n'avoit pas été moins applaudie. Fourcroy (1) plaidoit une cause où la Cour trouva si peu d'apparence de raison, qu'à peine avoit-il commencé de parler, qu'elle se leva pour aller aux opinions. Surpris de l'affront qu'on lui faisoit de ne le pas écouter, lui que l'on prenoit tant de plaisir à entendre, il éleva sa voix qui étoit assez tonnante d'elle-même;

(1) Bonaventure Fourcroy était un avocat de grand renom, qui commit de méchants vers, éparpillés dans des recueils. Boileau l'a étrillé à ce propos dans un distique (resté inédit de son vivant), en compagnie de l'abbé Testu de Mauroy. C'était pourtant un de ses amis. Fourcroy possédait une vigueur de poumons formidable. Molière, qui le pratiquait aussi, en était quelquefois assourdi. Un jour qu'il disputait avec lui : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, s'écria-t-il, contre une gueule comme cela ? » N'oublions pas d'ajouter qu'en 1685 Fourcroy fut chargé par Colbert de rédiger l'ordonnance sur les colonies.

et pendant qu'on opinoit : « *Messieurs*, dit-il, *Messieurs, que la Cour m'accorde au moins une grâce qu'elle ne peut équitablement me refuser.* » — « Que voulez-vous ? » lui demanda le premier Président. « *Je demande, Monsieur*, lui répondit-il, *qu'il plaise à la Cour me donner acte, pour me justifier envers ma partie, de ce qu'elle juge ma cause sans m'entendre.* » La Cour, frappée de ce que Fourcroy venoit de dire, et craignant peut-être qu'on ne l'accusât d'un peu trop de précipitation, se remit, et le laissa plaider : ce qu'il fit avec tant de succès, que tout le barreau jugea le gain de sa cause infaillible. Mais la Cour, qui, par le mouvement qu'elle avoit fait un peu auparavant, avoit témoigné qu'elle la croyoit insoutenable, ne voulant pas se dédire devant tant de monde, l'appointa ; et ce qui en arriva dans la suite, fut que Fourcroy la gagna avec moins d'éclat qu'il n'en auroit eu à l'audience.

Gautier (1) a été un des plus célèbres de son temps. Un avocat qui plaidoit un

(1) Il possédait un volume de voix non moins considérable que celui de Fourcroy, car, au Palais, dit Saint-Marc, on ne l'appelait que *Gautier la Gueule*. Il était, de plus, d'une extrême violence, et, quand un plaideur

jour contre lui en étant venu à des mots piquants, lui reprocha qu'il avoit épousé sa servante : « *Et toi*, lui répondit Gautier, *ta maîtresse.* »

La Cour en perdit un ces jours passés, qui auroit été bien loin, si malheureusement la mort ne l'eût prévenu. Il étoit non seulement très habile, mais très honnête homme : et peu de personnes ont eu ces deux qualités dans un plus éminent degré que lui. Je l'ai beaucoup regretté : et comme il m'honoroit de son amitié, j'ai cru devoir à sa mémoire cette marque de ma reconnoissance et de mon estime :

Veuves qu'on persécute, orphelins qu'on opprime,
Et qui n'avez pour vous que l'équité des lois;
Pleurez un orateur, dont l'éloquente voix
Protégeoit l'innocence et foudroyoit le crime :
Ci-gît le célèbre De Rets,
L'un des plus illustres sujets
Qui jamais de Thémis ait appuyé l'empire.
Passant, qui vois son nom, ne cherche rien après ;
Son nom seul en dit plus que je n'en saurois dire.

J'entrevois, Monseigneur, que vous ne seriez pas content de moi si je finissois ce

voulait intimider sa partie, il la menaçait de lui *lâcher Gautier*. D'ailleurs, homme de talent et de courage, témoin ses plaidoyers contre la duchesse d'Aiguillon et l'archevêque de Lyon.

grand article des avocats par un endroit si lugubre; et qu'il faut un peu égayer la conversation pour suspendre la douleur de votre goutte. Un des plus anciens du Parlement, mais qui n'est pas des plus riches, me disoit l'été passé aux Tuileries qu'il y avoit peu d'avocats qui ne fussent habiles, mais qu'il s'en falloit beaucoup qu'ils ne fussent tous honnêtes gens. « Une preuve de cette vérité, c'est, ajouta-t-il, en goguenardant, que de cent mille avocats au moins, qui ont été faits depuis trois cents ans, il n'y en a eu qu'un qui ait été saint : encore lui fit-on un passe-droit; et dans un temps même où l'on faisoit les saints à bon marché. A la première vue, continua-t-il, je vous dirai le sujet de sa canonisation. » Le lendemain, nous étant trouvés au même endroit, il me le dit; sur lequel il me pria de faire une épigramme : la voici que je soumets à la censure de Votre Grandeur :

Quelques livres que je consulte,
Disoit un avocat vieux et désabusé,
Je ne vois qu'un jurisconsulte
Que l'Église ait canonisé.
Ce qu'il fit de plus beau du métier dont nous sommes
Ce fut une action dont il s'acquitta bien :

Animé d'un saint zèle, il trouva le moyen
De mettre d'accord deux hommes
Qui ne se demandoient rien.

On a bien raison de dire que les grands seigneurs ne sont pas ceux qui payent le mieux leurs dettes. En voici un exemple aussi particulier qu'on en puisse voir. C'est une histoire (vous remarquerez, s'il vous plaît, Monseigneur, que je dis une histoire et non pas un conte) que j'ai ouï faire à Monsieur le duc de la Feuillade, de lui-même. Du temps qu'il était garçon (vous voyez bien que ce n'est pas *novissime*), comme il étoit de toutes les fêtes de la Cour, où il faisoit une figure considérable, sa dépense excédoit de beaucoup son revenu. On se piquoit alors d'être bien monté; et Monsieur de la Feuillade étoit un de ceux qui l'étoient toujours le mieux, aux dépens de qui il appartiendroit. Gaveau, ce marchand de chevaux dont Molière a immortalisé le nom, en le mettant dans sa comédie des *Fâcheux* (1), étant un matin au lever de Monsieur de

(1) Acte II, scène VI.

DORANTE.

C'est un cheval aussi bon qu'il est beau,
Et que ces jours passés j'achetai de Gaveau.

la Feuillade pour lui demander deux cents louis d'or qu'il lui devoit, Monsieur de la Feuillade commanda à un valet de chambre de lui aller chercher six papillons morts qui étoient dans un tiroir de son cabinet. Votre Grandeur se souvient que pendant un an ou deux on fut à la Cour et à Paris même, dans un engoûment pour les papillons qui étoit une espèce de manie. On étoit, si j'ose me servir de ce mot, enthousiasmé de la beauté de leurs ailes; et ceux qui n'en avoient pas de peints dans leur cabinet, ne passoient pas pour gens de bon goût. Monsieur de la Feuillade, qui enchérissoit toujours sur les modes, ayant fait apporter ses papillons, demanda à Gaveau ce qu'il en pensoit. « Ah, Monsieur, s'écria Gaveau, la belle chose ! L'arc-en-ciel n'a pas de si agréables couleurs; et j'aimerois mieux une aile de vos papillons, que toutes les queues de paon qui sont en France. » — « *Hé! que t'imagines-tu que cela vaille?* » lui dit M. de la Feuillade. — « Ma foi, Monsieur, répondit Gaveau, cela est trop beau pour n'être pas cher : je crois qu'ils valent tout au moins mille écus. » — « *Tu as raison de dire tout au moins*, repartit

M. de la Feuillade; *ils valent davantage: mais comme je n'ai point d'argent présentement, prends-les; je te les donne pour les deux coureurs que je te dois.* » — « Oh! parbleu, Monsieur, répliqua Gaveau, je vous remercie: mon négoce est de chevaux, et non de papillons; et quand je vais en Espagne ou en Danemark chercher les plus beaux chevaux de ces pays-là, si je ne portois que des papillons, je ne ramènerois guère de marchandise. » M. de la Feuillade, voyant que ceux-là ne l'accommodoient pas, en fit apporter six autres. « *Et de ceux-ci, mon ami Gaveau, qu'en dis-tu? de quel prix crois-tu qu'ils soient?* » Gaveau, qui les trouva incomparablement plus beaux que les premiers, en fut charmé, et dit que si on les donnoit à deux mille écus, c'étoit pour rien. « *Eh bien*, reprit M. de la Feuillade, *je te les donne, et rends-moi mon billet; avec qui gagneras-tu, si ce n'est avec un grand seigneur comme moi?* » Le pauvre Gaveau, n'en pouvant tirer autre chose, fut s'en plaindre à Monsieur le comte d'Aubusson, père de M. de la Feuillade. « Je viens, Monsieur, lui dit-il, de voir Monsieur votre fils, et

de lui demander deux cents louis qu'il me doit pour deux chevaux dont j'aurois eu mille écus d'un autre. » — « *Hé bien, mon enfant, que t'a-t-il dit?* » lui demanda le bonhomme.—« Lui, Monsieur? répondit le maquignon; il s'est moqué de moi, et m'a voulu payer en papillons. » — « *Tu devois les prendre*, repartit le comte d'Aubusson; *cela valoit mieux que rien.* » De sorte que Gaveau a été contraint d'attendre jusqu'à cette haute fortune où la valeur de Monsieur le duc de la Feuillade l'a élevé, qui lui a procuré le moyen, et tout ensemble le plaisir qu'a un aussi galant homme que lui de payer ses dettes.

Pendant que je suis sur le chapitre de Monsieur de la Feuillade, je vais, Monseigneur, vous apprendre une aventure qui lui est arrivée avec Santeuil, depuis que vous êtes parti d'ici pour votre diocèse. Santeuil, qui a, comme V. G. sait, un si beau génie pour les vers latins, ayant appris qu'on lui avoit retranché une pension de huit cents livres, que les belles inscriptions qu'il a faites par Paris lui avoient attirée, fit une épigramme latine au roi, pour tâcher de la faire rétablir, et

la mit sous la protection de Monsieur de la Feuillade. Douze ou quinze jours après, Santeuil étant retourné à Versailles, fut voir Monsieur de la Feuillade, qui lui dit qu'il avoit montré son épigramme à Monsieur de Meaux, et qu'il ne l'avoit pas trouvée trop belle. « Monsieur de Meaux ! répondit brusquement Santeuil : un bon ignorant. » — « Comment, reprit Monsieur de la Feuillade, animé d'une violente colère, Monsieur de Meaux ignorant ! Lui, de qui l'esprit est d'une si vaste étendue ; qui est une des plus brillantes lumières de l'Église ; et dont le mérite est connu par tout le monde chrétien ; Monsieur de Meaux ignorant ! » — « Je demeure d'accord, répliqua Santeuil, qu'il est tout ce que vous dites : grand évêque, grand théologien, grand prédicateur, grand controversiste ; il a fait enrager Claude et Jurieu : mais c'est un ignorant en vers latins, dont je ne voudrois pas pour être mon caudataire sur le Parnasse (1). Il faut que vous et lui vous

(1) Santeuil fut bien obligé d'en rabattre. Bossuet le contraignit d'abandonner la fable et de ne plus célébrer que Dieu. Le pauvre chanoine fit sa soumission dans une pièce intitulée : *Poeta Christianus*, en tête de

ayez oublié que je suis Santeuil; lui, d'avoir la hardiesse de blâmer mes vers, et vous l'assurance de me le dire. » Monsieur de la Feuillade, qui s'aperçut qu'il y avoit plus que de l'enthousiasme dans Santeuil, avoit déjà la main sur la garde de l'épée en cas que sa fureur poétique allât plus loin; quand Santeuil ajouta à ce qu'il lui venoit de dire : « Écoutez, Monsieur, je ne puis trahir la vérité : comme vous êtes le premier homme du monde pour la guerre, je suis le premier homme du monde pour les vers latins ; et je ne crois pas qu'il y en ait aucun sur la terre assez hardi pour nous disputer cette primauté. » Adouci par ces flatteuses paroles *de premier homme du monde pour la guerre*, Monsieur de la Feuillade dit à Santeuil de l'attendre, et s'en alla sur-le-champ trouver le roi, qui lui parut de fort bonne humeur. « Sire, lui dit-il, Votre Majesté aura de la peine à croire ce que je lui vais dire : je viens de voir un homme plus fou que moi. » Le roi, qui

laquelle une vignette le représentait à genoux devant l'évêque de Meaux, sur les marches de la cathédrale, la corde au cou, et jetant ses poésies profanes dans un grand feu.

se prit à rire, lui demanda qui ce pouvoit être. « C'est Santeuil, lui répondit-il : mais, Sire, c'est un fou qui a un mérite que bien des sages n'ont pas ; et qui a fait des vers à la gloire de Votre Majesté, qui ne dureront pas moins que sa statue de la place des Victoires. Il n'est pas juste, continua-t-il, qu'un homme capable d'en immortaliser d'autres, soit en danger de mourir de faim. Il avoit une pension de huit cents livres, qui a été supprimée, et que je viens supplier Votre Majesté de rétablir ; sûr que c'est une action aussi équitable qu'elle en puisse faire. » Le résultat de tout, c'est, Monseigneur, que Monsieur de la Feuillade, qui un peu auparavant avoit failli à se colleter avec Santeuil, lui obtint le rétablissement de sa pension ; dont Santeuil lui a fait un remercîment plus beau que Virgile n'en a jamais fait à Mécénas.

Ce n'est pas, Monseigneur, la seule aventure qui soit arrivée à Versailles depuis que vous n'y avez été. La veille de la Toussaint, Monsieur le maréchal de Gramont, le meilleur ami que vous ayez, en eut une qui mérite bien que V. G. lui

en fasse compliment (1). De malheureuses pilules qu'il avoit prises le jour précédent ayant différé leur effet jusqu'au lendemain, il entendit ses entrailles, au lever du roi où il étoit, qui faisoient un tonnerre, présage infaillible d'un prochain orage. Le lieu étant trop propre pour une pluie qui l'étoit si peu, il prit ses mesures pour la faire tomber ailleurs : mais comme ce jour-là il faisoit un froid assez aigu, Monsieur de Gramont, qui avoit une casaque magnifique, mais embarrassante dans l'occasion dont il s'agissoit, pria des gardes du roi qui jouoient, de la lui garder. Je vous en ai assez dit pour exciter

(1) En se reportant toujours à l'année 1697, il y avait une double impossibilité de la part de Mgr de Langres d'adresser ce compliment au maréchal de Gramont, puisque le premier était mort depuis deux ans et le second depuis dix-neuf. Du reste, Boursault eût pu faire un meilleur choix parmi les nombreuses excentricités qu'on prête au maréchal. Celle-ci, par exemple, racontée par l'auteur des *Jeux d'esprit et de mémoire*, est un précieux trait de caractère : « Un chevalier venant lui faire ses confidences et lui dire que son père étoit mort en province depuis deux mois, et qu'il l'avoit chargé, en rendant les derniers soupirs, de lui dire qu'il perdoit un fort zélé et effectif serviteur, le maréchal, écoutant le compliment, dit au chevalier : « Huit jours après votre mort... » Et après avoir fait un tour de salle, il répéta : « Huit jours après votre mort, vous ne serez pas si puant qu'étoit feu votre père. Oh ! le puant homme que c'étoit ! »

la curiosité de V. G., c'est aux vers suivants à vous apprendre le reste :

Un duc déjà vieux, mais galant,
Ayant d'un besoin violent
Dans la chambre du roi senti plus d'une attaque,
Pria deux officiers qui jouoient au volant
De vouloir un moment lui garder sa casaque.
Sa besogne faite, aussitôt
Il revient chercher son dépôt ;
Mais le bon seigneur trouva blanque :
« *Ma casaque, Messieurs*, leur dit-il, *s'il vous plaît.* »
—« Elle est, Monsieur... Que diable ! où donc est-ce qu'elle
Elle étoit tout à l'heure où je vois qu'elle manque.
Il n'est passé par là que Monsieur... » — « Que Monsieur...
— « J'ai moins de mémoire qu'un lièvre :
D'un aveu général il est homme d'honneur ;
Eh, mon Dieu ! j'ai son nom sur le bord de la lèvre.
C'est, Monsieur... aidez-moi... d'Olignic... d'Olignac... »
Le duc branlant la tête à ce nom auvergnac :
« *En vain à la chercher*, dit-il, *on s'évertue :*
S'il s'agit de GNIC *ou de* GNAC,
Je tiens ma casaque perdue. »

On dit, Monseigneur, qu'il fit une rime plus riche : mais j'ai trop de respect pour oublier à qui j'ai l'honneur d'écrire.

Ce n'est pas faire grand tort à la réputation d'un homme de dire que dans sa jeunesse il ait été d'une complexion amoureuse ; et que Vénus l'ait fait quelquefois repentir de s'être joué à elle. Il y a peu de jeunes gens qui n'aient eu de

cuisants souvenirs de ses faveurs, et qui par la suite n'en ont pas été moins galants hommes. Celui dont j'ai à parler en va faire foi. Un Monsieur Adam, gentilhomme d'une province qu'il n'est pas nécessaire de nommer, ayant moins d'inclination pour les armes que pour les belles-lettres, se donna tout entier à l'étude, et y réussit parfaitement. Il n'étoit pas de ces savants féroces, qui avec toute la science qu'ils ont, ne savent pas vivre. Il étoit civil, bien fait, complaisant; et quoiqu'il eût l'esprit fort, il ne laissoit pas d'avoir le cœur tendre. Il aimoit les belles, et n'en étoit pas haï; et plus d'une en auroit pu dire quelque chose. Son père, qui eut peur qu'il ne se jouât à quelqu'une qu'on le forceroit peut-être d'épouser, lui proposa une fille belle, riche et sage (quel prodige!), à quoi ayant topé, le mariage fut bientôt conclu. Avant que de le célébrer, il fut question de le pourvoir d'une charge: ce qui l'obligea à faire un voyage à Paris pour acheter celle de lieutenant général de la ville où il demeuroit. Il y trouva un jeune avocat avec qui il avoit étudié : et comme ils faisoient ensemble de fréquentes petites débauches,

Adam le pria un jour de lui en faire faire une complète. Son ami crut ne lui devoir pas refuser cette satisfaction, et le mena chez Louison Darquien, où Adam fut charmé de la beauté et de la magnificence des filles qui y étoient. Il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de la visite qu'il leur avoit rendue; et ce qu'il y eut de plus fâcheux, Dalencé (1) s'en aperçut aussi: car Monsieur Adam, qu'on attendoit en son pays pour se marier, ne voulut pas faire un don nuptial à sa femme, semblable à celui qu'il avoit reçu. S'étant donc retiré chez Dalencé pour se faire traiter plus commodément et avec plus de secret, il le fit savoir à son ami, et le pria de l'y aller voir. Dalencé demeuroit attenant l'église de Sainte-Opportune (2), dans une maison qu'on appeloit *le palais de Cypris;* à cause que les disciples de cette déesse l'avoient construite à la sueur de leur corps. L'ami de Monsieur Adam

(1) Nom d'un chirurgien célèbre, qui figure dans la Xe satire de Boileau. Mais c'est du fils qu'il s'agit ici. Le satirique parle d'une savante :

> D'un nouveau microscope on doit en sa présence
> Tantôt chez *Dalencé* faire l'expérience.

(2) Cette église, située sur la place qui porte son nom, fut démolie en 1797.

l'y étant allé demander, on lui dit d'abord qu'on ne le connoissoit point, pour ne pas divulguer sa turpitude : mais ayant fait voir le billet qu'il en avoit reçu, on lui dit de monter au second étage, et d'entrer dans une grande allée, qui le conduiroit à une petite où il trouveroit au numéro XIII la personne qu'il cherchoit. Il y monta, et trouva plusieurs petites loges, comme des cellules de moines, avec un chiffre sur chaque porte ; et comme il approchoit de celui qu'on lui avoit marqué, il eut peur de se méprendre, et cria : « *Adam, ubi es ?* » Adam, qui avoit l'esprit présent, ayant reconnu la voix de son ami, lui répondit aussitôt : « *Mulier, quam dedisti mihi sociam, dedit mihi...* » Après avoir fait bien et dûment pénitence de son péché, Monsieur Adam s'en retourna pur et net dans son pays, où il se maria richement. Il est venu bien des fois à Paris depuis ce temps-là ; mais Louison Darquien ni Dalencé n'en ont rien su. Un chanoine de Chaumont, qui m'est tantôt venu voir, et qui le connoît particulièrement, m'a assuré qu'il alloit souvent à Langres. Cela étant, Monseigneur, je ne doute point qu'il ne vous

aille rendre ses devoirs ; et s'il vous plaisoit de le mettre sur ce chapitre, une scène si plaisante seroit capable de vous guérir de la goutte.

Il y a peu de jours que nous faillîmes à perdre un grand prélat, et sans contredit d'une des meilleures maisons qui soient en France. C'est dommage qu'il le sache si bien. Personne ne disconvient qu'il n'ait beaucoup de mérite : mais il en disconvient encore moins que personne, et le plaisir qu'il prend à se louer empêche que les autres ne le louent. On dit que dans les moments les plus périlleux de sa maladie, il contestoit avec Dieu, *sans que les qualités pussent nuire ni préjudicier ;* et que dans ses actes d'humilité les plus ardents et ses anéantissements les plus profonds, il lui fut impossible d'oublier ce qu'il a l'honneur d'être. C'est le sujet de ce madrigal :

Un prélat de bonne maison,
Ou bien il n'en est point en France,
De la grandeur de sa naissance
Se souvint une fois un peu hors de saison.
Dans une maladie extrême,
Exténué, languissant, blême;
Mais toujours de son sang soutenant la splendeur :
Par votre puissance suprême,

Seigneur, s'écrioit-il, en parlant à Dieu même,
Ayez pitié de MA GRANDEUR.

Je ne puis comprendre quel fut le dessein de François Ier, quand il fit élever au bois de Boulogne cette vilaine masse de bâtiment, à quoi il donna le nom de Madrid. On dit que ce fut pour éterniser le souvenir de sa prison (1) : il me semble qu'il étoit bien plus naturel de souhaiter qu'on en perdît la mémoire. Il n'est pas étonnant que la France, tant de fois victorieuse de ses ennemis, en ait été une fois vaincue : on sait que le sort des armes est journalier, et que la fortune ne se déclare pas toujours pour la justice : mais que nous immortalisions nous-mêmes notre défaite, c'est, Monseigneur, ce qui ne me tombe pas sous le sens ; et je ne passe jamais par là, que je ne veuille mal à ce grand roi, si estimable d'ailleurs, d'avoir, pour ainsi dire, cimenté lui-même la gloire de nos ennemis. Aucun Espagnol ne vient en France, dont l'orgueil ne soit encore chatouillé, quand cette

(1) Ce château avait été bâti sur le plan de celui où François Ier avait subi sa captivité. Démoli par les ordres de Louis XIV, il est remplacé aujourd'hui par un restaurant qui en a gardé le nom.

antiquaille vient à lui frapper les yeux ; et qui ne s'applaudisse de l'avantage que sa nation eut sur la nôtre, lorsqu'elle fit un si fameux prisonnier. Un des jours de ces dernières vendanges, en revenant de Suresnes, où nous étions allés nous réjouir, trois de mes amis et moi, nous fîmes arrêter notre carrosse devant un si bizarre château : et après l'avoir un peu regardé, chagrin de le voir bâti d'une manière si solide, je fis sur-le-champ ce peu de vers, moins pour chercher à paroître un bon poète, que pour montrer que je ne suis pas un mauvais François. Tout méchants qu'ils sont, je voudrois que le roi les eût vus : peut-être Sa Majesté trouveroit-elle que j'ai raison.

N'en déplaise à François Premier,
Son château de Madrid, dans le bois de Boulogne,
Est pour un si digne guerrier
Une assez indigne besogne.
Grand roi, dont la valeur de moment en moment
A sur tes ennemis victoire sur victoire,
Anéantis ce monument
De notre honte et de leur gloire.

Ce seroit une belle chose que la faveur, si elle n'étoit point si fragile : mais la peine qu'il y a à l'acquérir, les soins qu'il

faut avoir pour la conserver, et la douleur que l'on sent quand on la perd, devroient bien en rebuter les plus avides. Il n'y a point d'homme qui ait tant d'encenseurs qu'un favori, et si peu d'amis. Il a le plaisir de ne faire sa cour qu'à son maître, et de voir une infinité de gens lui faire la leur : mais quel fond peut-il faire sur des gens qui suivent uniquement la faveur, et qui étant venus avec elle, s'en retourneront quand elle le quittera ? Pour ne pas fatiguer V. G. par l'exemple de tant de favoris qui n'ont pas trouvé un seul ami dans leur disgrâce, je ne lui en veux citer qu'un qui mourut il y a deux ou trois ans; fort vieux à la vérité; mais pourtant moins chargé d'années que de dettes.

Un favori de Louis Treize,
Dont la faveur ne dura pas
(Ce favori, par parenthèse,
Est le marquis de Barradas) (1) :
Tant que du roi, son maître, il eut les bonnes grâces
Chacun à le servir se fût sacrifié :
Et dès qu'il fut disgracié
On évitoit jusqu'à ses traces.
Tels sont les favoris au retour du bonheur :
Quand ils cessent d'être en faveur,

(1) Voir plus haut, p. 74.

On cesse de chômer leur fête :
A tenir leur bassin tel faisoit ses efforts,
Qui le leur jette sur la tête
Au moment qu'ils en sont dehors.

Au mois de juillet dernier, un marquis des mieux faits et des plus qualifiés de France ; en un mot, Monseigneur, qui vous est parent (V. G. effacera, s'il lui plaît, cet endroit, si elle ne trouve pas à propos qu'on le sache) ; ce marquis, dis-je, ne pouvant dormir, se releva à une heure après minuit, commanda de mettre les chevaux au carrosse ; et à la faveur de la lune qui étoit fort claire, se fit mener du côté de Ménilmontant. En passant par un chemin bordé de deux haies vives, une dame en déshabillé assise sur du gazon au pied d'un arbre, voyant le carrosse s'approcher, se leva promptement, et demanda : « Est-ce vous, Monsieur le marquis ? Vous me faites longtemps attendre. » Le marquis, qui n'étoit pas préparé à cette rencontre, ne laissa pas de répondre : « Oui, Madame, c'est moi ; » et de descendre au plus vite de carrosse. La dame qui d'abord le reconnut, et qui en étoit connue de même, fut embarrassée, parce que ce n'étoit pas lui qu'elle attendoit.

Quand elle se fut un peu remise : « Eh ! bon Dieu, Monsieur le marquis, lui dit-elle, que venez-vous chercher ici à l'heure qu'il est ? » — « Mais vous-même, Madame, lui répondit le marquis, qu'y cherchez-vous ? » — « Moi, répliqua-t-elle, je cherchois... je cherchois... » — « Hé, qui ? Madame, lui repartit le marquis ; apprenez-le-moi, je vous en conjure : j'ai trop de respect pour vous pour abuser de votre confidence : si je ne suis pas assez heureux pour mériter des grâces, je suis assez généreux pour ne pas envier celles que l'on fait à d'autres, et assez discret pour les ensevelir dans un éternel oubli. » — « Eh ! que voulez-vous que je vous dise ? reprit-elle ; vous pouvez bien penser qu'une femme comme moi n'est pas ici à l'heure qu'il est sans avoir quelque vue. Je vous ai déjà dit que je cherchois... » Le marquis, voyant que sa présence lui causoit de la confusion, ne voulut pas lui en faire davantage ; et se contenta de lui dire, avec autant de malice que d'esprit : « *Adieu, Madame, adieu ; je ne voudrois pas pour mille pistoles avoir perdu ce que vous cherchez.* » Après quoi il remonta dans son carrosse, et la

laissa chercher ce qu'apparemment elle trouva (1). Pour moi, Monseigneur, quand je chercherois encore quelque chose pour vous divertir, je ne pourrois où la mettre: je suis au bout de mon papier, de ma bougie et de mes yeux; et je serois aussi embarrassé que la dame, si j'avois autre chose à vous dire qu'à vous assurer que personne ne sera jamais avec plus de respect que moi,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

(1) On trouve la même anecdote dans une lettre de Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné (19 octobre 1675). Il nomme les personnages. L'homme n'est pas un marquis: c'est le chevalier de Rohan, et la femme, la marquise d'Heudicourt. Quant au lieu de la scène, c'est une galerie de Fontainebleau.

X

MONSEIGNEUR

L'ÉVÈQUE DE LANGRES

A L'AUTEUR

Vous êtes en vérité, Monsieur, un bien honnête homme, et un bon ami, de m'écrire aussi régulièrement (1) que vous le faites. Je n'ai point de meilleur médecin que vous ; et pendant que j'ai le plaisir de lire vos lettres, il me semble que tous mes maux sont suspendus. Je vous assure aussi que je suis très sensible au zèle que vous me témoignez, et que j'aurois une véritable joie si je vous étois bon à quelque chose. Vous êtes la cause que j'eus mardi un plaisir réel d'un bonheur

(1) Le bon évèque n'était pas exigeant sur le chapitre de la régularité.

imaginaire. Un monsieur de Wateville (1) de la Franche-Comté, qui vous ressemble comme s'il étoit vous-même, vint dîner avec moi. Il a votre air, vos gestes, enfin toutes vos manières; mais il s'en faut beaucoup qu'il n'ait votre conversation. Ce fut assez qu'il vous ressemblât pour m'obliger à lui faire la meilleure chère qu'il me fut possible; et si vous me voulez rendre justice, vous n'en douterez pas. Jugez comment je recevrois l'original, puisque je n'ai pas mal reçu la copie. Si la goutte m'empêche d'aller de tout l'hiver où vous êtes, je vous prierai assurément de venir où je suis, persuadé, Monsieur, que vous ne refuserez pas cette satisfaction à un homme qui est autant à vous que

L'ÉVÊQUE DUC DE LANGRES.

(1) « Ces Vatteville sont des gens de qualité de Franche-Comté, » dit Saint-Simon, en parlant des deux frères de ce nom, dont l'un fut ambassadeur d'Espagne en Angleterre, et l'autre, abbé d'aventures, se fit circoncire en Turquie, pour avoir rang de bacha, puis de retour en France, facilita la conquête de la Franche-Comté et reçut en récompense l'abbaye de Baumes qu'il transforma en sérail.

XI

A MONSEIGNEUR
L'ÉVÊQUE ET DUC DE LANGRES
PAIR DE FRANCE

MONSEIGNEUR,

QUE de grâces j'ai à rendre à Votre Grandeur de la bonté qu'elle a eue de se mettre en dépense pour régaler le monsieur qui me ressemble! Quand on veut ridiculiser quelqu'un, on dit ordinairement que c'est *un original sans copie :* mais grâce au témoignage d'un grand évêque, je ne suis plus ridicule par cet endroit; et puisqu'un WATEVILLE est ma copie, il faut de nécessité que je ne sois pas un impertinent original. Vous voyez, Monseigneur, ce que c'est

14

que d'avoir l'esprit bien fait : on se fait honneur de tout; et l'on ne prend jamais le méchant côté pour soi. Si Monsieur de Wateville me ressemble, c'est infailliblement par la raison qu'eut le pèlerin qui alla gagner le grand jubilé à Rome, que Votre Grandeur verra mieux dans les vers suivants que dans aucun récit que je lui en puisse faire.

Dans un temps d'indulgence, un pèlerin à Rome
Ressemblant à Sa Sainteté,
Elle eut la curiosité
De vouloir connoître cet homme.
Le pape, affable, gracieux,
Ayant vu de ses propres yeux
Que c'étoient mêmes traits en différents visages :
« Votre mère, dit-il, ne vint-elle jamais
Faire ici de pèlerinages ? »
« *Non pas elle, Saint-Père, elle n'y vint point, mais*
Feu mon père étant jeune y fit plusieurs voyages. »

Il en est de même de mon père et de ma mère. L'une n'est jamais sortie de son pays; et l'autre, qui pour s'enrichir, fut longtemps guerrier, rôda partout, et plus dans la Franche-Comté qu'ailleurs. Voilà, Monseigneur, tout ce que je vous puis dire pour justifier la ressemblance qui est entre Monsieur de Wateville et moi; si

vous n'aimez mieux que ce soit par une bizarrerie de la nature ou par un caprice du hasard. Trouvez bon au reste que j'admire l'ingénieuse piété de Votre Grandeur, qui feint d'avoir la goutte pour ne pas revenir à Paris; et qui préfère son devoir dans son diocèse aux plaisirs que la Cour lui présente. Que le roi sera édifié de cet exemple; mais que peu de Nosseigneurs le suivront! Il est pourtant vrai que les évêques ont beaucoup plus de dévotion en France qu'en Italie : ils sont si apprivoisés avec Dieu en ces climats-là, qu'ils en usent avec lui sans façon; et quoique ce soit le pays de la sanctification, on n'en voit presque point qui s'y sanctifient. Ils y sont libres en paroles, relâchés de mœurs; et quelquefois même d'une capacité si médiocre, que ceux qui sont assez pieux pour dire leur bréviaire ne sont pas assez habiles pour l'entendre. Il m'est échappé à ce sujet quelques épigrammes dont je supplie Votre Grandeur de vouloir juger. Mon dessein a été, Monseigneur, de vous en divertir un moment; et si je n'y ai pas réussi, vous aurez au moins l'indulgence de compter ma bonne intention pour quelque chose. La

première épigramme est sur un évêque qui mourut en odeur de sainteté : ce qu'apparemment il y avoit longtemps qu'on n'avoit vu en Italie; et c'est, Monseigneur, ce qui fait le sel et le mérite de cette épigramme :

Un évêque, honnête homme, et de vie exemplaire,
Après un long exil en ce funeste lieu,
Ayant paru sans tache au tribunal de Dieu,
Alla de ses vertus recevoir le salaire.
A son heureuse entrée en un séjour si beau
Tous les élus du ciel, à l'envi l'un de l'autre,
Depuis le dernier saint jusqu'au premier apôtre,
Crioient : FRUIT NOUVEAU, FRUIT NOUVEAU.

La seconde est sur un autre prélat, aussi riche en argent que pauvre en mérite, qui fit bâtir une maison de plaisance sur le bord du Rubicon, aujourd'hui *Pisatello*, si belle, qu'il n'y a point de voyageur qui ne se détourne pour la voir. Comme il y a peu de familles en Italie plus illustres que celle dont il sort, il a eu grand soin de faire mettre ses armes à l'endroit le plus favorable du bâtiment; et vous jugez bien que les ornements de sa dignité n'y sont pas oubliés : Nosseigneurs les prélats en sont trop jaloux. Pasquin, le censeur public de tout ce

qui n'est pas de son goût (1), n'en eut pas plutôt avis qu'il fit courir cette épigramme :

Un prélat ayant fait bâtir
Un palais magnifique, où brilloient mille charmes,
A l'endroit le plus beau fit arborer ses armes,
Avec les ornements pour les bien assortir :
La crosse, le chapeau, tout étoit dans son ordre;
Mais comme on ne voit rien où l'on ne puisse mordre,
Et que l'un trouve laid ce que l'autre croit beau,
Un homme épluchant tout, du bas jusques au faîte:
« *Voilà*, dit-il, *un grand chapeau*
Pour une bien petite tête. »

La troisième est sur un archevêque de Milan, qui ne suivoit pas tout à fait les traces de saint Charles Borromée, l'un de ses prédécesseurs à cette haute dignité. il jouissoit des revenus du bénéfice, et en laissoit la fatigue à ses grands vicaires. Il y en a bien d'autres à qui cet usage est familier. Un jour obligé à faire une cérémonie, dont il ne put honnêtement se

(1) On sait qu'il y a sur une petite place de Rome une statue informe, à laquelle le peuple a donné le nom de Pasquin et qui a pour pendant une autre statue baptisée Marforio. Ces deux personnages depuis le quinzième siècle ne cessent de dialoguer avec la collaboration des satiristes de la rue, qui collent sur un des socles une épigramme et sur l'autre la contre-partie. Et les quolibets de courir aux quatre coins de la ville.

dispenser, il ne savoit de quelle manière s'y prendre, et jamais homme n'a été plus embarrassé. Il s'agissoit de baptiser un enfant du vice-roi; et cet honneur appartenoit à l'archevêque : mais il l'acheta tout ce qu'il valait par la peine qui y étoit attachée. Il étoit si peu accoutumé aux fonctions de son ministère, qu'on voyoit l'eau lui dégoutter du visage : et quand cette action fut achevée, s'étant plaint d'une occupation si pénible, un de ses aumôniers, qui faisoit fort galamment des vers, fit en italien ce que je vais dire à Votre Grandeur en français :

Qu'un homme sans expérience
Est aisément déconcerté!
Un prélat, qui par bienséance
Baptisoit un enfant de grande qualité,
Ayant du rituel, qui lui servoit de route,
Récité les mots ric-à-ric :
« Eh! bon Dieu, dit-il, qu'il en coûte
Quand il faut parler en public! »

La Fontaine, si célèbre par les beaux ouvrages qu'il a mis au jour, et surtout par les charmantes fables qui lui ont acquis une réputation qui ne durera pas moins que celle d'Ésope, trouva hier ces trois épigrammes (à ce qu'il me dit) toutes

jolies. Quelque belle que soit la modestie, il est malaisé de ne pas avoir un peu de vanité, après une approbation qui me seroit extrêmement glorieuse, si j'osois me flatter qu'elle fût sincère. Jugez-en, Monseigneur, vous, dont le goût est si délicat, et la décision si juste : comme vous me voulez plus de bien, vous me parlerez plus sincèrement.

Je voudrois bien ne point chagriner Votre Grandeur, et n'être pas le premier à lui apprendre que Monsieur l'abbé de....., son meilleur ami, a perdu son procès avec dépens. Monsieur Sachot, l'un des plus habiles avocats que nous ayons pour les matières bénéficiales (1), m'a dit qu'il avoit plus de droit que sa partie; mais que la brigue de sa partie avait été plus puissante que la sienne :

(1) Il a mis son nom à un opuscule concernant ces matières et qui est intitulé : *Notæ Caroli Molinæi. Georgii Louet, Antonii Le Vaillant, circa rem beneficiariam, a celeberrimo Patrono* N. Sachot *collectæ....* Parisiis, 1723. — C'est lui qui soutint le procès du duc de Mazarin contre sa femme. On sait que le duc, *qui n'étoit pas un homme*, selon Saint-Evremont, avait, sous prétexte de dévotion, mutilé les statues de la belle galerie du cardinal, dont les nudités le scandalisaient. Or, comme Erard, l'avocat du duc, insistait sur cet acte de vandalisme : « Est-ce à cause de cette mutilation des statues, demanda Sachot, que votre partie refuse de retourner au Palais-Mazarin ? »

et que le financier avait trouvé plus d'accès auprès de la justice que le gentilhomme. Il ajouta que le rapporteur n'étoit pas assez riche, et que moins on est accommodé, plus on est aisé à séduire. Enfin, Monseigneur, de la manière dont il me parla, je ne doute point que les vers que je vais mettre ici n'aient un fondement véritable :

D'un tribunal fameux, un juge, vieux routier,
Ayant un fils de son métier,
Qui n'étoit encor que novice,
Lui conseilloit confidemment
De travailler utilement,
Et de jamais *gratis* ne rendre la justice.
Le fils, assez homme de bien,
Surpris d'un conseil si bizarre :
«Moi, vendre la Justice! Eh! le voulez-vous bien? »
«*Oui,* répondit le père, *une chose si rare*
Ne doit point se donner pour rien. »

S'il plaît à Votre Grandeur que j'aille faire un compliment de sa part à Monsieur l'abbé de....., j'obéirai à ses ordres avec mon respect accoutumé. Un homme à qui l'on ôte un bénéfice simple de huit mille livres de rente a besoin de consolation; et par l'ardeur qu'il a eue à le courir, je conçois quelle douleur il doit avoir de le perdre.

Puisque jusqu'ici j'ai mis des vers dans tous les articles de cette lettre, il y va de mon honneur de soutenir la gageure jusqu'au bout, et d'en mettre dans tous les articles suivants; quand ce ne seroit que pour observer la symétrie. Supposé que mes lettres fassent du plaisir à Votre Grandeur, il n'y aura rien à perdre pour elle : j'en serois quitte pour mettre un bon mot à chaque article; et comme il n'y a point d'épigramme qui ne contienne, ou qui ne doive contenir un bon mot, je crois qu'il n'aura pas moins de grâce en vers qu'en prose. Vous savez, Monseigneur, qu'Henri IV a été l'un des plus grands rois que la France ait eus; et que sans son auguste petit-fils, qui le surpasse autant qu'il a surpassé les autres, elle n'en auroit point eu de plus grand que lui. Loin d'être inaccessible à ses sujets, comme les rois qui l'avoient précédé, il trouvoit de la grandeur à descendre quelquefois jusqu'à eux; et comme il étoit le père commun de tous, il n'y en avoit aucun à qui il refusât de parler, et qu'il ne fût bien aise d'entendre. Les uns avoient des naïvetés qui le faisoient rire; et les autres, tout grossiers qu'ils étoient, lui faisoient

assez souvent des réponses où il ne manquoit qu'un peu de politesse pour être toutes pleines d'esprit. Je vais en donner un exemple à Votre Grandeur :

Henri Quatre en bateau passant un jour la Loire,
Le batelier robuste, homme de cinquante ans,
Ayant les cheveux tout blancs
Et la barbe toute noire;
Le roi familier et bon
En demanda la raison :
«*La raison? pardié, Sire, elle est bien naturelle,*
Répondit le manant qui ne fut point honteux :
C'est mordié! que mes cheveux
Sont plus vieux de vingt ans qu'elle.»

Le basilic est un serpent dont on dit des choses incroyables : je ne réponds pas qu'elles soient vraies. L'opinion de tous les auteurs qui en ont parlé, est qu'il a dans les yeux un venin si prompt, qu'il assassine de ses regards (1). Quel-

(1) Godeau l'a dit en vers :

Basilics brûlants
Qui dans vos feux étincelants
Portez un venin redoutable.

Le basilic était censé le produit d'un œuf pondu par un coq et couvé par un crapaud. On voyait des échantillons de cet animal fabuleux chez les apothicaires, qui en faisaient, disaient-ils, la base de leurs remèdes les plus merveilleux. En réalité, ce n'étaient que de petites raies déguisées en dragons.

ques-uns disent qu'il ne tue que ceux qu'il voit le premier; et qu'au contraire ceux qui le voient les premiers le tuent. Quoi qu'il en soit, on conjectura qu'il falloit nécessairement qu'il y en eût un dans un puits d'une petite ville d'Allemagne, dont le nom est échappé à ma mémoire : les noms allemands sont si malaisés à retenir, qu'à peine me les a-t-on dits, que je les oublie, et toute la connoissance que je puis vous donner de la ville dont je parle, c'est, Monseigneur, qu'elle est située à trois ou quatre lieues de Fribourg. Voici l'histoire, ou si Votre Grandeur ne s'accommode pas de ce mot, le conte que l'on m'en a fait. On m'a dit que le second jour de février, fête de la purification de la Vierge, une boulangère s'étant levée de grand matin pour aller puiser de l'eau, elle tarda si longtemps, que son mari s'impatienta, et fut la chercher. Autant qu'on en peut juger par les conjectures, il la trouva morte ou mourante; et apparemment ayant jeté lui-même la vue dans le puits, il fut frappé du même poison, et tomba mort ou mourant auprès de sa femme. Le jour qui parut un peu après ayant découvert un si

tragique spectacle, la justice y accourut, et deux médecins qui composoient toute la Faculté de cette ville y furent mandés, qui, voyant ces pauvres gens livides et enflés, jugèrent qu'il y avoit un basilic dans ce puits, et sauvèrent peut-être la vie à d'autres, qui n'auroient pas manqué d'y regarder. Le risque que l'on couroit à être vu d'un reptile si dangereux empêcha d'en chercher une plus grande certitude; et à l'instant même, malgré la solennité de la fête, chacun travailla à combler le puits; sans oser pourtant en approcher, tant cet accident avoit imprimé d'effroi. Je vous laisse, Monseigneur, une liberté que vous prendriez bien, quand je ne vous la laisserois pas; c'est d'en croire ce qu'il vous plaira ; mais je suis obligé de vous dire que cette aventure fera la semaine prochaine un article du *Journal des Savants;* et que je ne me hâte de vous la mander que pour avoir l'honneur d'être le premier à vous en instruire. Quoique cette matière ne semble guère susceptible de vers, je me suis avisé de faire en beau l'épitaphe de deux personnes assassinées d'une manière si extraordinaire : et (soit dit sans vanité)

on en a trouvé les vers dignes de Benserade ou de Pavillon (1). C'est peut-être une flatterie; Votre Grandeur jugera si c'est une vérité.

Deux cœurs, qui tous deux s'entr'aimèrent,
Et qui bornoient là tous leurs vœux,
En un jour moururent tous deux,
Et deux yeux les assassinèrent.
Passant, entre eux et moi, partage ta pitié;
A l'amour que je sens donnes-en la moitié.
Ils sont morts; et je vis : je suis le plus à plaindre.
Les yeux d'un basilic ont ouvert leurs tombeaux :
J'en connais qui sont bien plus beaux,
Et qui ne sont pas moins à craindre.

Je sais, Monseigneur, que vous connaissez M[me] Le Camus, autrefois M[lle] Melson (2); et quels gens de mérite avons-

(1) Pavillon, frère de l'évêque d'Aleth, remplaça Benserade à l'Académie. Celui-ci était un poète de profession et de vocation, tandis que Pavillon, qui avait été avocat général au parlement de Metz, n'ajusta des rimes (avec assez d'agrément du reste) que pour remplir ses loisirs après la vente de sa charge.

(2) Charlotte Melson, qui avait épousé André Gérard Le Camus, conseiller d'État. Tallemant des Réaux dit que c'était tout à la fois « une belle fille » et une « fille d'esprit ». Il cite d'elle diverses boutades, entre autres celle-ci. On parlait en sa présence de la crainte qu'avait l'abbé Bois-Robert de voir pendre un de ses laquais. Or l'abbé avait une très méchante réputation. « Voire, repartit M[lle] Melson, les laquais de Bois-Robert ne sont pas faits pour la potence; ils n'ont que le feu à craindre. » (*Historiettes*, t. II, p. 405.)

nous qui ne la connaissent pas? Il y a peu de personnes de l'un et de l'autre sexe qui aient tant d'esprit qu'elle; et je ne crois pas qu'il y en puisse avoir qui en aient plus. Si j'osois hasarder un proverbe, je dirois *qu'elle chasse de race*, et que feu son père étoit l'homme du monde qui l'avoit le plus présent. Bien lui en prit en beaucoup d'occasions importantes, où il seroit demeuré court, si l'esprit n'eût suppléé où la science manquoit. Il étoit interprète des langues; et en cette qualité il étoit obligé d'expliquer sur-le-champ ce que disoient les ambassadeurs qu'on n'entendoit pas. Pendant la régence d'Anne d'Autriche, auguste par elle-même, par son père, par son époux; mais encore plus par Louis le Grand, son fils, dont je ne puis rien dire qui ne soit au-dessous de ce que Votre Grandeur en pense; sous la régence, dis-je, de cette vertueuse reine, il y vint des ambassadeurs de si loin, et qui parloient une langue si bizarre, que Melson eut besoin de toute sa présence d'esprit pour sortir avec honneur de l'embarras où il se trouva. Les vers que je suis obligé de placer ici, puisque j'en ai promis à chaque article de ma

lettre, vous diront plus agréablement le reste (1).

Melson, interprète des langues
Que souvent il n'entendoit pas,
Savoit par son esprit se tirer des faux pas
Où de cent étrangers l'exposoient les harangues.
Un ambassadeur indien,
Parlant un baragouin où l'on n'entendoit rien,
De savoir ses raisons la reine impatiente
Fit signe au truchement de remplir son attente.
« Madame, répondit Melson
Il dit que vos vertus vous ont acquis un nom
Qui vous fait adorer jusqu'aux bords de l'Hydaspe;
Et qu'il n'est point de monument
Ni de porphyre ni de jaspe
Qui puisse à l'avenir vous montrer dignement.»
Tavernier, jeune encor, mais voyageur illustre,
Qui savoit l'indien et se rencontra là,
S'adressant à la reine, assise en son balustre:
« L'ambassadeur, dit-il, n'a rien dit de cela. »
« Oh! parbleu, dit Melson, qui se prit à sourire,
Je ne suis point garant des sottises d'autrui,
La reine méritoit cet éloge de lui.
S'il ne l'a dit, il l'a dû dire. »

Tandis que je suis sur la présence d'esprit, je ne puis, Monseigneur, passer sous silence la réponse que fit à Henri IV un seigneur de sa cour qui par-

(1) Boursault a diversifié et allongé une jolie anecdote que Tallemant raconte en ces termes : « Feu Melson, grand goguenard, étoit secrétaire interprète des langues étrangères, et n'en savoit pas une. Des ambassadeurs suisses regardoient diner la reine, et par-

toit pour une célèbre ambassade. Je me ferois un plaisir et même un devoir de mettre ici son nom, et d'y joindre l'éloge qu'il mérite : mais comme je ne le puis faire sans avilir un autre nom qui subsiste encore, et qui est en quelque sorte d'élévation, la prudence m'ordonne de les supprimer tous deux. Ce n'est pas que je n'aie une respectueuse confiance en Votre Grandeur, et que je ne sois assuré qu'elle est toute pleine de bonté pour moi : mais comme elle communique mes lettres à d'autres, je ne suis pas sûr de trouver tant de bonté ni tant de discrétion ailleurs. Le nom ne fait rien à la présence d'esprit ni à la beauté d'une réponse; et ce qui est bon a toujours son prix, de quelque bouche qu'il sorte. Voici, Monseigneur, la réponse qui m'a paru belle : je souhaite qu'elle vous fasse autant de plaisir qu'à moi.

Mécontent d'un ambassadeur
Qu'Henri le Grand avoit à Rome,

loient entre eux tout haut. Elle fit appeler Melson et lui dit : « Faites votre charge; que disent ces messieurs? — Ils disent que vous êtes belle, Madame, ou, s'ils ne le disent pas, ils devroient le dire. » (*Historiettes*, t. VII, p. 515.)

Il lui choisit pour successeur
Un fort brave et fort habile homme :
« Vous, qu'en sincère ami, j'ai toujours regardé,
Allez prendre, dit-il, un chemin tout contraire
A l'indigne sujet qui vous a précédé
Dans l'emploi que vous allez faire. »
« *Sire,* répondit-il, *pour vous rendre content*
Je tâcherai de si bien vivre,
Que vous n'en puissiez dire autant
A celui qu'on verra me suivre. »

Vous souvient-il, Monseigneur, de la sécheresse qu'on a eue l'été passé? Elle alarma presque tout le monde : et ce qu'il y a d'honnêtes gens à leur aise, sensibles à la misère des pauvres, appréhendoient pour eux une année pareille à la précédente. Le ciel y pourvut; et les pluies qui succédèrent à la sécheresse ont rendu la récolte assez heureuse pour n'avoir pas lieu de nous en plaindre. Pendant qu'on se plaignoit de l'aridité de la terre, et qu'on craignoit de ne point recueillir de blé, un chanoine qui a pris carrosse depuis un an, et qui avoit plus de cent setiers de vieux blé à vendre, se désoloit de ce que le foin et l'avoine augmentoient de prix d'un jour à l'autre. Un soir qu'il me convia à souper, m'ayant envoyé son carrosse, moins pour me faire honneur que

pour me faire voir qu'il en avoit un, tout son entretien ne roula que sur la peine qu'on auroit à nourrir les chevaux, si la chaleur ne se modéroit : sur quoi son laquais, familier, comme le sont ordinairement les valets de prêtres, s'étant mêlé de la conversation, dit une naïveté, qui le lendemain me fit faire cette épigramme :

Hier au soir un gros chanoine,
Voyant que d'un peu d'eau la terre avoit besoin,
Disoit que cette année on auroit peu de foin,
Et peut-être encore moins d'avoine.
Pour les pauvres chevaux que ce temps est mauvais!
Tous vont mourir de faim, sans aucune réserve.
« *Monsieur,* s'écria son laquais,
Que d'un si grand malheur le bon Dieu vous préserve ! »

Le chanoine dont je viens de parler à Votre Grandeur me fait souvenir d'un autre dont je ne parle que par tradition et que je serois très fâché d'avoir connu, par une petite raison que je ne trouve pas tout à fait indifférente : c'est, Monseigneur, qu'il étoit de l'autre siècle. Comment est-il possible que le clergé fût si ignorant en ce temps-là ; ou comment se peut-il qu'il soit si habile en celui-ci? Je me souviens bien d'avoir lu en quelque endroit que lorsque les ambassadeurs de

Pologne vinrent demander le duc d'Anjou, qui depuis a été Henri III, pour être leur roi, ils firent une harangue en latin, à quoi personne ne put répondre : mais je ne me serois de ma vie imaginé qu'on pût être homme d'Église sans savoir une langue qu'elle parle préférablement à toute autre; et si Mézeray ne passoit pour le plus fidèle de nos historiens, j'aurois toutes les peines du monde à le croire. Après ce préambule, Votre Grandeur se figurera peut-être que ce chanoine du temps passé ne savoit que médiocrement la théologie et les pères; et en effet, du caractère dont il étoit, c'est une ignorance honteuse de ne pas les savoir parfaitement : mais il s'en faudra beaucoup qu'elle n'approche du but. Il faut de nécessité lire ces vers pour comprendre jusqu'où alloit sa turpitude.

Quelle honte au clergé d'être dans l'ignorance!
Si l'on en croit Mézeray,
L'historien le plus vrai
Que jamais ait eu la France,
Sous le règne de Charles Neuf
Un chanoine opulent qu'on appeloit Bourneuf,
Achetant à Suresne une maison champêtre,
Déclara sans façon au notaire Vigner :
Ne savoir écrire ni signer
Attendu sa qualité de prêtre.

Il y a assez longtemps que je rôde autour du Parnasse (supposé que je n'aie jamais eu la force d'y monter) pour ne pas ignorer qu'il y a quelque chose qui cloche dans ces deux derniers vers : mais outre qu'ils ont entre eux une espèce de mesure, je n'y ai voulu ni augmenter ni diminuer, de peur d'altérer la naïveté de l'expression, que l'on trouvera semblable dans le troisième volume de l'Histoire de Mézeray.

Le petit Provençal pour qui Votre Grandeur a eu tant de charité, et dont elle a tant de fois tâché inutilement de faire un honnête homme, a encore déserté de chez le marchand où il étoit; et je le trouvai le lendemain de la Toussaint derrière le Val-de-Grâce en juste-au-corps bleu, en chapeau bordé, et en épée à garde de cuivre. Après avoir été en pension chez un maître pour apprendre le latin, chez un procureur pour apprendre la pratique, et chez un marchand pour apprendre le négoce, il a jugé tous ces partis indignes de lui; et n'en a pas trouvé de plus convenable à son inclination que d'être soldat des gardes. Je ne vous mande point, Monseigneur, dans

quelle compagnie il est, de peur que vous ne le redemandiez à son capitaine, qui auroit sans doute assez de considération pour vous, pour se faire un plaisir de vous le rendre. C'est trop de fois se rendre indigne de vos bontés, et trop de fois avoir l'insolence d'en abuser. Si Votre Grandeur veut faire réflexion sur ce que je lui en ai mandé dans les lettres particùlières que j'ai pris la liberté de lui écrire, elle se souviendra que je lui en ai toujours dit la vérité, et que je ne lui en ai jamais rien promis de bon. Je ne l'ai pas connu du temps qu'il étoit en pension à Picpus; mais je l'ai observé chez le procureur et chez le marchand; et je l'ai trouvé aussi malhonnête homme chez l'un que chez l'autre. Tout ce que je vous puis dire, c'est, Monseigneur, que vous êtes bien heureux d'en être défait (car je ne crois pas qu'il ose jamais implorer l'assistance de Votre Grandeur après la sottise qu'il vient de faire), et sur qui que ce soit que vous répandiez la charité que vous lui faisiez, vous ne pouvez manquer d'en faire un meilleur usage. Si j'osois parler de cas de conscience à un évêque, je dirois à Votre Grandeur qu'elle fera

une œuvre méritoire en le laissant où il est : pendant qu'on le tuera, il sauvera peut-être la vie à quelque honnête homme; et quel honneur seroit-ce si une vie, qui vaut moins que rien, en conservoit une bonne à quelque chose? Enfin, Monseigneur, je ne sais pas un plus abominable sujet, à quoi que ce soit qu'on le destine. Je plains la peine que je me donne de vous en écrire cet article; et bien plus encore celle que Votre Grandeur prendra de le lire. Pour ne pas la chagriner plus longtemps, je le vais finir par une espèce de fable, qui cadre si bien au sujet dont il s'agit, qu'elle semble faite pour lui-même.

Il est des naturels rétifs
Qui ne sont bons à rien, à quoi qu'on les expose
Et qu'il vaut mieux laisser oisifs
Que de les mettre à quelque chose.
Un sculpteur, médiocre ouvrier
Dans une médiocre ville,
Ayant dans son jardin un assez beau poirier,
Mais éternellement stérile,
Il le fit couper, le sculpta,
En fit un saint qu'on acheta
Pour une église de village;
Mais comme à le placer il faisoit son effort
Il lui tomba sur le visage,
Et le renversa presque mort;
Il fut plus d'un quart d'heure aussi froid que du marbre.

Enfin, d'un ton de voix languissant et contraint :
« Traître, dit-il, jamais tu n'as été bon arbre;
Tu ne seras jamais bon saint. »

Si je n'avois peur de me brouiller avec le *Mercure-Galant* (1), je vous apprendrois la mort d'un grand seigneur de petit génie, qui mérite, pour la rareté du fait, qu'on exempte son nom de l'oubli. Comme le *Mercure* en sait peut-être des particularités que je ne sais pas, et que j'en puis savoir qu'il ignore, il me semble, Monseigneur, que ce ne sera point entreprendre sur ses droits que de vous en dire quelque chose; d'autant plus que Votre Grandeur ne fait part de mes lettres qu'à peu de personnes, et que d'ailleurs le *Mercure* est toujours rempli d'événements singuliers, dignes de la curiosité publique. Cela supposé, je puis, sans l'offenser, vous rapporter trois ou quatre endroits de la vie du grand seigneur défunt, que peut-être vous savez déjà : mais qu'apparemment on ne saura pas encore à Langres, où il y a d'assez bons vivants pour se réjouir des naïvetés

(1) Véritable prototype des petits journaux, fondé en 1672 par de Visé et qui, après une interruption de deux ans (1675 et 1676), avait reparu en 1677.

du mort. Les mots de *bons vivants* qui me viennent d'échapper ne sont pas du beau style : je l'ai senti en les écrivant; mais je crois, Monseigneur, que, dans la situation où ils sont, ils méritent que vous leur fassiez grâce; et que toutes sortes de termes ont leurs agréments, quand ils sont favorablement placés. Je passe aux naïvetés du grand seigneur, qui n'en fera plus. C'est dommage que les gens extraordinaires en quelque genre que ce puisse être meurent sitôt : la Nature qui se divertit à les faire est si rarement de bonne humeur que lorsqu'ils sont faits, ils devroient durer davantage. Jugez de ce que c'étoit que la pièce entière par ces deux ou trois échantillons.

Un grand seigneur (son nom n'est guère nécessaire;
Les fréquents traits d'esprit sincèrement tracés
Dans le tableau que je vais faire
Le feront reconnoître assez),
Ce seigneur, à timbre malade,
Avide amateur de salade,
Ayant fait devant lui venir ses métayers :
Écoutez bien mon ordre, et que chacun le suive :
Dans tous mes champs, dit-il, *plantez-moi des noyers*
Pour faire de l'huile d'olive.

Comme il étoit d'une naissance considérable, et qu'il avoit du bien pour la sou-

tenir, son plaisir étoit d'avoir toujours une belle écurie; persuadé que rien ne sentoit plus le grand seigneur. Il avoit raison : c'est une dépense que si peu de gens sont capables de faire, qu'elle n'appartient proprement qu'aux personnes de la qualité dont il étoit; et qui abîme en fort peu de temps ceux qui veulent paraître plus qu'ils ne sont. Cela soit dit en passant, pour faire mettre de l'eau dans leur vin à ceux qui s'en font accroire et qui d'abord, voulant prendre carrosse à six chevaux, sont contraints par la suite d'en revendre quatre, pour avoir du foin et de l'avoine aux deux autres. Je n'ai pu, Monseigneur, retenir ce petit morceau de morale, quoique je sache bien qu'elle ne vaut pas les naïvetés du mort réjouissant, dont je fais ici l'oraison funèbre.

Un soir, à l'abreuvoir, le cheval le plus beau
Qu'il eût dans son écurie,
A force de fringuer ayant péri dans l'eau,
Il ne voulut jamais qu'il fût à la voirie.
On eut beau l'assurer qu'on en usoit ainsi:
Non, dit-il, *mes avis sont meilleurs que les vôtres :*
Je veux qu'on le ramène ici,
Et qu'il serve d'exemple aux autres.

Un gentilhomme de ses amis et de ses

voisins ayant fait abattre un vieux château qu'il avoit en Bourgogne, qui dans peu de temps seroit tombé de caducité, il le fit rebâtir à la moderne, et en fit une des plus jolies maisons de la province. Quand elle fut achevée, toute la noblesse d'alentour se fit un plaisir de l'aller voir : et le seigneur dont je parle, étant bon ami du maître, il ne fut pas le dernier à en aller dire son avis.

Dès qu'il fut descendu dans ce riant château,
Sa première et brusque saillie
Fut contre un grand salon octogone et nouveau,
Fait par un architecte arrivé d'Italie :
Cela ne lui parut pas beau ;
« J'aime bien mieux, dit-il, la façon ancienne. »
« C'est, répondit le maître à ce faible cerveau,
Un salon à l'italienne :
Dans les vieilles maisons on n'en voit point ainsi ;
Il est d'une manière ingénieuse et rare. »
« *J'ai bien vu*, reprit-il, *qu'un salon si bizarre*
N'avoit pas été fait ici. »

On dit que depuis vingt ans jusqu'à trente, c'étoit un parfaitement bel esprit; et que c'est à force d'érudition qu'il cessa d'en avoir. Il est constant que plus les hommes ont d'esprit, plus ils sont proches de la folie; ils ressemblent à ces *gigots*

hasardés qui sont en si grande vogue à la cour, et qui ne sont jamais meilleurs que lorsqu'ils sont le plus près de la corruption. En effet, un homme sans esprit est un sot et un stupide; mais à parler juste, on ne peut pas dire que ce soit un fou, parce que la folie n'est autre chose qu'un dérèglement d'esprit. Et comment veut-on qu'il se dérègle dans les personnes qui n'en ont point? Cela me fait souvenir que j'ai été quelquefois aux Petites-Maisons (1) visiter les fous (que sait-on de quoi on peut avoir affaire?) et que j'en ai trouvé qui pendant quelques moments me disoient des choses toutes pleines d'esprit, et que de prétendus sages auroient eu de la peine à si bien dire : mais dans le temps que j'étois le plus attentif à ce qu'ils disoient, tout à coup leur imagination se brouilloit; et ce n'étoit plus qu'un chaos d'idées confuses, où l'on entrevoyoit toujours quelque espèce d'esprit, mais où il n'y avoit aucune apparence de raison. Tel ou approchant, étoit en son vivant le mort dont il

(1) L'hôpital des Petites-Maisons, ainsi appelé à cause des chambres basses ou loges, réservées aux fous, devint, le 10 octobre 1801, l'hospice des Petits-Ménages.

y a si longtemps que j'ai l'honneur de vous parler : dans ses bons intervalles, il avoit la conversation aisée, agréable, savante : mais il s'échappoit lorsqu'on y pensoit le moins; et l'on ne le retrouvoit plus où naturellement il devoit être.

Un jour, dans un endroit où l'on vantoit l'histoire,
Que l'on nommoit avec raison
Dépositaire de la gloire
De ceux dont le mérite a signalé le nom :
« L'histoire toute nue est, dit-il, assez belle :
Mais depuis plus d'un siècle elle n'est plus fidèle;
Les faits les moins douteux y sont mal éclaircis;
Moi, qui vous parle, moi, par un calcul austère,
Je prouverai que Charles Six
Fut avant Charles Cinq son père. »

Je ne suis pas au bout, Monseigneur, et, si je ne craignois de vous ennuyer, la légende seroit bien longue : mais j'aime mieux vous laisser sur votre appétit, que d'avoir le chagrin de vous trop rassasier. Pour peu que ces sottises de qualité vous divertissent, au moindre signe que Votre Grandeur aura la bonté de me faire, elle sait avec quelle promptitude je fais gloire de lui obéir : et pour lui faire voir que je ne cherche point d'excuse, je lui ap-

prends que le mort a vécu assez longtemps pour rendre la matière inépuisable. Tout ce que je souhaite, c'est d'être au même cas où se trouvèrent des comédiens espagnols sous le règne de Philippe IV. Ils représentèrent une comédie devant ce monarque, dont il fut si satisfait qu'il leur ordonna de la recommencer. « Sire, lui répondit le *Floridor*, ou le *Baron* de ce pays-là (je veux dire l'acteur le plus estimé), nous vous supplions très humblement de ne pas nous ravir la gloire d'avoir satisfait Votre Majesté : la plus belle chose répétée perd de son prix; et si nous recommençons, nous courons risque de la fatiguer après avoir eu l'honneur de lui plaire. » Le roi trouva la réponse si judicieuse, qu'il les dispensa de recommencer, et voulut qu'ils fussent payés comme s'ils avoient joué deux fois.

Il faut, Monseigneur, que vous ayez bien de la bonté, vous, évêque et duc et pair, pour me faire autant d'honneur que vous m'en faites; ou qu'il y ait dans le monde des gens bien brutaux pour m'en faire si peu! Dimanche dernier, comme j'attendois un de mes amis, nommé

Monsieur de Franchesse (gentilhomme des plus qualifiés du Bourbonnois (1), et qui, depuis plus de trois cents ans, voit des comtes de Lyon et des chevaliers de Malte de sa maison), un abbé assez honnête pour ne pas souffrir que j'attendisse dans une cour, me pria d'entrer dans un jardin, où il crut que j'aurois plus d'agrément. Pendant que j'y étois, un petit homme, petit principal du plus petit collège de Paris, s'en formalisa; menaça celui qui m'y avoit fait entrer de ne pas l'y laisser entrer lui-même; et dit avec une brutalité pédantesque que son jardin n'étoit pas fait pour toute sorte de gens. Je suis sûr que je m'en aille à Saint-Cloud, et que je prenne la liberté de dire mon nom à MONSIEUR, que SON ALTESSE ROYALE aura la bonté de souffrir que j'entre partout : et un petit pédant à qui je fais plus d'honneur que je n'en puis recevoir de lui, trouve mauvais que je me promène dans un jardin où il reçoit tous les jours tant de canaille de ses amis et de ses parents. Il ne sait pas qu'un poète qui a le moyen d'avoir pour un

(1) Les seigneurs de Franchesse portaient d'or, à la bande engrelée de gueules.

double d'encre est un homme avec qui l'on doit garder des mesures.

Apparemment ce qui l'anime
A paraître un si grand brutal,
C'est que d'une voix unanime
Des ânes du collège il est le principal.

Malheureux qui emprunte! Quelques bonnes raisons que l'on ait, celui qui refuse prétend en avoir encore de meilleures; et tel a l'effronterie de dire à son meilleur ami qu'il n'a pas un sol, de peur de lui prêter dix pistoles qu'il lui demande, qui, en sa présence, en perd trois ou quatre cents au jeu, et ne rougit pas de honte. Rien n'est plus libre que de prêter ou de ne prêter pas : il n'y a point de loi qui y oblige : mais on ne se moque point impunément de son ami; et après avoir eu la bassesse de lui refuser une si médiocre somme, on ne doit point à sa barbe en aller perdre une si considérable. On trouve de la lâcheté à souffrir un démenti de quelqu'un, et l'on n'en trouve point à s'en donner un soi-même, qui est la plus grande injure qu'on se puisse faire; puisqu'on est coupable en même temps de l'insolence de l'avoir donné, et

de l'infamie de l'avoir souffert. Il y en a qui poussent l'audace encore plus avant; qui veulent qu'on leur soit obligé de leur refus; et qui soutiennent qu'on a tort de ne les pas croire, quand même on les surprend dans une imposture : témoin le gentilhomme d'Argentan contre qui l'on a fait cette épigramme :

Un homme allant un jour emprunter le cheval
D'un ami, bas Normand, qui lui sembloit sincère:
« *Que le sort,* lui dit-il, *est bizarre et fatal*
De m'ôter le plaisir de vous en pouvoir faire!
Un autre à l'emprunter a su vous prévenir. »
Le cheval à l'instant s'étant mis à hennir :
« Vraiment! dit l'emprunteur, vous manquez de mémoire
Votre cheval m'apprend qu'il est à la maison. »
« *Et vous,* répliqua-t-il, *vous manquez de raison*
De croire mon cheval, et de ne me pas croire. »

La semaine passée, un graveur qui a fait le portrait du R. P. de La Chaise, me vint prier avec le meilleur de mes amis de lui faire quatre vers pour mettre au bas. Le plaisir d'obliger l'ami qui me l'amena, et l'honneur de faire des vers pour un homme d'un si haut mérite, furent d'assez fortes considérations pour me faire accepter la commission avec joie. Comme il n'y avoit de la place que pour

quatre vers, et que je ne pouvois parler du confesseur sans parler du PÉNITENT, je trouvai que l'espace étoit bien petit pour une matière si sublime. Je dis au graveur de repasser après-dîner ; et quand il revint il les trouva faits, tels que je les envoie à Votre Grandeur :

Son austère vertu, sa doctrine profonde
Lui soumettent le cœur du plus juste des rois :
Ce grand homme à ses pieds a vu plus d'une fois
Celui qui doit un jour voir aux siens tout le monde.

Le fat de graveur qui n'a de l'esprit qu'au bout des doigts, et qui même n'y en a pas trop, son burin étant de la plus mince catégorie, après que je lui eus fait lecture de mes vers, me dit franchement qu'il me remercioit, et que je cherchois à le faire mettre à la Bastille, en lui faisant dire que le Père de La Chaise voyoit le roi à ses pieds. Je lui remontrai le plus doucement que je pus que le roi, qui voyoit à ses pieds tant de nations différentes, se reconnoissoit pécheur quand il alloit à confesse; et qu'ayant plus de dévotion que beaucoup de ses sujets, il y étoit dans une posture plus humiliée.

Cette raison, qui me paroissoit assez plausible pour le faire revenir de son impertinente prévention, ne le toucha point; et loin de croire qu'en se confessant le roi soit à genoux devant le Père de La Chaise, il croit, autant que je puis me l'imaginer, que c'est le Père de La Chaise qui est à genoux devant le roi. Enfin, Monseigneur, voyant que je n'en pouvois rien faire, je m'en défis le plus promptement qu'il me fut possible; et ce fut le meilleur parti que je pusse prendre. Si l'animal méritoit d'être désabusé, je l'aurois aujourd'hui envoyé quérir pour lui faire voir un endroit que je lus fortuitement hier au soir dans Balzac, que je ne crois pas indigne de l'attention de Votre Grandeur; et qui est d'une grande autorité pour justifier l'expression dont je me suis servi. Il rapporte que le confesseur du même roi d'Espagne, dont je viens tout à l'heure de parler, ayant eu querelle avec le duc d'Olivarez, ministre d'État, ce duc fier et puissant le traita de petit prestolet. « Sachez, répondit le confesseur (qui n'étoit pas moins Espagnol que le duc), que mon ministère est plus glorieux que le vôtre, et que vous me

devez plus de respect que je ne vous en dois. J'ai l'honneur de voir tous les jours Dieu entre mes mains, et le roi toutes les semaines une fois à mes pieds. » Loin de parler contre le roi, c'étoit faire l'éloge de sa piété, et montrer qu'il se confessoit toutes les semaines.

Je vous avois promis, Monseigneur, de mettre des vers dans tous les articles de ma lettre, et jusqu'ici je crois vous avoir tenu parole : mais vous m'en dispenserez, s'il vous plaît, pour le dernier. Il est malaisé de faire de bons vers sans y mêler quelque peu de fiction ; et je ne veux me servir que de sincérité et de respect, pour vous assurer que je suis,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

APOSTILLE

J'ai oublié de vous dire, Monseigneur, qu'on reçut lundi à l'Académie, à la recommandation d'une puissance à qui elle ne peut rien refuser, un abbé (1) à qui vous rendez assez de justice, pour n'avoir pour lui qu'une médiocre estime : c'est, je pense, vous en dire assez pour vous faire deviner son nom. Je puis assurer Votre Grandeur que, si jamais il n'eût songé à l'Académie, jamais elle n'eût songé à lui; et que de tous les hommes

(1) L'abbé Charles Boileau, que l'on a quelquefois confondu avec Jacques Boileau, frère du satirique. Il débuta à la Cour comme prédicateur, en 1686, et fournit seul les stations quadragésimales de 1695 et de 1700. C'était, selon Saint-Simon, un « gros homme, assez désagréable ». Il avait de l'esprit, mais il manquait de mesure. Racine l'a immortalisé par un sarcasme. La Champmêlé lui demandait pourquoi la *Judith* de Boyer, finalement tombée, avait supporté la première épreuve pendant le carême de 1695. « C'est, répondit Racine, que, pendant le carême, les sifflets étoient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau. » — Ce dernier fut *nommé* à l'Académie le lundi 2 août 1694 et reçu le 19 du même mois.

c'est celui sur qui elle auroit le moins jeté les yeux, si elle avoit eu la liberté de choisir. Deux ou trois de Messieurs les académiciens, que j'ai rencontrés aux Tuileries, n'ont point hésité à me le dire: et quelque respect qu'ils aient pour la recommandation qu'ils ont reçue, ils ont peu de considération pour le recommandé. Pour lui, il est plus fier que s'il y étoit entré par son mérite; et depuis ce jour-là, il n'a pas écrit un billet de quatre lignes, où il n'ait signé : UN TEL, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE. Vous croiriez peut-être, Monseigneur, que j'aurois oublié cet article exprès pour en faire une apostille, si je n'y ajoutois des vers comme aux autres : et je vais épargner à Votre Grandeur un jugement téméraire.

Une espèce d'abbé, de mince prud'homie,
Et de qui le génie est bien plus mince encor,
S'est, je ne sais par quel effort,
Introduit à l'Académie.
Ebloui du nouvel éclat
Dont sa vanité fait parade;
Il ne falloit plus que ce grade
Pour achever d'en faire un fat.

Je ne sais, Monseigneur, comment vous vous trouvez de vos médecins de

Langres : mais Dieu me préserve de tomber entre les mains de votre médecin de Paris. Il est plus en colère contre moi que la Faculté ne l'a jamais été contre Molière; et je ne doute point que le moindre petit mal, où son secours me seroit nécessaire, ne devînt mortel par les soins qu'il auroit la bonté d'en prendre. Il veut, parce que son cheval a été malade, et qu'un maréchal l'a parfaitement bien guéri, que ce soit contre lui que j'ai fait cette épigramme. Je vous proteste, Monseigneur, qu'elle étoit faite avant que je le connusse : mais s'il trouve qu'elle lui convienne, je le loue de savoir si bien se rendre justice; et je ne veux pas lui dérober le plaisir de croire qu'il a raison. Obstiné comme il l'est, j'aurois autant de peine à le guérir qu'il en a à guérir ses malades. Voici les vers où il lui plaît de se reconnoître :

Un maréchal, ayant guéri la mule
D'un médecin de réputation,
Ne voulut point de rétribution :
« Dieu me garde, dit-il, d'être assez ridicule
Pour rien prendre des gens de ma profession! »

XII

MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE DE LANGRES

A L'AUTEUR

Je vous assure, Monsieur, que je n'ai jamais eu aucune lettre dont j'aie été plus content que de la dernière que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Cependant je vous prie de ne m'en écrire plus. Il est impossible, quelque facilité que vous ayez à bien écrire, que de si belles et de si longues lettres ne vous coûtent beaucoup : et je serois bien fâché de vous donner tant de peine, et de vous la donner inutilement. Je pars après-demain pour Paris, où ma présence est absolument nécessaire pour des affaires d'une extrême conséquence. J'espère y arriver le premier

ou le second jour du mois prochain au plus tard : et comme vous ne laissez échapper aucune occasion de m'obliger, je ne doute point que vous ne veniez dîner avec moi le lendemain. Je vous en convie d'assez bonne heure pour vous obliger à n'y pas manquer. Votre conversation me dédommagera de vos lettres; et j'aurai le plaisir de vous dire de plus près que je suis, Monsieur, sincèrement et entièrement à vous.

INDEX

ABBÉ (Un jeune). Sa présence d'esprit (p. 82 et suiv.).

ADAM (Maitre). Quatrain de Saint-Amant sur lui (p. 95).

ALEXANDRE VIII (Le pape). Ce qu'il conseille à ses neveux (p. 79 et suiv.). — Ce qu'il répond à l'ambassadeur d'Espagne (p. 136).

ALIGRE (Le chancelier d'), destitué par Richelieu (p. 92). — Son fils occupe la même charge (*idem*).

ANACRÉON. Ce qu'en pense Boursault (p. 177).

ANDRÉ (Le Père) prêchant le carême l'après-diner à Saint-Séverin, raille le prédicateur du matin qui s'était permis de le critiquer (p. 132 et suiv.). — Se moque des moines d'un couvent où le tonnerre est tombé à la bibliothèque pendant qu'ils étaient au réfectoire (p. 134).

ANE DE COLLÈGE (p. 238 et suiv.).

AUBERON DE LA DUCHERIE. Grand ami de Boursault (p. 169). — Vers qu'il lui adresse (p. 170).

AUBIGNAC (Hédelin d'). Loué et blasonné par Richelet (p. 95 et suiv.).

AUMÔNIER (L') du cardinal Ranuzzi. Ne tient pas à mourir trop vite (p. 45 et suiv.).

Avare (Un). Son dernier mot (p. 81).

Avocat peu content d'être pris au mot (p. 55).

Avocats cités parmi les plus célèbres. Voir *Pucelle*, *Dumont*, *Fourcroy*, *Gautier*, *de Rets*. Épigramme contre l'unique avocat canonisé (p. 187 et suiv.).

Barbier (Un) furieux de raser gratis (p. 97 et suiv.).

Barradas (François de). Sa fortune proverbiale (p. 74). — Sa disgrâce (p. 203 et suiv.).

Basilic. Légende et dizain sur cet animal fabuleux (p. 218 et suiv.).

Bénéfices. Apreté d'un abbé (p. 122 et suiv.). — Danger que fait courir leur possession (p. 123).

Boileau. Ce qu'il fait pour Patru et pour Corneille (p. 137 et suiv.). — Vers dont il raffolait (p. 178).

Boileau (L'abbé Charles). Académicien forcené (p. 244 et suiv.).

Boursault (Le poète). Est chargé par l'évêque duc de Langres de lui écrire ce qui se passe et ce qui se dit à Paris, pour l'égayer dans son diocèse (p. 7). — Demande l'absolution pour les licences qu'il pourra se permettre (p. 11).

Bordier, secrétaire d'État. Chansonné par Laffemas (p. 170 et suiv.).

Brayer, un des plus habiles médecins de la Faculté de Paris. Sa bienfaisance (p. 113).

Briçonnet (Le cardinal), qui avait été marié, dit la messe au sacre de Louis XII, ayant ses deux fils pour diacre et sous-diacre (p. 91).

Cabaretiers chansonnés (p. 154 et suiv.).

Catinat (Le maréchal de). Son éloge (p. 136 et suiv.).

Cause grasse (Une) (p. 56).

Centenaire (Un) qui n'avait jamais menti (p. 13 et suiv.).

Chanoines. Réponse d'un jeune chanoine à Ménage, qui lui reprochait de ne pas dire régulièrement son bréviaire (p. 85). — Cha-

noine qui déclare ne savoir pas signer, attendu sa qualité de prêtre (p. 227).

Charles II, roi d'Espagne. Donne, par distraction, à un pauvre, une croix enrichie de diamants, et ne consent à la reprendre qu'en lui remettant le prix d'estimation (p. 57 et suiv.).

Chaulieu (L'abbé de). Annonce la mort de l'évêque-duc de Langres à la duchesse de Bouillon (p. 8).

Cheval de bronze (Le). Gasconnade à son sujet (p. 77 et suiv.).

Christine de Suède. Impertinente réponse que lui fait son aumônier (p. 31).

Communauté religieuse en rébellion contre le fisc (p. 53 et suiv.).

Condé (Henry de Bourbon, prince de). Dans quel embarras il met la postérité de son jardinier (p. 49 et suiv.).

Confesseur (Un), qui déniche les merles (p. 141 et suiv.). — Un autre qui le prend de haut (p. 242 et suiv.).

Conty (Prince de). Son éloge (p. 179 et suiv.).

Cotin (L'abbé). Un quatrain qui ne cadre guère avec ses œuvres (p. 99).

Coulanges (Mme de) annonce à Mme de Sévigné la fin prochaine de l'évêque-duc de Langres (p. 8).

Coupé (César). Son anagramme (p. 15).

Courage. Don de Dieu (p. 75).

Cypris (Le palais de). Retraite qu'y fit un gentilhomme de province (p. 197 et suiv.).

Dame (Une) qui cherche le soir, au clair de lune, à Ménilmontant, ce qu'aucun homme ne voudrait avoir perdu (p. 204 et suiv.).

Demoiselle (Une) avancée (p. 114). — Une autre trop curieuse (p. 151 et suiv.).

Dieu. Son intervention dans les guerres (p. 116 et suiv.).

Dumont, avocat disert. Pressé de conclure dans une cause, continue sans se déconcerter (p. 183 et suiv.).

Du Montal (Charles de

Montsaulnin, comte). Sa crânerie (p. 65 et suiv.).

Emprunteur qui ne recueille qu'une épigramme (p. 239 et suiv.).

Enterrements (Épigramme à propos de deux) (p. 159 et suiv.).

Évêques blasonnés (p. 212 et suiv.).

Fantassin (Un). Pourquoi il n'a pas choisi la cavalerie (p. 44).

Fieubet, conseiller d'État et poète. Ses vers sur la vie et la mort (p. 82).

Financier (Épigramme contre un) (p. 179).

Fortune (La). Fable sur ses caprices (p. 126 et suiv.).

Fou donnant une leçon d'histoire (p. 236).

Fourcroy (Bonaventure), avocat renommé et doué d'une voix retentissante. Fait rasseoir la Cour, qui opinait avant qu'il eût fini son plaidoyer (p. 184 et suiv.).

Gautier, avocat non moins renommé et encore plus tonitruant que Fourcroy. On l'appelait *Gautier-la-Gueule* (p. 185 et suiv.). — Très redouté (*idem*).

Gramont (Maréchal de). Ce qu'il dit à un chirurgien de village (p. 161). — Ce qu'il perd à la suite d'une colique au palais de Versailles (p. 195 et suiv.). — Comment il accueille un chevalier qui lui annonce la mort de son père (*idem*).

Graveur (Un) qui craint la Bastille (p. 241 et suiv.).

Grues. Équivoque ecclésiastique (p. 46 et suiv.).— Les ouailles de Monseigneur de Langres s'en divertissent (p. 48).

Henri IV. Ce qu'il met dans un édit somptuaire (p. 36). — S'enferre avec un ambassadeur espagnol et se dégage par une gasconnade (p. 58 et suiv.).— Ce qui arriva à Pau le jour de sa mort (p. 99 et suiv.). — La *poule au pot* (p. 100 et suiv.). — Réponse de Henri IV à un ambassadeur turc (p. 148).— Compliment qu'il fait à une dame (p. 171). — Réponse que lui fait un batelier (p. 218). — Autre d'un ambassadeur à la cour de Rome (p. 224 et suiv.).

Hocquincourt (Le ma-

réchal d'). Parti que Roquelaure tire d'un mot grotesque de ce personnage (p. 101 et suiv.).— Sonnet sur sa mort (*idem*).

Homère. Ce qu'en pense Boursault (p. 175 et suiv.).

Hôtel-Dieu. Gasconnade d'un besogneux à l'hôpital (p. 51 et suiv.).

Huissiers battus et contents (p. 53 et suiv.).

Imitation de M. de Beaufort (L') (p. 116).

Indien (Un) qui ne veut pas aller au paradis, dans la crainte d'y trouver des Espagnols (p. 144).

Jodelle (Le poète). Son quatrain sur Nostradamus (p. 86).

Juifs de Metz. Comment ils sont accueillis par le maréchal de la Ferté (p. 117 et suiv.).

La Bruyère. Inqualifiable épigramme contre lui (p. 162).

La Ferté (Le maréchal de). Sa réponse à la reine mère au sujet de l'intervention divine dans les guerres (p. 116 et suiv.). — Comment il traite les juifs de Metz (p. 117).

La Feuillade (Duc de). Tour qu'il joue à Gaveau, le marchand de chevaux (p. 188 et suiv.). — Son aventure avec Santeuil (p. 191 et suiv.).

Laffemas (Isaac), justicier et poète. Son épigramme contre Bordier (p. 173). — Ce qu'il dit des frondeurs (*idem*). — Épitaphe qu'il fait pour un financier (p. 174).

La Rivière (Louis III, Barbier de), ancien évêque de Langres. Épigramme dirigée contre lui (p. 29 et suiv.).

La Rochefoucauld. Une de ses maximes (p. 157).

Lesdiguières (Le connétable de). Sa haute destinée prédite par Nostradamus (p. 86).

Libraire qui demande à payer plus qu'on ne lui réclame (p. 37 et suiv.).

Loterie. Ce qu'y gagne un abbé (p. 164 et suiv.).

Louis XIII. Question qu'il adresse au dauphin (p. 131). — Goûte peu sa réponse (p. 132).

Louis XIV. Ce qu'il dit à un courtisan moqueur

(p. 31). — Ce que lui dit Mademoiselle, fille de Monsieur, devenue reine d'Espagne (p. 108).—Comment il parle de la mort de la reine (p.121).—Sa réponse à son père, à l'âge de quatre ans, au sortir du baptême (p. 131).—Ce qu'il dit à Charost, qui l'empêchait de s'exposer dans une bataille (p. 155).

Luxembourg (Maréchal de). Sa sortie contre le prince d'Orange (p. 24).

Madrid (Château de). Blâme adressé par Boursault à François Ier, qui le fit bâtir (p. 201 et suiv.).

Maire (Un) burlesque (p. 94 et suiv.).

Mari (Un) qui s'emballe (p. 66). — Un autre qui court le grand risque (p. 144 et suiv.).

Marigny (L'abbé de). Sa réponse à un prélat luthérien (p. 158). — Couplet de sa façon qui plaisait fort à Mme de Sévigné (*idem*).

Maupeou (Jean XIII de), évêque de Chalon-sur-Saône. Fait quinaud par un paysan (p. 17).

Maynard (Le poète). Sa façon de déguiser une obscénité (p. 34).

Mazarin. Quatrain contre lui (p. 152 et suiv.).

Médaille. Quatrain adressé par une jeune fille au roi, à propos d'une médaille à décerner en son nom pour le meilleur sonnet sur des bouts-rimés (p. 44 et suiv.).

Médecin (Un) qui n'entend pas raillerie (p. 246).

Melson (Charlotte). Son esprit (p. 221).

Melson, père de la précédente. Interprète finement une langue qu'il ignore (p. 222 et suiv.).

Mère (Héroïsme d'une) (p. 148 et suiv.).

Moines. A quoi les compare Camus, évêque de Belley (p. 51 et suiv.). — Ce qu'il répond à Richelieu à leur sujet (*idem*). — Moine berné par un poète (p. 59 et suiv.).

Molière. Comment était formulée d'abord l'apostrophe de Béralde à M. Fleurant dans *le Malade imaginaire* (p. 32 et suiv.).

Monnaie de singe (Payer

en). Origine de ce proverbe (p. 61).

Mousquetaire (Un) crotté (p. 75 et suiv.).

Naïvetés de deux maires (p. 18 et suiv.), — d'un cocher (p. 67), — d'un grand seigneur (p. 74), — de la femme d'un cordonnier (p. 104), — d'un paysan (p. 124), — d'un laquais (p. 226), — d'un autre grand seigneur (p. 231 et suiv.).

Nécromancien (Un) qui se joue de Louis XI (p. 142 et suiv.).

Noblesse. La mode des grands valets la fait dégénérer (p. 154). — Quatrain de Benserade sur la vanité des gentilshommes (p. 109).

Noms de baptême. Inconvénient d'en avoir trop (p. 88 et suiv.).

Nostradamus. Une de ses prédictions (p. 86). — Quatrain sur lui (*idem*).

Notaire en belle humeur (p. 160).

Officialité (L'). Quel était son objet (p. 56).

Orange (Prince d'). Épigramme contre lui (p. 135).

Orléans (Gaston d'). Sa fierté (p. 127 et suiv.).

Orléans (Mademoiselle d'). N'entend pas la raillerie au jeu des proverbes (p. 130).

Ormesson (Nicolas Lefèvre d'). Pris au mot comme minime indigne (p. 72).

Paris, caractérisé par un conseiller d'Autun (p. 98 et suiv.).

Pendaison. Question controversée (p. 65).

Philippe IV, roi d'Espagne. Donne raison à des comédiens qui ne sont pas de son avis (p. 237).

Poirier dont on ne peut faire un saint (p. 230 et suiv.).

Prélat (Un) qui, en mourant, prie Dieu d'avoir pitié de *Sa Grandeur* (p. 200 et suiv.).

Procureur (Un) pris pour sa femme par un confesseur qui s'était endormi (p. 140).

Pucelle (Claude), célèbre avocat. Sizain sur lui (p. 182).

PUCELLE (René), fils du précédent et neveu de Catinat. Se déclare en faveur du diacre Pâris (p. 182).

RABELAIS. Fait rétablir les privilèges de la Faculté de Montpellier (p. 87).

RANTZAU (Le maréchal de). Son ivrognerie et ses mutilations (p. 21 et suiv.). — Son épitaphe (p. 22).

RELIQUES DE SAINT MARTIN. Mettent en fuite un cul-de-jatte et un aveugle qui craignaient d'être guéris (p. 145 et suiv.). — Lépreux exposé entre ces reliques et celles de saint Germain, et qui ne guérit que du côté de la châsse de saint Martin (p. 147).

RETS (De), avocat distingué. Vers que lui consacre Boursault (p. 186).

RICHELET. Son quatrain sur d'Aubignac (p. 96).

ROHAN (Le cardinal de). Souvenir qu'il a laissé aux Quinze-Vingts (p. 119).

RUSÉ (Le lieutenant civil). Son épitaphe (p. 23 et suiv.).

SAINT-AIGNAN (François de Beauvilliers, duc de). Comment il oblige Boursault (p. 42 et suiv.).

SAINT-AMANT. Son quatrain sur maître Adam (p. 95).

SALO (De), conseiller au Parlement. Bienfaiteur d'un voleur (p. 110 et suiv.).

SANTEUIL (Le poète). Privé de sa pension, adresse une épigramme au roi (p. 191). — Traite d'ignorant Bossuet qui n'avait pas goûté son épigramme (p. 192). — Malmène le duc de la Feuillade qui lui avait transmis l'appréciation de l'évêque (p. 193).— L'apaise par un compliment et recouvre sa pension (*idem* et suiv.).

SCARRON. Comment il entend soigner la petite chienne que lui a promise la comtesse de Fiesque (p. 33 et suiv.).

SECRÉTAIRE DU ROI (Impertinence d'un) (p. 154).

SÉGUIER (Le chancelier). Occupe sa charge pendant trente et un ans (p. 93).

SERPENT DE LA SAINTE-CHAPELLE (Le). Comment il est qualifié (p. 73).

SIMIANE DE GORDES

(Louis-Marie-Armand), duc-évêque de Langres, pair de France. Ce qu'en disent Saint-Simon et Mme de Sévigné (p. 5 et suiv.). — Battu au billard, prend sa revanche (p. 6). — Charge Boursault de l'égayer épistolairement dans son diocèse (p. 7). — Le rassure sur sa pruderie (*idem*). — Lui adresse ses félicitations (p. 26 et suiv.).— Sa mort (p. 8). — Son oraison funèbre par Chaulieu (*idem*).

Simoniaque obstiné (Un) (p. 19 et suiv.).

Sœur (Une) folâtre (p. 78 et suiv.).

Soldats jouant à qui sera pendu (p. 149 et suiv.).

Testu (L'abbé). Comment il s'excuse de mal prêcher (p. 84 et suiv.).

Théophile (Le poète). Sa réponse à un religieux (p. 16). — Son quatrain sur un fat (p. 115).

Tombeau. Le plus beau qu'on puisse avoir (p. 88).

Turenne. Son désintéressement (p. 39 et suiv.). — Sa générosité (p. 40 et suiv.).

Véhicules : chevaux et mulets, carrosses et coches (p. 102 et suiv.).

Vers que Monseigneur n'a pas dû lire à ses ouailles (p. 156 et suiv.).

Vieillards curieux (p. 104 et suiv.).

Voyageur (Un) qui fait mourir un prince persan pour ne pas perdre un coup de dent (p. 83 et suiv.).

Watteville (De). Sa ressemblance avec Boursault (p. 208). — Épigramme de ce dernier à ce sujet (p. 210).

Zaleucus. Beau trait de ce roi (p. 118 et suiv.).

TABLE

Préface 5

I. A Monseigneur l'Évêque de Langres. 9
II. Réponse 26
III. A Monseigneur l'Évêque de Langres. 28
IV. Au même 48
V. Au même. 68
VI. Au même 90
VII. Au même. 120
Apostille 164
VIII. Réponse. 166
IX. A Monseigneur l'Évêque de Langres. 168
X. Réponse. 207
XI. A Monseigneur l'Évêque de Langres. 209
Apostille 244
XII. Réponse finale. 247

Index. 249

PARIS
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
2, rue Mignon. — 8916.

Boursault, Edme
Lettres de Boursault à Monseigneur de Langres.